

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

Le changement de l'identité sociale : une question
de discrimination ou de privation relative?

par

Cristina Perozzo

Département de psychologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade Maîtrise ès sciences (M.Sc.) en psychologie

décembre 2007

© Cristina Perozzo, 2007



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
Le changement de l'identité sociale : une question
de discrimination ou de privation relative?

présenté par
Cristina Perozzo

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Robert Haccoun, Ph.D.

président-rapporteur

Roxane de la Sablonnière, Ph.D.

directrice de recherche

Jean-Claude Lasry, Ph.D.

membre du jury

Résumé

L'identité sociale est en constant changement. Toutefois, le changement de l'identité sociale ne commence qu'à être exploré et le processus sous-jacent à un tel changement demeure peu connu. La présente étude visait donc à étudier ce processus dans un contexte spécifique, celui de la discrimination. La discrimination, pouvant être soit explicite ou ambiguë, pourrait effectivement influencer le changement de l'identité sociale. La première hypothèse proposait que le sentiment de menace ressenti envers la situation de son groupe joue un rôle modérateur entre les perceptions de discrimination et le changement de l'identité sociale. Une deuxième hypothèse, investiguant l'impact du changement de l'identité sociale sur le bien-être psychologique, avance que l'augmentation de l'identité sociale est associée à un meilleur bien-être psychologique en réponse à de la discrimination explicite, mais non de la discrimination ambiguë. Au total, cent cinquante-trois Arabo-musulmans ont complété un questionnaire comprenant deux parties. L'identité sociale et le bien-être psychologique ont été mesurés dans les deux parties du questionnaire. De plus, en 2^{ème} partie, les participants étaient invités à lire 3 extraits de journaux fictifs comportant de la discrimination explicite ou ambiguë. Le sentiment de menace et les perceptions de discrimination étaient ensuite évalués. Les résultats appuient partiellement la première hypothèse, suggérant que le sentiment de menace détermine si un individu augmente ou diminue son estime collective dans un contexte de discrimination explicite seulement. La seconde hypothèse s'avère également partiellement confirmée. Les implications des résultats trouvés sont discutées.

Mots clés : immigration, discrimination, changement de l'identité sociale, privation relative, bien-être psychologique.

Abstract

Social identity is in constant change. However, social identity change is only beginning to be explored and the process by which it changes remains largely unknown. The present study thus aims to study this process in a specific context: discrimination. Discrimination, which can either be explicit or ambiguous, can indeed influence social identity change. The first hypothesis proposed that the feeling of threat associated with one's group situation plays a moderating role between perceptions of discrimination and social identity change. A second hypothesis, investigating the impact of social identity change on psychological well-being, predicted that an increase in social identity is associated with a higher well-being in response to explicit discrimination, but not ambiguous discrimination. In total, one hundred fifty-three Arabs/Muslims completed a questionnaire divided in two parts. Social identity and psychological well-being were measured in both parts of the questionnaire. In addition, in the 2nd part, participants were invited to read 3 fictitious newspapers' articles involving either explicit or ambiguous discrimination. Feelings of threat and perceptions of discrimination were then evaluated. Results partially support the first hypothesis, suggesting that feelings of threat determine whether one enhances or decreases his collective esteem in response to explicit discrimination only. The second hypothesis was also partially confirmed. Implications of the results obtained are discussed.

Keywords: immigration, discrimination, social identity change, relative deprivation, psychological well-being.

Table des matières

	Page
Résumé	i
Abstract	ii
Table des matières	iii
Liste des tableaux	v
Liste des figures	vii
Liste des sigles et abréviations	xiii
Dédicace	x
Remerciements	xi
Introduction	1
Premier chapitre : recension de la littérature	4
La privation relative et la discrimination	13
La discrimination et la privation relative en lien avec l'identification sociale ...	16
L'effet du changement de l'identité sociale sur le bien-être psychologique	27
Hypothèses	30
Bref contexte de l'étude	31
Deuxième chapitre : méthodologie	33
Participants	33
Déroulement de la recherche	33
Questionnaire	36
Première partie du questionnaire	37
Deuxième partie du questionnaire	42

Troisième chapitre : présentation et analyse des résultats	49
Analyses préliminaires	50
Analyses descriptives	52
Régressions hiérarchiques	59
Quatrième chapitre : discussion	73
La privation relative affective : un élément clé du changement de l'estime collective	75
Le rôle du changement de l'estime collective dans le maintien du bien-être psychologique	80
Implications théoriques	82
Implications pratiques	87
Limites de la recherche	88
Nouvelles avenues théoriques	90
Conclusion	93
Bibliographie	96
Annexe A : formulaire de consentement des sujets (français)	xii
Annexe B : formulaire de consentement des sujets (anglais)	xv
Annexe C : questionnaire – 1 ^{ère} partie (français)	xviii
Annexe D : questionnaire – 1 ^{ère} partie (anglais)	xxxi
Annexe E : questionnaire – 2 ^{ème} partie (français)	xliv
Annexe F : questionnaire – 2 ^{ème} partie (anglais)	lxiv
Annexe G : certificat d'éthique	lxiii

Liste des tableaux

	Page
Tableau 1. Caractéristiques démographiques des participants ayant complété la 1 ^{ère} partie du questionnaire (N = 208)	34
Tableau 2. Moyennes et écart-types (entre parenthèses) des variables mesurées en 2 ^{ème} partie du questionnaire selon le type d'extraits lu (N = 149)	54
Tableau 3. Corrélations entre des variables démographiques, et les variables indépendantes et dépendantes en 1 ^{ère} et 2 ^{ème} parties du questionnaire	57
Tableau 4. Résultats des régressions hiérarchiques visant à prédire le changement de l'identité sociale en fonction des perceptions de discrimination et de la privation relative cognitive	63
Tableau 5. Résultats des régressions hiérarchiques visant à prédire le changement de l'identité sociale en fonction des perceptions de discrimination et de la privation relative affective	65
Tableau 6. Résultats des régressions hiérarchiques pour prédire l'estime personnelle en 2 ^{ème} partie du questionnaire en fonction du changement de l'identité sociale dans un contexte de discrimination explicite (n = 76)	70

Tableau 7. Résultats des régressions hiérarchiques pour prédire l'estime personnelle en 2 ^{ème} partie du questionnaire en fonction du changement de l'identité sociale dans un contexte de discrimination ambiguë (n = 70)	72
--	----

Liste des figures

	Page
Figure 1. Graphique de l'interaction entre les perceptions de discrimination et la privation relative affective afin de prédire le changement de l'estime collective selon le type d'extraits lu	67

Liste des sigles et abréviations

PR	Privation relative
URSS	Union des républiques socialistes soviétiques
MANOVA	Analyse de variance multivariée
ANOVA	Analyse de variance
M	Moyenne
$\acute{E}\text{-}T$	Écart-type
F	Ratio F de Fisher
p	Probabilité
η^2	Éta au carré, mesure de la force d'une relation
B	Coefficient de régression multiple non standardisé
β	Coefficient de régression multiple standardisé
$SE\ B$	Erreur de mesure associée au coefficient de régression multiple non standardisé
R	Coefficient de corrélation multiple
R^2	Coefficient de corrélation multiple au carré, mesure de la force d'une relation
FIV	Facteur d'inflation de la variance
r	Coefficient de corrélation simple de Pearson
ΔR^2	Changement incrémental dans le coefficient de corrélation multiple au carré
ps	Probabilité associée à un changement incrémental dans le coefficient de corrélation multiple au carré

<i>N</i>	Nombre total de participants dans un échantillon
<i>n</i>	Nombre de participants dans un sous échantillon
<i>t</i>	Valeur calculée du test t
<i>ns</i>	Non significatif

Dédicace

Je dédie tout d'abord ce mémoire à mes parents, qui m'ont donné tous les outils dont j'avais besoin pour réussir non seulement dans les études, mais dans la vie également. C'est principalement grâce à eux que j'ai pu réaliser mes rêves. Je désire également dédier ce manuscrit à mon partenaire de vie, Frédéric Laurin, qui grâce à son support et sa compréhension inconditionnels, m'a aidée à traverser avec succès toutes les étapes de ce travail de longue haleine.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier le Dr Roxane de la Sablonnière, qui s'est avérée un modèle pour moi tout au cours de ma maîtrise. Je garderai toujours à l'esprit, une phrase qu'elle me disait et qui m'a inspirée jusqu'à ce jour : « Ce sont les idées qui changent le monde ».

J'aimerais également remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à cette recherche, donnant généreusement de leur temps et de leur confiance. Grâce à elles, j'ai découvert une autre culture et religion qui m'ont charmée. Aussi, toute ma gratitude aux personnes suivantes pour leur aide indispensable lors de la recherche de participants : Noureddine Benelfellah, Aziz Lotfi, Mohammed Kerzazi, Soumia Khassime, Morsi Khouana, Jeanne-Mance Dallaire, Slim Daouzli, Maysoun Faouri, Inaya Daher, Toufik Boukhniher, Abdessatar Abderrahman, Salah Benrejeb, Mohamed Khallad, Mohamed Aziz Chraibi, Alicia Heraz, Mohamed Hadaf et Omar Benzaria.

Je suis aussi reconnaissante à Phillip Therien, Andrée-Anne Poirier, Elsy Fneiche, Ghassan Germani et Marie-France-Lou Lemay pour leur implication dans l'élaboration du questionnaire de l'étude, ainsi que dans la collecte et l'entrée des données. Par ailleurs, un merci tout particulier à Fabrice Pinard St-Pierre, Anne-Marie Hénault et Simon Coulombe, pour m'avoir accompagnée à travers les différentes étapes de ma maîtrise.

Je mentionne enfin qu'au cours de mon mémoire, j'ai bénéficié du soutien financier du Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM), ainsi que du département de psychologie de l'Université de Montréal.

INTRODUCTION

L'identité sociale correspond à l'ensemble des caractéristiques subjectives qu'un individu reconnaît partager avec d'autres personnes, et ainsi qui le définit socialement. L'identité sociale n'est pas statique, mais est plutôt forgée en fonction des interactions avec l'environnement social. Elle est ainsi appelée à être modifiée lorsqu'un changement dans le contexte social entourant un individu survient. Un exemple de tel changement contextuel est l'immigration. Ainsi, face à une nouvelle culture, une nouvelle langue, des nouvelles valeurs, de nouvelles façons de faire, un individu peut effectivement commencer à se questionner sur ce qui le définit socialement. Un processus de changement de l'identité sociale est alors initié.

Jusqu'à présent, peu de chercheurs ont étudié le changement de l'identité sociale. Le processus par lequel un tel changement survient demeure encore peu connu et débute à peine à être exploré dans le domaine de la psychologie sociale. Ainsi, il s'avère pertinent d'investiguer plus en profondeur comment le changement de l'identité sociale s'effectue, d'autant plus que celui-ci est une constante de la vie humaine.

Dans le contexte de changements plus spécifique qu'est l'immigration, l'un des facteurs qui peut particulièrement influencer le changement de l'identité sociale est la discrimination. Celle-ci peut être rencontrée par les immigrants sous deux formes principales : explicite ou ambiguë. Jusqu'à présent, un paradoxe demeure quant à l'influence de la discrimination sur l'identité sociale des membres de groupes minoritaires. D'une part, certains auteurs ont suggéré que la discrimination par les membres d'un groupe majoritaire inciterait les individus à se rattacher davantage au

groupe minoritaire stigmatisé. D'une autre part, il existerait la possibilité que l'identification au groupe stigmatisé diminue face à la discrimination.

Plusieurs recherches ont été effectuées jusqu'à présent dans le but d'explorer le lien entre la discrimination et l'identité sociale parmi les membres de groupes minoritaires. Toutefois, peu d'entre elles ont évalué la relation entre la discrimination et le *changement* de l'identité sociale. Il apparaît donc nécessaire de découvrir le mécanisme psychologique sous-jacent au changement identitaire. De manière plus spécifique, il est important d'élucider le paradoxe opposant une augmentation de l'identité sociale chez les individus discriminés et appartenant à un groupe minoritaire à une diminution de celle-ci en réponse à la discrimination.

De plus, puisque de nos jours la discrimination est moins exprimée de façon explicite, mais davantage de manière ambiguë, il s'avère aussi pertinent d'explorer le processus du changement de l'identité sociale chez les membres de groupes minoritaires en réponse à ces deux types de discrimination. Les conséquences de la discrimination explicite sur le changement de l'identité sociale comparativement à celles de la discrimination ambiguë demeurent d'ailleurs encore peu connues.

Le changement de l'identité sociale n'est pas sans conséquences. En effet, il pourrait avoir des impacts majeurs sur le bien-être psychologique des membres d'un groupe minoritaire discriminé. À maintes reprises, une identification sociale forte a été associée à un bien-être psychologique plus élevé et à une meilleure adaptation au sein d'un nouveau groupe. Cependant, le rôle du *changement* de l'identité sociale dans la protection du bien-être psychologique face à la discrimination n'a pas encore été investigué.

Le présent mémoire possédait deux buts principaux. Le premier objectif était d'explorer le changement de l'identité sociale parmi les membres de groupes minoritaires dans deux contextes de discrimination, soit explicite et ambiguë. Le second objectif était d'évaluer les conséquences du changement de l'identité sociale sur le bien-être psychologique des membres d'un groupe minoritaire discriminé.

Le mémoire est présenté en quatre chapitres. Le premier chapitre expose la recension de la littérature pertinente aux objectifs de recherche et le contexte théorique de l'étude effectuée. Premièrement, le concept du changement de l'identité sociale est exploré en détails, ainsi que discuté en lien avec la discrimination. Une théorie importante en psychologie sociale, la théorie de la privation relative, est présentée dans le but de mieux comprendre le processus par lequel le changement de l'identité sociale s'effectue en contexte de discrimination. L'ensemble des recherches sur la discrimination, la privation relative et l'identité sociale est ensuite exposé. Deuxièmement, le rôle du changement de l'identité sociale afin de protéger le bien-être psychologique face à la discrimination est exploré. Le deuxième chapitre présente la méthodologie employée pour tester les hypothèses de recherche. Une étude semi expérimentale comprenant un échantillon composé de cent cinquante-trois participants arabo-musulmans résidant à Montréal a ainsi été élaborée. Le troisième chapitre révèle l'analyse statistique des résultats, alors que le quatrième chapitre correspond à la discussion des résultats obtenus. Une section « conclusion » complète ce mémoire.

Premier chapitre

Recension de la littérature

Au cours des dernières décennies, les frontières des pays à travers le monde sont devenues plus perméables, permettant à un nombre croissant d'individus d'immigrer. Au niveau mondial, le nombre d'immigrants se chiffre à 175 millions selon la division statistique des Nations Unies (2006). En 2006, au Canada seulement, le nombre de personnes détenant ou ayant déjà détenu un statut canadien d'immigrant reçu s'élevait à 6,2 millions ou 19,8 % de l'ensemble de la population (Statistique Canada, 2007). Au même moment au Québec, ce nombre s'élevait à environ 851 860 individus, soit 11,5% de la population québécoise (Statistique Canada, 2007).

Pour les immigrants, l'arrivée dans un nouveau contexte culturel, qui est souvent très différent de celui d'origine, nécessite une adaptation de leur part (Berry & Sam, 1997). L'adaptation à un nouvel environnement culturel peut s'avérer particulièrement difficile lorsque les immigrants font face à une langue différente, une autre religion ou encore, qu'ils doivent nouer et maintenir de nouvelles relations sociales (Furnham & Bochner, 1982). Ils peuvent être également confrontés à des valeurs, normes sociales et traditions distinctes de celles qu'ils avaient connues auparavant. De plus, ils doivent se chercher un emploi et trouver un logement (Berry & Sam, 1997). Les immigrants peuvent aussi parfois rencontrer et percevoir des comportements hostiles de la part des membres de la communauté qui les accueillent, ce qui a déjà été corrélé négativement à l'adaptation (Liebkind & Jasinskaja-Lahti, 2000; Noh, Beiser, Kaspar, Hou, & Rummens, 1999).

Ces divers défis peuvent déclencher parmi les immigrants un questionnement quant à leurs valeurs et aux caractéristiques qui les définissent culturellement. Ainsi, l'immigration peut impliquer une remise en question quant à la valeur et la signification de l'identité sociale d'origine (Ethier & Deaux, 1994). Selon certains chercheurs, l'immigration peut même entraîner une réorganisation des identités sociales qui définissent un individu (Amiot, de la Sablonnière, Terry, & Smith, 2007; Deaux, 1991; Phinney, 1993). L'identité sociale se définit comme la partie du concept de soi d'un individu dérivée de la connaissance de son appartenance à un(des) groupe(s) social(aux), ainsi qu'à la signification émotive et évaluative rattachée à l'appartenance à ce groupe (Tajfel, 1978). L'identité sociale se partage en deux composantes principales, soit la composante cognitive et la composante évaluative (Ashmore, Deaux, & McLaughlin-Volpe, 2004; voir aussi Taylor, 1997, 2002). La composante cognitive constitue l'*identification sociale* et correspond à la reconnaissance qu'un individu a d'appartenir à un groupe. La composante évaluative, quant à elle, réfère à l'*estime collective*, ou au sentiment de fierté d'appartenance à un groupe et est généralement considérée comme un indice de bien-être psychologique collectif (Branscombe, Schmitt, & Harvey, 1999).

L'acquisition d'une identité sociale en accord avec les valeurs et exigences d'un nouveau groupe (p. ex., d'une nouvelle culture) est un processus dynamique, car l'identité sociale n'est pas statique (Breakwell, 1986, 1993, 2001). En effet, les individus ont constamment conscience de leur identité et la réévaluent fréquemment selon leur environnement (Timotjevic & Breakwell, 2000). Ainsi, un nouvel environnement ou contexte culturel peut affecter l'identité sociale des immigrants (Breakwell, 1986).

La venue dans un nouvel environnement social peut donc amener un *changement* au niveau de l'identité sociale. Plusieurs recherches ont effectivement rapportées que

l'identité sociale peut changer à court terme ou de manière situationnelle (Brewer, 1991, 1993; Christian, Gadfield, Giles, & Taylor, 1976; Jetten, Branscombe, Schmitt, & Spears, 2001; Kessler & Hollbach, 2005; McCoy & Major, 2003; Turner, Hogg, Oakes, Reicher, & Wetherell, 1987; Waddell & Cairns, 1986). Elle peut également être modifiée à moyen/long terme (Amiot et al., 2007; Ethier & Deaux, 1994; Haslam, Turner, Oakes, & McGarty, 1992; Jetten, O'Brien, & Trindall, 2002; Kessler & Mummendey, 2002). Parmi les recherches ayant évalué le changement de l'identité sociale sur une courte période de temps, Waddell et Cairns (1986) ont observé que l'identification des Irlandais du nord au groupe des Irlandais et à celui des Britanniques pouvait fluctuer momentanément en réponse à 36 différentes situations mettant chacune en évidence soit l'identité irlandaise soit l'identité britannique. Concernant le changement de l'identité sociale à moyen/long terme, Ethier et Deaux (1994) ont trouvé que l'identité ethnique d'étudiants hispaniques nouvellement arrivés dans une université américaine dépendait de la force de leur héritage culturel espagnol. Toutefois, à la fin de l'année, l'identité ethnique des étudiants hispaniques dépendait moins de la force de leur héritage espagnol, mais plus de l'importance accordée aux activités culturelles effectuées avec leur groupe.

Un des facteurs clés qui influencent le changement de l'identité sociale dans le contexte de l'immigration est la discrimination. La discrimination se définit ici comme un comportement négatif par rapport à un groupe envers lequel des individus entretiennent des attitudes négatives reposant sur une généralisation erronée et rigide (Dovidio & Gaertner, 1986). La discrimination peut être principalement exprimée de façon *explicite* ou *ambigüe*. La première réfère aux formes flagrantes de discrimination où la supériorité d'un groupe culturel et l'infériorité d'un autre groupe

culturel sont proclamées de manière explicite. Une personne se faisant crier des injures dans la rue en raison de sa couleur de peau est un exemple pouvant représenter de la discrimination explicite. La deuxième correspond à des manifestations ambiguës de discrimination émises envers les membres d'un certain groupe culturel. Un exemple de discrimination ambiguë serait de ne pas convoquer en entrevue une personne très qualifiée pour un emploi à cause de sa couleur de peau. Les sociétés modernes promulguent maintenant des valeurs et comportements égalitaires entre tous les humains; la discrimination n'est donc plus toujours démontrée de manière explicite. Elle peut être exprimée sous des formes plus subtiles et ambiguës, et par le même fait, plus socialement acceptables (Dovidio & Gaertner, 1986).

Dans un même contexte de discrimination les individus peuvent percevoir différemment la discrimination (Crocker & Quinn, 2000; Major & O'Brien, 2005). Dans un premier temps, certains individus peuvent ne pas s'apercevoir qu'ils sont victimes de discrimination alors qu'ils le sont réellement. D'autres individus peuvent en contre partie percevoir de la discrimination où il n'y en a pas (Major, Quinton, & McCoy, 2002; Stangor et al., 2003). Une même situation de discrimination peut donc affecter différemment le changement de l'identité sociale selon les perceptions de discrimination associées à la situation. Dorénavant, le terme *discrimination* sera donc utilisé afin de référer à une situation impliquant des comportements discriminatoires. Toutefois, les *perceptions de discrimination* signifieront le degré auquel un individu perçoit être stigmatisé dans une situation impliquant des comportements discriminatoires.

Les perceptions de discrimination varient en fonction de la nature ambiguë ou explicite d'une situation de discrimination. Dans un contexte de discrimination explicite, les individus auraient tendance à reconnaître plus facilement qu'ils sont discriminés

(Crocker & Major, 1989). Toutefois, dans un contexte de discrimination ambiguë, les individus auraient plus de difficultés à percevoir qu'ils sont stigmatisés (Crocker & Major, 1989), percevant en général moins de discrimination envers leur groupe (Major et al., 2003). Les perceptions de discrimination peuvent aussi varier grandement d'une personne à l'autre dans une situation de discrimination ambiguë, alors qu'elles tendent à varier peu dans un contexte de discrimination explicite (Major et al., 2002).

La discrimination est une réalité pertinente à l'étude du changement de l'identité sociale, car celle-ci est fréquemment rencontrée par les immigrants. Au Canada seulement, environ 20% des minorités « visibles » (ou ethniques)¹, dont la grande majorité sont des immigrants, ont déclaré lors de l'enquête sur la diversité ethnique publiée par Statistique Canada en 2003, « avoir parfois ou souvent vécu de la discrimination ou des traitements injustes au cours des cinq dernières années à cause de » (p. 20) leurs caractéristiques ethnoculturelles. Toutefois, seulement 7% de l'ensemble des Canadiens sondés affirmaient avoir subi une telle discrimination (Statistique Canada, 2003). De plus, 35% des minorités ethniques résidant au Québec en 2002 ont rapporté avoir été victimes de discrimination ethnoculturelle, alors que ce pourcentage correspondait à 8% chez les Québécois francophones (Bourhis, Montreuil, & Helly, 2005).

La discrimination, ou plutôt les perceptions de discrimination des individus, peuvent influencer le changement de l'identité sociale associée au groupe discriminé parmi les membres de groupes minoritaires de deux manières opposées, voire

¹ Parmi les minorités ethniques, on compte, entre autres, les Indiens de l'est, les Pakistanais, les Noirs, les Latino-américains, les Asiatiques du sud-est, les Arabes, les Afghans, les Iraniens, les Japonais, les Coréens et les Chinois (Statistique Canada, 2003).

paradoxaux. Premièrement, elle peut renforcer l'identité sociale stigmatisée. Si l'on prend l'exemple d'un Marocain résidant au Québec et qui perçoit que les musulmans sont souvent victimes de discrimination à l'embauche. Il est possible qu'il décide de clamer haut et fort son appartenance musulmane et qu'il manifeste son désarroi face à la situation des musulmans dans le milieu de l'emploi au Québec. La discrimination peut ainsi amener les individus à protéger ou à valoriser l'identité sociale stigmatisée lorsqu'ils perçoivent qu'ils sont discriminés (Hornsey & Hogg, 2000). Plus particulièrement, Hornsey et Hogg (2000) ont avancé que la discrimination peut renforcer la solidarité au sein d'un groupe, qu'il soit majoritaire ou minoritaire, de même que les attitudes et comportements ethnocentriques. Ces réactions pourraient toutefois faire éventuellement entrave à l'acquisition d'une nouvelle identité sociale.

La deuxième manière dont la discrimination peut affecter le changement de l'identité sociale chez les membres de groupes minoritaires est, paradoxalement, en la diminuant. La discrimination peut ainsi inciter les individus à s'éloigner du groupe stigmatisé (Major & O'Brien, 2005). Dans le cas de notre Marocain, il est possible d'imaginer qu'au lieu de clamer haut et fort qu'il est musulman, qu'il choisisse plutôt de taire son appartenance religieuse en public et qu'il modifie même son nom afin d'avoir plus de chances d'être appelé en entrevue. Face à de la discrimination, les membres d'un groupe minoritaire pourraient donc être également moins fiers d'appartenir à celui-ci et désirer s'en éloigner. Cette possibilité concorde d'ailleurs avec la théorie de l'identité sociale (Tajfel, 1978; Tajfel & Turner, 1979), selon laquelle les membres de tout groupe, qu'il soit majoritaire ou minoritaire, aspirent constamment à conserver une identité sociale positive. Dans ce but, les individus préfèrent faire partie d'un groupe ayant une position privilégiée dans la société que d'appartenir à un groupe désavantagé

socialement. Tajfel et Turner (1979) ont ainsi postulé que les individus faisant partie d'un groupe leur procurant une identité sociale négative pourraient chercher à s'éloigner de leur groupe et à le quitter. Dans le cas de la discrimination, un groupe stigmatisé est généralement désavantagé, minoritaire et/ou considéré inférieur à d'autres groupes, ce qui pourrait procurer une identité sociale négative à ses membres.

Les facteurs pouvant déterminer si un membre d'un groupe minoritaire augmente ou diminue son identité sociale face à la discrimination demeurent toutefois inconnus jusqu'à présent. De plus, le processus psychologique par lequel le changement de l'identité sociale s'effectue en réponse à de la discrimination chez les individus appartenant à un groupe minoritaire n'a pas encore été identifié. Ce constat soulève donc les deux questions suivantes. Quels facteurs déterminent si l'identité sociale augmente ou diminue face à de la discrimination? Le changement de l'identité sociale s'effectue-t-il de la même façon dans un contexte de discrimination explicite ou ambiguë?

Le premier objectif de la présente recherche est d'identifier le processus par lequel l'identité sociale change chez les membres de groupes minoritaires dans les deux contextes de discrimination, *explicite* et *ambigüe*. Il est ainsi nécessaire d'évaluer le processus du changement identitaire face à la discrimination explicite séparément de celui engendré par de la discrimination ambiguë. En effet, ces deux types de discrimination peuvent mener à des perceptions distinctes de discrimination (Crocker & Major, 1989; Major et al., 2002), pouvant ultimement influencer différemment le changement de l'identité sociale. Il sera ainsi question de déterminer les conditions spécifiques pouvant contribuer à l'augmentation ou à la diminution de l'identité sociale stigmatisée dans les deux contextes de discrimination, explicite et ambiguë.

Deux idées principales expliquant le changement identitaire parmi les individus appartenant à un groupe minoritaire stigmatisé seront proposées. La première idée est que le sentiment d'insatisfaction ressenti envers la situation du groupe discriminé constitue un facteur à considérer afin de mieux comprendre l'impact de la discrimination sur le changement de l'identité sociale. Afin d'explorer cette idée, une des théories les plus influentes en psychologie sociale traitant d'un tel sentiment, soit la théorie de la privation relative, est tout d'abord présentée. Ensuite, l'ensemble des recherches portant sur la discrimination et la privation relative en lien avec l'identité sociale est exposé. Suite à cela, il est argumenté que la privation relative (PR) comprend une importante composante affective, qui pourrait s'avérer particulièrement déterminante dans la relation entre les perceptions de discrimination et le changement de l'identité sociale chez les membres de groupes minoritaires stigmatisés. Plus précisément, il est suggéré que la privation relative correspond à une variable modératrice entre les perceptions de discrimination et le changement de l'identification au groupe stigmatisé.

La deuxième idée avancée est que le changement de l'identité sociale ne s'effectue pas de la même manière dans un contexte de discrimination explicite comparativement à un contexte de discrimination ambiguë. En effet, alors qu'une situation négative impliquant de la discrimination explicite génère facilement des perceptions de discrimination, une situation présentant de la discrimination ambiguë est associée à une certaine incertitude quant aux raisons de la situation : discrimination ou la faute de mon propre groupe/moi? (Crocker & Major, 1989). Plus exactement, dans un contexte de discrimination explicite, il est anticipé que les conséquences de la discrimination et de la privation relative sur le changement de l'identité sociale stigmatisée sont différentes de celles survenant dans un contexte de discrimination

ambigüe. Ainsi, le type de discrimination (explicite ou ambigüe) rencontré constitue un autre facteur important à considérer afin d'expliquer le changement de l'identité sociale face à la discrimination chez les membres de groupes minoritaires stigmatisés.

Le deuxième objectif du mémoire est d'explorer les conséquences du changement de l'identité sociale stigmatisée sur le bien-être psychologique des individus faisant face à de la discrimination explicite ou ambigüe. Il a été démontré à maintes reprises auparavant que la discrimination a des conséquences négatives sur le bien-être psychologique des individus stigmatisés (Branscombe, Schmitt, & Harvey, 1999; Dion & Earn, 1975; Klonoff & Landrine, 1999; Klonoff, Landrine, & Campbell, 2000; Kobrynowicz & Branscombe, 1997; Landrine & Klonoff, 1996; Landrine, Klonoff, Gibbs, Manning, & Lund, 1995; Platow, Byrne, & Ryan, 2005; Schmitt, Branscombe, Kobrynowicz, & Owen, 2002; Sellers & Shelton, 2003). La discrimination ambigüe aurait d'ailleurs des impacts plus délétères sur le bien-être psychologique que la discrimination explicite (Major, Quinton, & Schmader, 2003).

Un facteur qui pourrait toutefois protéger le bien-être psychologique en contextes de discrimination explicite et ambigüe est le changement de l'identité sociale associée au groupe minoritaire. Malgré que le *changement* de l'identité sociale n'ait pas encore été évalué en lien avec le bien-être psychologique en contexte de discrimination chez les membres de groupes minoritaires, la composante cognitive de l'identité sociale, l'identification sociale, a souvent été associée à un meilleur bien-être psychologique chez les individus appartenant à un groupe minoritaire (Branscombe et al., 1999; Haslam, O'Brien, Jetten, Vormedal, & Penna, 2005; Liebkind, 1996; Major et al., 2002; Nesdale, Rooney, & Smith, 1997; Phinney, Cantu, & Kurtz, 1997; Ward & Rana-Deuba, 1999, 2000). Parmi des immigrants, une appartenance forte au groupe culturel d'origine

contribue à une meilleure adaptation psychologique et socioculturelle (Berry, 1997; Berry, Kim, Minde, & Mok, 1987; Berry & Sam, 1997; Howard, 1998; Ward, 1996). Dans le contexte plus spécifique de la discrimination, une identification élevée au groupe discriminé a également été corrélée positivement au bien-être psychologique (Branscombe et al., 1999; Romero & Roberts, 2003; Sellers, Caldwell, Schmeelk-Cone, & Zimmerman, 2003).

La privation relative et la discrimination

En lien avec le premier objectif de ce mémoire, le concept de *privation relative* est introduit car il pourrait aider à mieux comprendre pourquoi et dans quelles situations l'identité sociale augmente ou diminue chez les membres de groupes minoritaires en réponse à de la discrimination. Par le fait même, le concept de la privation relative pourrait contribuer à élucider le processus par lequel l'identité sociale stigmatisée change face à la discrimination. La privation relative réfère au sentiment d'insatisfaction, voire de menace, qui peut être ressenti suite à des comparaisons négatives de la situation de son groupe avec d'autres groupes (comparaisons sociales) (Crosby, 1976; Runciman, 1966, 1968; Walker & Pettigrew, 1984). Les comparaisons sociales ont comme principale fonction de permettre l'évaluation de la situation de son groupe et de son appartenance à celui-ci (Tajfel & Turner, 1979, 1986). Le concept de privation relative comporte une composante cognitive et une composante affective. La première consiste en « la perception de disparités suite à une comparaison désavantageuse » (de la Sablonnière, 2002, p. 10), alors que la seconde renvoie à la définition même de la privation relative, soit au sentiment d'insatisfaction ou de menace résultant d'une comparaison désavantageuse.

La privation relative est un concept similaire aux perceptions de discrimination et a souvent été utilisée afin de mieux comprendre les phénomènes sociaux associés au racisme tels que les rébellions (Abeles, 1976) et comportements d'approbation de la violence (Dibble, 1981) parmi des Afro-américains, le racisme compétitif chez des Américains caucasiens (Vanneman & Pettigrew, 1972), ainsi que les tensions entre Anglophones et Francophones du Québec (Guimond & Dubé-Simard, 1983). La privation relative a aussi aidé à expliquer les conséquences de la discrimination parmi des minorités ethniques telles que des Indiens musulmans (Tripathi & Srivastava, 1981) et des Chinois résidant à Toronto (Dion, 1986).

Les perceptions engendrées par la discrimination (ou la perception d'être discriminé) et la privation relative sont deux notions qui ont fréquemment été confondues par le passé. Et malgré que divers auteurs reconnaissent que le concept de privation relative est distinct des perceptions de discrimination, la distinction faite demeure encore vague (Birt & Dion, 1987; Major, 1994; Zagefka & Brown, 2005) tel qu'illustré par l'extrait suivant :

« Furthermore, Branscombe, Schmitt, and Harvey (1999) found a negative effect of perceived discrimination/ethnic prejudice on well-being/self-esteem (see also Schmitt, Branscombe, & Postmes, 2003). Although not the same as perceived discrimination, the anger/resentment component of relative deprivation often presupposes some evaluation of unfairness and systematic discrimination. Therefore, we were interested to test whether the finding of Branscombe and colleagues could be replicated for perceived deprivation. (...) » (Zagefka & Brown, 2005, p. 471).

Toutefois, les perceptions de discrimination constituent un concept bien différent de la privation relative. Deux arguments sont présentés afin de distinguer les perceptions de discrimination de la privation relative. Le premier argument souligne que l'aspect cognitif de la privation relative réfère à toutes perceptions de désavantage ou d'inégalité

entre la situation de son groupe et celle d'autres groupes. La composante cognitive de la privation relative inclut ainsi les perceptions de discrimination sans toutefois se limiter à celles-ci. Plus spécifiquement, lorsqu'un individu perçoit que son groupe est discriminé, il est possible qu'il reconnaisse implicitement que la situation de son groupe n'est pas égale à celle d'autres groupes. Toutefois, la discrimination n'est qu'une raison spécifique parmi tant d'autres pouvant mener à la perception que son groupe est désavantagé en comparaison à d'autres groupes. Ici, utilisons l'exemple d'un Russe ayant vécu le démantèlement de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) afin d'illustrer l'argument proposé. Suite au démantèlement de l'URSS, celui-ci pouvait croire que les Russes avaient perdu une grande part de leur pouvoir politique antérieur et qu'ils étaient subitement devenus moins puissants comparativement à d'autres groupes (ex. : les États-Unis). Dans cet exemple, qui n'implique toutefois aucune discrimination, il est fort probable que le Russe en question ait tout de même perçu que la situation de son groupe était inégale à celle d'autres groupes.

Le deuxième argument est que l'évaluation des perceptions de discrimination ne donne pas d'informations supplémentaires quant aux sentiments ou l'aspect affectif associés à ces perceptions. Malgré qu'intuitivement percevoir que son groupe est discriminé devrait être associé à une réaction émotionnelle, comme de l'insatisfaction ou de la frustration envers la situation de son groupe, il est aussi possible que cette perception ne soit associée qu'à très peu ou même aucune insatisfaction (Crocker, Voelkl, Testa, & Major, 1991; Major, Kaiser, & McCoy, 2003). Par exemple, Major, Kaiser et McCoy (2003) ont trouvé que des étudiantes, à qui on avait demandé d'imaginer une situation dans laquelle un professeur avait refusé leur admission à un cours en raison du sexisme, ne ressentaient pas davantage d'émotions hostiles que les

étudiantes à qui on avait demandé d'imaginer un refus d'admission à cause d'un manque d'intelligence. Les individus peuvent donc parfois réagir émotionnellement de façon différente à une même situation de discrimination. La composante affective de la privation relative réfère, quant à elle, spécifiquement aux émotions en lien avec l'identité sociale. Elle pourrait ainsi permettre de mesurer les diverses réactions émotionnelles pouvant survenir dans un même contexte de discrimination.

La discrimination et la privation relative en lien avec l'identification sociale

La composante cognitive de l'identité sociale, soit l'identification à un groupe minoritaire discriminé, a auparavant été associée aux perceptions de discrimination. Les recherches ont démontré qu'il existe un lien corrélationnel positif entre les perceptions de discrimination et l'identification au groupe stigmatisé (Branscombe et al., 1999; Chavira & Phinney, 1991; Gurin & Townsend, 1986; Jetten et al., 2001; Major et al., 2002; Schmitt, Spears, & Branscombe, 2003; Shelton & Sellers, 2000; Verkuyten & Nekuee, 1999). À titre d'exemple, Verkuyten et Nekuee (1999) ont observé chez des réfugiés iraniens établis aux Pays-Bas que plus ils rapportaient de la discrimination dans diverses situations (ex. : lors de la recherche d'un emploi ou d'une maison), plus ils s'identifiaient à la culture iranienne.

Toutefois, lorsqu'il s'agit de déterminer le lien de causalité entre les perceptions de discrimination et l'identification sociale chez les individus appartenant à un groupe minoritaire, les chercheurs se divisent principalement en deux camps opposés (Major et al., 2003). D'une part, certains chercheurs proposent que les perceptions de discrimination précèdent l'identification sociale et que plus un individu perçoit que son groupe est stigmatisé, plus il s'identifie fortement au groupe discriminé (Branscombe et al., 1999; Chavira & Phinney, 1991; Gurin & Townsend, 1986; Schmitt et al., 2003;

Verkuyten & Nekuee, 1999). Par exemple, Branscombe et collègues (1999) ont trouvé que plus des participants Afro-américains percevaient que leur groupe était stigmatisé suite à la lecture de phrases démontrant de la discrimination de manière ambiguë, plus leur identification en tant qu'Afro-américains était élevée. Les auteurs (Branscombe et al., 1999; Schmitt & Branscombe, 2002) ont expliqué ces résultats en suggérant que la discrimination serait une situation particulièrement douloureuse psychologiquement car elle toucherait à l'identité sociale, un aspect central du concept de soi. En réaction à cette situation douloureuse, les individus deviendraient alors plus dépendants de leur groupe afin de rétablir un concept de soi positif.

D'une autre part, il a été démontré qu'une identification sociale forte au groupe minoritaire est un pré requis pour que les individus perçoivent de la discrimination envers leur groupe (Crocker & Major, 1989; Major et al., 2002; Sellers & Shelton, 2003; Shelton & Sellers, 2000). L'étude de Sellers et Shelton (2003), aussi parmi des étudiants Afro-américains, a démontré que plus ceux-ci s'identifiaient à leur groupe ethnique lors de leur premier semestre d'études universitaires, plus ils percevaient avoir été discriminés à la fin du second semestre d'études. Selon Major et al. (2003), une explication de ces résultats pourrait être que les individus s'identifiant fortement à leur groupe ont davantage tendance à interpréter les événements vécus personnellement de manière collective plutôt qu'individuelle.

De façon similaire, l'identification sociale, généralement associée à un groupe minoritaire, a aussi déjà été corrélée positivement à la privation relative. Un problème quant à la direction du lien de causalité entre ces deux variables existe toutefois également. Plusieurs travaux soutiennent que l'identification à un groupe, souvent minoritaire, prédirait et précéderait la privation relative (de la Sablonnière & Tougas,

sous presse; Guimond & Dubé-Simard, 1983; Guimond & Tougas, 1994; Joly, Tougas, & de la Sablonnière, 2004; Kessler & Mummendey, 2002; Mummendey, Kessler, Klink, & Mielke, 1999; Tajfel, 1978; Tougas, de la Sablonnière, Lagacé & Kocum, 2003; Tougas & Veilleux, 1988, 1989, 1990; Tropp & Wright, 1999; Veilleux, Tougas, & Rinfret, 1992). Par exemple, Joly, Tougas et de la Sablonnière (2004) ont exploré comment l'identification de jeunes collégiens au groupe des Québécois francophones prédit le sentiment de privation relative. Dans cette perspective, l'identification à un groupe est conceptualisée comme un pré-requis afin de ressentir de la privation relative. Plus l'identification sociale est forte et donc que l'appartenance à un groupe est centrale au concept de soi, plus les individus seraient sensibles aux comparaisons négatives entre la situation de leur groupe et celle d'autres groupes (Tougas & Beaton, 2002). Cependant, alors que certaines études ont effectivement appuyé cette direction du lien de causalité entre l'identification sociale et la privation relative (p. ex., Abrams, 1990; Tropp & Wright, 1999), d'autres chercheurs n'ont pas trouvé un tel lien (Tougas & Veilleux, 1988, 1989, 1990; Veilleux et al., 1992).

En réponse à la difficulté de déterminer la direction du lien de causalité entre la discrimination et l'identification sociale chez les membres de groupes minoritaires, Branscombe et Ellemers (1998), de même qu'Operario et Fiske (2001) ont avancé que le lien de causalité entre la discrimination et l'identité sociale s'apparente à une relation circulaire ou cyclique. La relation circulaire entre la discrimination et l'identification sociale stigmatisée pourrait se traduire comme suit : plus les individus s'identifient à leur groupe, plus ils sont sensibles aux signes de discrimination envers ce groupe, ce qui pourrait par conséquent faire augmenter l'identification au groupe stigmatisé. Le même argument a d'ailleurs été mis de l'avant par Petta et Walker (1992), Tougas et Beaton

(2002), ainsi que Smith et Kessler (2004), concernant la relation entre la privation relative et l'identification sociale en général. Ainsi, il semble que plus les individus s'identifieraient à leur groupe, plus ils ressentiraient de la privation relative lorsqu'ils perçoivent que la situation de leur groupe est négative, ce qui aurait comme conséquence de les rattacher encore davantage à celui-ci. La cyclicité du lien entre la discrimination et l'identification sociale, de même qu'entre la privation relative et l'identification sociale, souligne la nécessité de mesurer le *changement* de l'identification au groupe minoritaire stigmatisé à plus d'une reprise à travers le temps en réponse à de la discrimination (Branscombe & Ellemers, 1998) et à de la privation relative.

Jusqu'à présent, seulement deux études ont investigué le changement de l'identification sociale chez des membres de groupes minoritaires en réponse à des situations de discrimination. La première recherche correspond à celle de Jetten et al. (2001), lors de laquelle des adeptes de perçages corporels devaient lire l'un de deux textes. La moitié des participants étaient invités à lire un résumé fictif d'une étude antérieure démontrant que la société en général avait des attitudes négatives envers les gens avec des perçages corporels. L'autre moitié des participants étaient conviés à lire un résumé présentant des attitudes positives de la part de la société envers les individus avec des perçages corporels. Les résultats soulignèrent que les participants ayant lu le résumé négatif s'identifiaient significativement davantage aux gens avec des perçages corporels que les participants ayant lu le résumé positif. La deuxième recherche correspond à celle effectuée par McCoy et Major (2003) parmi des étudiants Latino-américains. L'identification aux Latinos avait été mesurée avant et après la lecture d'un article démontrant de la discrimination soit envers leur groupe soit envers un groupe contrôle, les Inuits du Canada. Les résultats ont tout d'abord souligné que, parmi les

étudiants s'identifiant initialement fortement aux Latinos, ceux ayant lu à propos de discrimination envers leur groupe s'identifiaient ensuite plus fortement aux Latinos que ceux ayant lu sur la discrimination envers les Inuits. De plus, les étudiants s'identifiant initialement plus aux Latinos avaient également une identification sociale plus élevée suite à la lecture d'un article discriminant leur groupe que les étudiants s'identifiant initialement peu aux Latinos. Bien que les recherches de Jetten et al. (2001), ainsi que de McCoy et Major (2003), aient inclus une mesure du changement de l'identification sociale en réponse à de la discrimination, celles-ci n'ont pas permis d'expliquer les raisons ou le processus psychologique par lequel la discrimination influence le changement de l'identification au groupe stigmatisé.

Afin de comprendre le processus du changement de l'identification sociale, il est important de considérer non seulement les perceptions de discrimination, mais aussi les émotions suscitées par ces perceptions, soit la privation relative affective. En effet, les émotions pourraient jouer un rôle crucial en conjonction avec les perceptions de discrimination pour mener à un changement de l'identification sociale chez les individus stigmatisés. L'importance de considérer les émotions dans l'étude des conséquences de la discrimination a d'ailleurs été récemment soulignée par Kaiser et Major (2004). De plus, selon Smith et Mackie (2006), les émotions suscitées par l'appartenance à un groupe pourraient contribuer au changement de l'identification sociale. Certaines études ont démontré que lorsque les individus perçoivent que leur identité sociale est menacée, ils ont tendance à accentuer la solidarité intragroupe et à adopter des attitudes et comportements ethnocentriques (Hornsey & Hogg, 2000). Une étude de Kessler et Hollbach (2005), portant plus spécifiquement sur le rôle des émotions dans le changement de l'identification sociale parmi les Allemands de l'est, un groupe

désavantagé comparativement aux Allemands de l'ouest, a suggéré que l'identification sociale augmente avec le sentiment de joie ressenti envers son groupe ou la colère envers un autre groupe. Inversement, quand les individus sont en colère envers leur groupe et ressentent de la joie envers un autre groupe, ils diminuent leur appartenance sociale.

Il s'avère donc pertinent d'évaluer les émotions suscitées par une situation de discrimination en conjonction avec les perceptions de discrimination. Cette suggestion est appuyée par le fait que les perceptions de discrimination ne sont pas toujours accompagnées d'émotions, qu'elles soient positives ou négatives (Deaux & Ethier, 1998). Effectivement, selon Mackie, Devos et Smith (2000), la croyance que la reconnaissance qu'un groupe est traité injustement mène toujours à de la colère ou à des émotions négatives pourrait s'avérer beaucoup trop simpliste. Certains individus pourraient percevoir qu'ils sont discriminés et ne pas ressentir d'émotions en association avec cette perception, alors que d'autres pourraient ressentir simultanément d'intenses émotions négatives. Cette variabilité des émotions ressenties face à un événement négatif touchant le groupe a d'ailleurs été proposée auparavant par Smith et Mackie (2006).

L'ensemble des émotions négatives associées à l'appartenance à un groupe réfère directement à la privation relative, dans sa composante affective particulièrement. La privation relative a déjà été utilisée afin d'évaluer une variété de sentiments négatifs variant de l'insatisfaction à la menace en lien avec l'identité sociale (Smith & Kessler, 2004). L'aspect motivateur de la composante affective de la privation relative a d'ailleurs déjà été reconnu par Kawakami et Dion (1995):

« Most current relative deprivation theorists, although acknowledging the importance of perceptions of inequality in determining the impact of comparison outcomes on relative deprivation, emphasize feelings of discontent and injustice as the key mediators in predicting behaviour » (p. 553).

Dans le contexte de la discrimination, Deaux et Ethier (1998) ont suggéré que la façon dont l'identité sociale s'ajuste ou change chez les individus discriminés dépend du sentiment de menace qui peut alors être ressenti en lien avec leur identité sociale. Le sentiment de menace abordé par ces auteurs peut être également conceptualisé en tant que privation relative affective. Ainsi, en s'inspirant des propos de Deaux et Ethier, il est avancé que dans le cas d'un individu percevant que son groupe est discriminé, le changement identitaire subséquent associé au groupe stigmatisé dépendrait du degré de privation relative affective ressenti. Plus précisément, la privation relative affective pourrait s'avérer un élément essentiel afin de permettre le changement de l'identification au groupe minoritaire stigmatisé face à de la discrimination. En son absence, nous pensons que le changement de l'identification sociale ne pourrait pas avoir lieu chez les individus discriminés.

Afin d'appuyer cette proposition, examinons les conséquences de la discrimination sur le changement de l'identification sociale dans le cadre d'un modèle de stress et « coping » (Bandura, 1977; Lazarus & Folkman, 1984). En français, le meilleur terme qui a été suggéré afin de traduire adéquatement le mot « coping » est « accommodation » (Audet-Lapointe, 2005). Ce terme signifie une « modification des activités mentales (surtout chez l'enfant), en vue de s'adapter au milieu, à des situations nouvelles » (Le Nouveau Petit Robert, 2005, p. 17) et sera dorénavant utilisé afin de remplacer le mot anglais « coping ». Ainsi, selon le modèle de stress et d'accommodation proposé par Lazarus & Folkman (1984), la discrimination, une source

potentielle de stress, est gérée par un individu en deux étapes. La première est d'interpréter cognitivement une situation comme un stresser potentiel et la deuxième est d'utiliser des stratégies d'accommodation en réponse à la situation stressante. Cette façon de conceptualiser la discrimination correspond à une nouvelle perspective dans le domaine de la psychologie de la discrimination (Major, 2006; Major & O'Brien, 2005; Major et al., 2002; Miller, 2006; Miller & Major, 2000; Smith & Kessler, 2004; Swim & Thomas, 2006). Plus précisément, Major et al. (2002) ont proposé que le degré auquel les individus perçoivent que leur groupe est discriminé constitue un type d'interprétation cognitive. Nous pensons que la privation relative serait aussi liée à l'interprétation qu'un individu fait dans une situation de discrimination. Par ailleurs, le processus d'accommodation face à la discrimination correspond aux efforts cognitifs et comportementaux effectués par un individu afin de gérer les situations jugées stressantes (Lazarus & Folkman, 1984). Une stratégie d'accommodation dans une situation stressante telle que la discrimination est, entre autres, de modifier son identification au groupe stigmatisé (Major et al., 2002; Major, Spencer, Schmader, Wolfe, & Crocker, 1998).

Dans le cas où un individu perçoit qu'il est discriminé en raison de son appartenance sociale, il peut alors réaliser qu'un stress potentiel le guette (Major et al., 2002). Toutefois, ce n'est que lorsqu'il ressentirait également de la privation relative affective, donc un certain déséquilibre émotionnel, que la discrimination pourrait alors être interprétée comme un stress réel. C'est seulement à ce moment qu'il serait motivé à faire un effort d'accommodation face au stresser et ainsi à modifier la manière dont il perçoit son groupe, changeant ainsi son identification au groupe stigmatisé. Toutefois, en l'absence de privation relative affective, le stresser potentiel ne contribuerait pas à

un état de déséquilibre ou d'inconfort assez important chez l'individu pour modifier son identification sociale. Un individu ne ressentirait alors pas le besoin de modifier la manière dont il conçoit le groupe minoritaire stigmatisé ou son appartenance à celui-ci. La privation relative constituerait donc un modérateur entre les perceptions de discrimination et le changement de l'identification au groupe discriminé. Ainsi, elle ne correspondrait pas à un médiateur parce qu'en l'absence de privation relative, nous pensons qu'aucun changement de l'identité sociale ne pourrait avoir lieu chez les individus percevant qu'ils sont discriminés.

Plus spécifiquement, lorsqu'un individu perçoit de la discrimination envers son groupe et ressent de la privation relative, deux stratégies d'accommodation s'offrent à lui pour gérer le stress engendré. Il peut soit demeurer avec son groupe et s'identifier plus fortement à celui-ci, ou s'éloigner du groupe et ainsi diminuer son identification sociale (Major & O'Brien, 2005; Major & Schmader, 1998). À ce moment, nous croyons que ce qui déterminera si l'individu augmente ou diminue son identification au groupe stigmatisé est le *type de discrimination* rencontré par celui-ci. Les membres de groupes discriminés peuvent effectivement être confrontés à des situations impliquant généralement soit de la discrimination explicite soit de la discrimination ambiguë.

Dans un contexte de discrimination explicite, il a déjà été proposé qu'il serait plus facile pour les individus stigmatisés de percevoir que la cause de la situation négative rencontrée est la discrimination. La discrimination pourrait donc être facilement *blâmée* si un individu fait face à une situation négative impliquant de la discrimination explicite (Crocker et Major, 1989). Par contre, face à une situation négative impliquant de la discrimination ambiguë, Crocker et Major (1989) ont avancé qu'il serait plus difficile de blâmer la situation sur la discrimination. En effet, en contexte de

discrimination ambiguë, la cause de la situation négative demeurerait incertaine. Les individus auraient alors le choix de blâmer l'une des deux causes suivantes : la discrimination ou les habiletés personnelles ou collectives des membres de leur groupe (Crocker & Major, 1989). De plus, selon Major et al. (2002), le fait de blâmer une situation négative sur la discrimination impliquerait automatiquement que quelqu'un d'autre ou un autre groupe que le groupe stigmatisé est blâmable pour cette situation. Toutefois, à l'opposé, si un individu pense que ses propres habiletés ou celles des membres de son groupe sont à l'origine de la situation négative, il aurait alors tendance à blâmer la situation sur lui-même ou le groupe stigmatisé.

Dans un contexte de discrimination explicite, il est ainsi avancé qu'un membre d'un groupe minoritaire stigmatisé ressentant de la privation relative affective et percevant que son groupe est discriminé tendrait alors à diriger les émotions négatives ressenties (privation relative) vers une cause externe à son propre groupe. L'individu aurait ainsi tendance à diriger la privation relative affective ressentie vers un autre groupe que le sien. Au contraire, un individu faisant face à de la discrimination ambiguë aurait davantage tendance à blâmer la situation négative sur le groupe stigmatisé que sur la discrimination. En effet, les membres d'un groupe stigmatisé préfèrent généralement éviter de blâmer la discrimination et tendent davantage à se blâmer eux-mêmes lorsqu'une situation ne comporte pas de discrimination évidente (Ruggiero & Taylor, 1995, 1997). Le fait de blâmer son propre groupe plutôt que la discrimination aurait ensuite pour conséquence de diriger la privation relative affective éprouvée vers le groupe discriminé. La proposition que la privation relative affective serait dirigée vers le groupe ou la cause blâmée pour une situation négative est inspirée des travaux de Kaiser et Major (2004). Selon ces auteurs, il est nécessaire de distinguer entre les émotions

négligentes ressenties envers son propre groupe versus celles éprouvées envers un autre groupe afin de mieux comprendre les conséquences émotionnelles de la discrimination. Par exemple, Kaiser et Major (2004) ont mentionné que si un individu juge qu'une situation de discrimination est méritée par son groupe, ceci pourrait l'amener à diriger ses émotions négatives vers son groupe au lieu d'un autre groupe.

Par la suite, le fait de diriger une émotion négative (ex. : colère) contre un autre groupe ou son propre groupe pourrait déterminer si un individu augmenterait ou diminuerait son identification sociale au groupe stigmatisé face à une situation de discrimination. En effet, Kessler et Hollbach (2005) ont démontré expérimentalement que lorsque des Allemands de l'est ressentent de la colère envers un autre groupe (les Allemands de l'ouest), ils augmentent leur identification aux Allemands de l'est. Au contraire, lorsque les participants ressentent de la colère envers leur propre groupe, une diminution de l'identification aux Allemands de l'est s'ensuit. En se basant sur la possibilité que la privation relative affective soit l'élément déclencheur du changement de l'identification au groupe stigmatisé et que la direction de celle-ci décide de la manière dont le changement de l'identification sociale s'effectue face à de la discrimination, les deux propositions suivantes peuvent être formulées.

Premièrement, face à une situation négative impliquant de la discrimination *explicite* envers son groupe, un individu appartenant à un groupe minoritaire stigmatisé tendrait à blâmer la discrimination pour la situation, rejetant ainsi la responsabilité de la situation discriminatoire sur une cause externe au groupe stigmatisé, et ainsi sur un autre groupe. Par conséquent, la stratégie d'accommodation face à la situation négative chez un individu percevant que son groupe est discriminé et ressentant de la privation relative affective serait d'augmenter son identification au groupe discriminé.

Deuxièmement, cette fois dans un contexte de discrimination *ambigüe*, les individus seraient davantage portés à blâmer leur propre groupe ou les habiletés des membres de leur groupe pour la situation négative. Ainsi, les individus percevant que leur groupe est discriminé et ressentant simultanément de la privation relative affective tendraient à diriger la privation relative affective ressentie vers le groupe stigmatisé. Ceci aurait donc pour conséquence finale d'amener les individus à effectuer un effort d'accommodation en réponse à la situation négative en réagissant à l'encontre de leur propre groupe, soit en diminuant leur identification à celui-ci.

Face à de la discrimination explicite ou ambigüe, les individus pourraient non seulement, comme stratégies d'accommodation, modifier leur identification au groupe stigmatisé, mais également changer l'estime collective associée à ce groupe. En effet, Eccleston et Major (2003) ont déjà trouvé que plus des femmes percevaient de la discrimination envers leur genre, plus elles s'identifiaient au groupe des femmes, mais moins elles étaient fières d'être des femmes. Outre cette étude, peu de recherches ont évalué simultanément les conséquences de la discrimination sur les deux composantes de l'identité sociale, soit sur l'identification sociale et l'estime collective, parmi les membres de groupes minoritaires (Sellers & Shelton, 2003). Malgré tout, selon Sellers et Shelton (2003), les composantes cognitive et évaluative de l'identité sociale pourraient effectivement être associées de manière différente à la discrimination. En s'inspirant des propos de Sellers et Shelton, ainsi que de l'étude d'Eccleston et Major, nous avons donc choisi d'évaluer les conséquences de la discrimination explicite et ambigüe sur le changement des deux composantes de l'identité sociale parmi les membres d'un groupe minoritaire.

L'effet du changement de l'identité sociale sur le bien-être psychologique

Le changement de l'identité sociale en contexte de discrimination pourrait avoir des conséquences importantes sur le bien-être psychologique des individus discriminés. En effet, selon une théorie avancée par Taylor (1997, 2002), le bien-être psychologique d'un individu est entièrement dérivé de son identité sociale, qu'elle soit associée à un groupe majoritaire ou minoritaire. Plus précisément, Taylor a proposé que le concept de soi est composé de deux éléments principaux : l'aspect social et l'aspect personnel. L'aspect social du concept de soi est lui-même divisé en l'identité sociale et l'estime collective. L'aspect personnel du concept de soi est également séparé en deux parties : l'identité personnelle et l'estime personnelle (le bien-être psychologique). L'identité personnelle réfère plus précisément à l'ensemble des caractéristiques personnelles définissant un individu, alors que l'estime personnelle correspond à l'évaluation de ces caractéristiques et décrit comment un individu se sent par rapport à lui-même. Les caractéristiques pouvant définir personnellement un individu sont ses traits de personnalité, habiletés, valeurs, attitudes et comportements. Selon Taylor, le bien-être psychologique est directement associé à l'identité personnelle, qui elle, dépend étroitement de l'identité sociale. Ainsi, sa théorie implique que le bien-être psychologique ne peut pas exister sans l'identité sociale. Cette proposition est basée sur l'argument qu'afin de pouvoir évaluer ses caractéristiques personnelles et déterminer leur valeur, un individu doit d'abord comparer ses caractéristiques avec celles des membres d'un groupe de référence. En effet, un individu ne pourrait savoir si, par exemple, il est bon au soccer, s'il ne s'est jamais comparé avec d'autres personnes jouant au soccer.

En s'inspirant de la théorie de Taylor (1997, 2002), il est plausible de croire que le changement de l'identité sociale pourrait avoir des conséquences majeures sur le bien-

être psychologique. En ce sens, plus un individu augmenterait son identité sociale, donc son identification au groupe stigmatisé et son estime collective, dans un contexte de discrimination, plus il devrait ensuite avoir un bien-être psychologique élevé. Cette proposition corrobore des recherches ayant souligné que plus l'identification sociale est élevée chez des individus discriminés, plus leur bien-être psychologique l'est également (Branscombe et al., 1999; Romero & Roberts, 2003; Sellers et al., 2003).

Les conséquences du *changement* de l'identité sociale stigmatisée sur le bien-être psychologique des individus discriminés demeurent peu investiguées jusqu'à présent. Ceci est encore plus vrai en ce qui concerne les effets du changement de l'identité sociale sur le bien-être psychologique dans un contexte de discrimination explicite comparativement à un contexte de discrimination ambiguë. Ainsi, le présent mémoire vise à pallier à ces lacunes dans la littérature et à explorer le lien entre le changement de l'identité sociale et le bien-être psychologique lorsque les membres d'un groupe minoritaire stigmatisé sont confrontés soit à de la discrimination explicite soit de la discrimination ambiguë.

Dans un contexte de discrimination explicite, nous croyons, tel que prédit par la théorie de Taylor (1997, 2002), que l'augmentation de l'identité sociale serait corrélée positivement au bien-être psychologique. En effet, dans un tel contexte, du fait que la situation négative vécue reflète explicitement de la discrimination, la situation peut être aisément blâmée sur la discrimination (Crocker & Major, 1989). Ainsi, une augmentation de l'identification au groupe discriminé survenant dans un tel contexte pourrait être perçue comme justifiée, voire même souhaitée. En ce sens, un individu continuerait, sans honte, à dériver sa propre valeur personnelle de l'appartenance à son groupe.

Toutefois, dans une situation de discrimination ambiguë, il est avancé que l'augmentation de l'identité sociale stigmatisée ne serait pas associée au bien-être psychologique. Tout d'abord, étant donné que face à une situation négative impliquant de la discrimination ambiguë, la situation peut être blâmée soit sur la discrimination ou sur les habiletés personnelles ou collectives des membres du groupe stigmatisé (Crocker & Major, 1989), une augmentation de l'identité sociale serait alors moins justifiée. En effet, étant donné qu'il existerait toujours la possibilité que la discrimination ne soit pas la cause de la situation négative rencontrée, une augmentation de l'identité sociale stigmatisée dans un tel contexte serait ainsi associée à un certain degré d'*incertitude*.

Selon Hogg et Mullin (1999), le but primaire de l'identité sociale, à la fois parmi des membres de groupes majoritaires et minoritaires, est de réduire l'incertitude subjective normalement éprouvée par l'être humain et ainsi de l'aider à faire davantage de sens de son environnement. En effet, l'identité sociale servirait à combler « le besoin fondamental des individus d'être certains du monde les entourant et de leur place au sein de celui-ci » (traduit de Hogg & Mullin, 1999, p. 253). Dans cette perspective, un contexte de discrimination ambiguë, qui rend généralement difficile de déterminer avec certitude la cause d'une situation négative, nuit à la capacité de l'identité sociale discriminée de réduire l'incertitude subjective chez un individu. L'identité sociale ayant alors perdu en partie sa fonction ou pouvant même augmenter l'incertitude subjective ressentie, il est avancé qu'une personne faisant partie d'un groupe minoritaire stigmatisé tendrait à dissocier son bien-être psychologique de son identité sociale en contexte de discrimination ambiguë.

Hypothèses

Le présent mémoire suggère tout d'abord que le sentiment de privation relative apparaît un premier facteur central à une meilleure compréhension des conséquences de la discrimination sur le changement de l'identité sociale parmi les membres de groupes minoritaires. Plus spécifiquement, l'hypothèse I avance que la privation relative joue un rôle de modérateur entre les perceptions de discrimination et le changement de l'identité sociale. De plus, nous suggérons que l'ambiguïté de la discrimination constitue un deuxième facteur pouvant moduler le changement de l'identité sociale chez les personnes stigmatisées. De ce fait, le changement de l'identité sociale ne se produirait pas de la même manière dans un contexte de discrimination explicite comparativement à un contexte de discrimination ambiguë. Deux sous hypothèses ont donc été avancées à cet effet. Premièrement, l'hypothèse Ia propose que l'identité sociale augmente dans une situation de *discrimination explicite* lorsque les individus perçoivent des niveaux élevés de privation relative et de discrimination envers leur groupe. Deuxièmement, l'hypothèse Ib avance que l'identité sociale diminue dans une situation de *discrimination ambiguë* lorsque les individus perçoivent des niveaux élevés de privation relative et de discrimination envers leur groupe.

Le présent projet souligne aussi la possibilité que le changement de l'identité sociale stigmatisée soit un élément protecteur du bien-être psychologique face à la discrimination. Plus spécifiquement, l'hypothèse II propose que l'augmentation de l'identité sociale est associée à un bien-être psychologique plus élevé face à de la discrimination explicite, mais non dans un contexte de discrimination ambiguë.

Bref contexte de l'étude

L'étude effectuée dans le cadre du présent projet de mémoire est de type semi-expérimental. La manipulation expérimentale consistait en la lecture de trois courts

extraits fictifs de journaux démontrant, pour la moitié des participants, des situations de *discrimination explicite*. Pour l'autre moitié des participants, les extraits présentaient des situations de *discrimination ambiguë*. Avant et après la manipulation expérimentale, l'identité sociale et le bien-être psychologique des participants étaient évalués. Suivant la manipulation, la privation relative a été évaluée et différentes mesures des perceptions de discrimination ont été utilisées. L'échantillon choisi pour l'étude était composé d'une minorité religieuse particulièrement discriminée : les musulmans. En effet, selon Bourhis (2007), ceux-ci seraient parmi les minorités ethnoreligieuses les plus stigmatisées au Canada et au Québec. Ces derniers seraient considérés même plus défavorablement et comme étant davantage discriminés que les membres des premières nations, les Anglophones au Québec, les Chinois, les Juifs ou les Noirs. De plus, étant donné que les musulmans sont communément confondus avec les Arabes par les Canadiens et Québécois, afin d'augmenter les chances que les participants aient vécu de la discrimination et afin de cibler un groupe encore plus spécifique d'individus, l'échantillon recruté pour la recherche était strictement composé d'Arabo-musulmans.

Deuxième chapitre

Méthodologie

Participants

Des résidents de Montréal et de Laval étant de nationalité arabe ou possédant des origines arabes, ainsi qu'adhérant à l'Islam ont été recrutés pour la présente étude. Deux cent huit participants ont complété la 1^{ère} des deux parties de la recherche. L'âge des répondants variait entre 14 et 67 ans ($M = 34,36$, $\acute{E}-T = 9,09$). Parmi ceux-ci, le temps passé au Canada et au Québec variait entre 1 mois et 28 ans ($M = 6,34$ ans, $\acute{E}-T = 6,24$ ans), avec seulement 4 personnes résidant au Québec depuis moins de 4 mois. Les autres caractéristiques démographiques des participants, telles que le groupe auquel ils s'identifiaient le plus, le genre, la nationalité d'origine, le niveau d'éducation et la situation économique sont présentées au Tableau 1.

Cent cinquante-trois participants ont rempli la seconde section du questionnaire, établissant ainsi un taux d'attrition, de la 1^{ère} à la 2^{ème} partie, de 26,44%. Le nombre de participants ayant complété le questionnaire (153) au complet correspond au nombre de sujets requis afin d'obtenir une puissance statistique de 0,80 selon Cohen (2003). Cette conclusion est dérivée du calcul suivant. Si une taille d'effet moyenne est estimée dans la population et que l'alpha est fixé à 0,05 pour l'ensemble des analyses, le nombre de participants nécessaire par groupe afin d'avoir une puissance statistique de .80 lorsqu'on effectue des régressions avec trois variables indépendantes (les perceptions de discrimination, la privation relative et le terme d'interaction) s'élève à 76 (Cohen, 2003).

Déroulement de la recherche

Les sujets ont été recrutés de différentes manières. Ils pouvaient être contactés

Tableau 1
Caractéristiques démographiques des participants ayant complété la 1^{ère} partie du questionnaire (N = 208)

Variable démographique	Nombre de participants (% de l'échantillon)
Groupe d'identification	
Arabo-musulmans	57 (27,4%)
Musulmans	35 (16,8%)
Marocain-musulmans	12 (5,8%)
Autres (ex. : Arabe, Libanais/musulman)	55 (26,6%)
Genre	
Homme	112 (53,8%)
Femme	76 (36,5%)
Nationalité d'origine	
Marocaine	78 (37,5%)
Algérienne	57 (27,4%)
Libanaise	14 (6,7%)
Tunisienne	23 (11,1%)
Niveau d'éducation	
Diplôme d'études collégiales	25 (12,0%)
Diplôme d'études secondaires	9 (4,3%)
Diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat)	131 (63,0%)
Aucun diplôme majeur	5 (2,4%)
Occupation principale	
Travailleur	76 (36,5%)
Étudiant	53 (25,5%)
En recherche d'emploi	26 (12,5%)
Femme/homme à la maison	8 (3,8%)
Étudiant et en recherche d'emploi	9 (4,3%)
Travailleur et étudiant	5 (2,4%)
Assistance sociale	3 (1,4%)
Situation économique	
Extrêmement bonne	11 (5,3%)
Bonne	66 (31,7%)
Ni bonne, ni mauvaise	83 (39,9%)
Mauvaise	24 (11,5%)
Extrêmement mauvaise	2 (1,0%)

par courrier électronique via des listes de courriels détenues par des associations étudiantes musulmanes ou par des affiches présentées dans les pavillons de l'Université de Montréal. Ils étaient aussi sollicités lors de visites dans des organismes communautaires montréalais oeuvrant auprès d'immigrants et de réfugiés, des écoles de confession musulmane, des centres communautaires musulmans, des classes de francisation dispensées par le ministère de l'immigration et des communautés culturelles, ou encore, dans des mosquées de Montréal et Laval. Lors de la présentation de la recherche, les membres de la communauté arabo-musulmane avaient l'opportunité de partager leurs opinions, perceptions et émotions concernant les conditions sociales dans lesquelles ils vivaient au Québec. Les personnes intéressées à participer à l'étude pouvaient ensuite soit contacter la personne en charge, compléter la 1^{ère} partie du questionnaire sur place ou en ligne, ou remplir la 1^{ère} partie du questionnaire à domicile et la donner dans les deux semaines suivantes à la personne chargée de ramasser la 1^{ère} partie des questionnaires. Quarante-cinq personnes ont complété la 1^{ère} partie du questionnaire en ligne (95; 45,7%), alors que 113 ont rempli la version papier (113; 54,3%). La 1^{ère} partie du questionnaire pouvait être complétée soit en français (202; 97,1%) ou en anglais (6; 2,9%), au choix du participant. La langue du questionnaire choisie par chaque participant demeurait ensuite la même pour la seconde partie. Le temps requis pour compléter la première section du questionnaire variait entre 15 et 60 minutes. Les participants étaient contactés par courrier électronique ou par téléphone environ 2 semaines après avoir complété la 1^{ère} partie du questionnaire dans le but de planifier avec eux une rencontre individuelle ou en groupe pour la 2^{ème} partie de l'étude.

Concernant la seconde partie de la recherche, celle-ci pouvait prendre de 20 à 90 minutes à compléter selon le participant. La seconde partie avait lieu à l'endroit choisi

par le répondant, ceci pouvant être à l'Université de Montréal, dans une mosquée, dans un café ou encore au domicile du participant. Lors de la seconde partie, le chercheur demeurait en présence du répondant, gardant toutefois une certaine distance dans le but de mettre le participant plus à l'aise de répondre librement à toutes les questions. La deuxième partie de la recherche comprenait deux versions différentes. La moitié des participants recevait une première version comprenant trois courts extraits fictifs de journaux démontrant de la *discrimination explicite* envers les Arabo-musulmans. L'autre moitié des participants devait compléter un questionnaire identique à l'exception des trois extraits de journaux fictifs, qui présentaient cette fois de la *discrimination* envers les Arabo-musulmans de manière *ambiguë*. Les deux versions de la 2^{ème} partie du questionnaire ont été distribuées de manière aléatoire. Plus précisément, suite à la photocopie des 2^{ème} parties du questionnaire, celles-ci étaient mélangées et ensuite distribuées à chaque participant de façon à ce que la première copie sur le dessus de la pile de photocopies soit attribuée. Ainsi, l'expérimentateur n'était pas au courant de la version complétée avant que le participant ait entièrement rempli la 2^{ème} partie du questionnaire. Une fois la deuxième section du questionnaire complétée, un entretien de 5 à 10 minutes s'ensuivait, ayant pour but d'expliquer que les extraits de journaux étaient fictifs et de présenter le but réel de l'étude, tel que recommandé par Aronson, Brewer et Carlsmith (1985). Les participants ont aussi été remerciés pour leur participation. Le recrutement des participants s'est étalé de décembre 2006 à août 2007.

Questionnaire

Un questionnaire en deux parties, disponible en français ou en anglais, selon la préférence du participant, a été utilisé. Pour les échelles de mesure dont la version française n'avait pas été validée, les énoncés et questions ont été traduits suivant des

principes similaires à la rétro traduction (Brislin, 1970). La traduction initiale de l'anglais au français a tout d'abord été effectuée par une étudiante bilingue. Par la suite, la traduction française a été vérifiée par un autre étudiant bilingue, pour être finalement retravaillée jusqu'à ce que les deux étudiants bilingues jugent la traduction française équivalente à la version originale anglaise.

Les mesures utilisées dans les 1^{ère} et 2^{ème} parties du questionnaire avaient principalement pour but de mesurer le changement de l'identité sociale. Également, nous étions intéressées à évaluer le bien-être psychologique des participants après qu'ils aient été confrontés à une situation de discrimination en 2^{ème} partie. Ceci dans le but de déterminer le lien entre le changement de l'identité sociale et le bien-être psychologique en contexte de discrimination. Pour ce faire, l'identité sociale, soit l'identification sociale et l'estime collective, a été mesurée en 1^{ère} et 2^{ème} parties du questionnaire dans le but d'ensuite pouvoir calculer le changement de l'identité sociale (identité sociale en 2^{ème} partie – identité sociale en 1^{ère} partie). Le bien-être psychologique a également été mesuré dans chacune des parties du questionnaire. Nous désirions ainsi être en mesure de déterminer les conséquences du changement de l'identité sociale sur le bien-être psychologique suite à la manipulation expérimentale tout en contrôlant pour le bien-être psychologique avant la manipulation. Enfin, une mesure de désirabilité sociale et des questions explorant les informations démographiques des participants ont aussi été incluses exclusivement en 1^{ère} partie du questionnaire (voir l'Annexe C pour la 1^{ère} partie du questionnaire en français et voir l'Annexe D pour la version anglaise de cette même section).

Première partie du questionnaire

Identification sociale. Avant de mesurer le degré d'identification sociale, nous avons demandé aux participants d'inscrire à quel(s) groupe(s) ils s'identifient la plupart du temps. Cette question ouverte visait ainsi à éviter que les participants aient à répondre en fonction d'un groupe contribuant peu à leur identité. Chaque participant était libre d'inscrire une mention simple, tel que « musulman », ou une mention plus complexe, telle que « marocain-musulman-canadien ». Afin d'évaluer la force de l'identification (composante cognitive de l'identité sociale) au groupe ethnoreligieux choisi, huit énoncés ont été utilisés. Premièrement, les trois énoncés suivants, issus d'un article de Ellemers, Kortekaas et Ouwerkerk (1999), ont été présentés : (1) « je m'identifie aux autres membres de mon groupe », (2) « mon groupe est une image importante de qui je suis » et (3) « je suis comme les autres membres de mon groupe ». Deuxièmement, trois items provenant de la composante identitaire (nommée « membership ») de l'échelle d'estime collective de Luhtanen et Crocker (1992) ont été inclus : (1) « en général, appartenir à mon groupe constitue une partie importante de mon image personnelle », (2) « le groupe auquel j'appartiens n'est pas important pour définir quel type de personne je suis*² » et (3) « globalement, mon appartenance à mon groupe est très peu reliée à comment je me sens envers moi-même* ». Troisièmement, deux énoncés évaluant la perception de prototypicalité avec les autres membres du groupe et le degré de certitude associé à l'identification au groupe ont été issus des travaux d'Ashmore et al. (2004) : (1) « je suis un(e) membre typique de mon groupe » et (2) « je ne suis pas totalement certain(e) de faire partie de mon groupe* ». Toutes les réponses étaient mesurées à l'aide d'une échelle de type Likert en 7 points, où 1 signifiait *totallement en désaccord*, 4 *ni en accord, ni en désaccord* et 7 *totallement en accord*. L'alpha de

² Les énoncés accompagnés d'un * ont été recodés parce qu'ils étaient formulés négativement.

Cronbach pour cette échelle dans la 1^{ère} partie du questionnaire était de 0,70, soit acceptable.

Estime collective. L'estime collective correspond à la fierté qu'éprouve un individu d'appartenir à un groupe et fournit donc de l'information additionnelle à l'identification sociale sur la manière dont un individu perçoit son appartenance sociale. Cette fierté dépend principalement de la vision que possède un individu de la valeur de son propre groupe (estime collective privée) et de la perception qu'il a de la valeur accordée à son groupe par les autres groupes (estime collective publique). Les items choisis afin d'évaluer la composante évaluative de l'identité sociale correspondaient aux huit énoncés des composantes publique et privée de l'échelle d'estime collective de Luhtanen et Crocker (1992). Les items étaient les suivants : (1) « en général, les autres respectent mon groupe », (2) « en général, les autres pensent que mon groupe est indigne* », (3) « la plupart des gens considèrent mon groupe, en moyenne, comme plus inutile que d'autres groupes* », (4) « je regrette souvent d'appartenir à mon groupe* », (5) « globalement, mon groupe est bien considéré par les autres », (6) « globalement, je sens souvent que mon groupe n'en vaut pas la peine* », (7) « en général, je suis heureux(se) d'être membre de mon groupe » et (8) « je me sens bien d'appartenir à mon groupe ». Les réponses ont été notées sur une échelle de type Likert comportant 7 points, allant de 1 *totalement en désaccord* à 7 *totalement en accord*. L'alpha de Cronbach pour cette échelle de mesure était de 0,76.

Estime personnelle. L'estime personnelle, soit la fierté de soi, a été utilisée afin de mesurer le bien-être psychologique. Cette mesure a été choisie car l'estime personnelle a déjà été corrélée avec plusieurs aspects du bien-être psychologique. En effet, l'estime personnelle a été associée à la satisfaction de vie (Diener, 1984), à moins

de dépression (Crandall, 1973), ainsi qu'à moins de désespoir (Abramson, Metalsky, & Alloy, 1989). L'estime personnelle a été mesurée par les dix items composant l'inventaire de l'estime personnelle de Rosenberg (1965). La version française des énoncés a été puisée des travaux de Vallières et Vallerand (1990). Les énoncés pouvaient se lire comme suit : (1) « il m'arrive de penser que je suis un(e) bon(ne) à rien* », (2) « je pense que je possède un certain nombre de belles qualités », (3) « je pense que je suis une personne de valeur, au moins égal(e) à n'importe qui d'autre », (4) « j'aimerais avoir plus de respect pour moi-même* », (5) « je suis capable de faire les choses aussi bien que la majorité des gens », (6) « dans l'ensemble, je suis satisfait(e) de moi-même », (7) « j'ai une attitude positive vis-à-vis moi-même », (8) « je sens peu de raisons d'être fier(e) de moi* », (9) « tout bien considéré, je suis porté(e) à me considérer comme un(e) raté(e)* » et (10) « parfois je me sens vraiment inutile* ». Une échelle de type Likert en 7 points a été utilisée pour évaluer l'estime personnelle, où 1 correspond à *totalemment en désaccord* et 7 à *totalemment en accord*. L'alpha de Cronbach pour cette échelle était de 0,72.

Désirabilité sociale. La désirabilité sociale se définit, dans un contexte de recherche, par le désir de se présenter sous un jour favorable à l'expérimentateur. Étant donné que les participants devaient répondre à des questions concernant des aspects intimes de soi (ex. : estime personnelle) et que le questionnaire était en partie rempli en présence de l'expérimentateur, une échelle de désirabilité sociale a été utilisée. Celle-ci a été incluse dans la première partie du questionnaire afin d'être en mesure de contrôler, en cas de besoin, pour l'effet de la désirabilité sociale sur les réponses des participants lors de l'étude. Pour ce faire, 14 énoncés issus de l'échelle de désirabilité sociale de Crowne et Marlowe (1960) et utilisés auparavant lors d'études effectuées par Montreuil

et Bourhis (2001, 2004) auprès de Québécois francophones et anglophones ont été présentés aux participants. Les énoncés étaient : (1) « je trouve parfois difficile de faire mon travail si je ne suis pas encouragé(e) », (2) « je suis parfois irrité(e) si je n'arrive pas à mes fins », (3) « j'aime faire des bavardages indiscrets quelques fois », (4) « quelques fois j'ai eu envie de me rebeller contre des gens qui exercent leur autorité même si je savais qu'ils avaient raison », (5) « peu importe avec qui je converse, je sais toujours bien écouter », (6) « il m'est déjà arrivé de profiter de quelqu'un », (7) « lorsque je fais une erreur, je suis toujours prêt(e) à l'admettre », (8) « je suis toujours courtois(e), même envers les gens qui sont désagréables », (9) « il m'est arrivé d'avoir le goût de casser quelque chose », (10) « je ne suis jamais contrarié(e) lorsqu'on me demande de rendre service à quelqu'un », (11) « je n'ai jamais été contrarié(e) lorsque des gens ont exprimé des idées très différentes des miennes », (12) « il m'est arrivé d'être assez jaloux(se) du bonheur des autres », (13) « je n'ai jamais senti qu'on m'avait puni(e) sans raison » et (14) « je n'ai jamais dit délibérément quelque chose qui pouvait blesser quelqu'un ». Les participants avaient à cocher si chaque item était vrai ou faux dans leur cas. Afin d'obtenir un score final sur cette échelle de mesure, le total des points accumulés a été calculé. Un point était accordé à chaque réponse vraie ou fausse présentant de la désirabilité sociale selon l'échelle de cotation prédéterminée par Crowne et Marlowe (1960).

Questions démographiques. Les participants ont répondu à des questions portant sur leur genre, âge, état civil, religion, citoyenneté, pays et ville de naissance, pays de naissance des parents, langue maternelle, connaissance du français, connaissance de l'anglais et connaissance de toute autre langue. Des questions étaient aussi posées sur le

niveau d'éducation, l'occupation principale, la situation économique et le temps de résidence au Canada et au Québec.

Deuxième partie du questionnaire

Dans la 2^{ème} partie du questionnaire, l'objectif principal était de présenter aux participants des situations de discrimination *explicite* ou *ambigüe*, et de mesurer le changement subséquent de l'identité sociale. Deux types d'extraits fictifs de journaux ont été utilisés à titre de manipulation expérimentale, l'un présentant de la *discrimination explicite* ($n = 77$) envers les Arabo-musulmans et l'autre de la *discrimination ambigüe* ($n = 76$). Par la suite, les mêmes échelles que celles utilisées en 1^{ère} partie du questionnaire ont été employées afin de mesurer l'identité sociale (identification sociale et estime collective), ainsi que l'estime personnelle suite à la manipulation expérimentale. L'ordre d'apparition des énoncés avait toutefois été modifié aléatoirement. La privation relative, les perceptions de discrimination des participants, ainsi que l'efficacité de la manipulation expérimentale ont également été évaluées (voir l'Annexe E pour la 2^{ème} partie du questionnaire en français, ainsi que l'Annexe F pour la version anglaise de la 2^{ème} partie).

Extraits fictifs de journaux. Au tout début de la seconde partie du questionnaire, des extraits fictifs de journaux comprenant soit de la discrimination explicite soit de la discrimination ambigüe ont été présentés aux participants. Les extraits fictifs de journaux constituaient donc une manipulation expérimentale visant à modifier les perceptions de discrimination envers le groupe des Arabo-musulmans. Nous étions ensuite intéressées à évaluer l'impact de telles perceptions de discrimination et du type de discrimination présenté dans les extraits (explicite ou ambigüe) sur le changement de l'identité sociale, ainsi que sur l'estime personnelle. Deux versions des extraits ont ainsi

été composées par l'expérimentatrice. L'utilisation d'extraits fictifs de journaux à titre de manipulation expérimentale a été inspirée d'une étude de Guimond et Dubé-Simard (1983). Les trois extraits d'une première version de la 2^{ème} partie du questionnaire mettaient en évidence de manière *explicite* des situations récentes au Québec où des Arabes ou des musulmans avaient été victimes de discrimination. Un premier extrait présentait une situation où un musulman ne réussissait pas à obtenir un emploi en raison de la discrimination envers les musulmans. À titre d'exemple de cet extrait, démontrant de la discrimination explicite, voici quelques phrases tirées de ce texte :

(...) « À titre d'exemple, cet Algérien d'origine a raconté comment s'était déroulée une entrevue qu'il avait eu au cours de la semaine précédente avec un employeur potentiel oeuvrant dans le domaine du télémarketing, six jours après les événements de Toronto. « Lorsque je suis entré dans le bureau du directeur du département, le directeur s'est levé pour me serrer la main après un moment d'hésitation apparente. Ensuite, nous nous sommes assis et il a commencé l'entrevue en me demandant où j'étais né et si j'étais maintenant un citoyen canadien. » Après environ dix minutes de questions sur les études que M. Adel avait complétées et les postes qu'il avait occupés, le directeur a soupiré profondément et lui a dit que l'entrevue était terminée, qu'il avait toute l'information nécessaire et que quelqu'un allait le rappeler d'ici une semaine pour lui dire s'il était embauché ou non. « Lorsque la secrétaire du directeur m'a appelé deux jours après l'entrevue, elle m'a dit que le directeur, après avoir analysé mon dossier avec attention, avait décidé d'embaucher une personne qui avait plus d'expérience que moi avec le marché québécois. La secrétaire me dit alors qu'elle était profondément désolée mais qu'il fallait comprendre qu'avec tout ce qui était arrivé récemment sur le plan politique avec les musulmans, ça pourrait affecter les ventes de la compagnie », a expliqué M. Adel. »

Le second extrait mettait en relief les difficultés d'un Arabe à trouver un logement dû au racisme. Le troisième extrait rapportait la proportion d'Arabes victimes de discrimination au Canada et au Québec, ainsi que les domaines dans lesquels la discrimination envers les Arabes était la plus fréquente (milieu du travail, magasin, banque, sur la rue, en milieu scolaire). La seconde version des extraits mettait en valeur les mêmes situations que la première version, en illustrant cependant de manière *ambiguë* que les Arabo-musulmans étaient désavantagés dans les domaines de l'emploi,

du logement et d'autres domaines (milieu du travail et milieu scolaire). Pour illustrer la nature ambiguë de la discrimination présentée dans cette seconde version des extraits, revoici le 1^{er} extrait énoncé ci-haut, mais démontrant cette fois de la discrimination ambiguë :

(...) « À titre d'exemple, cet Algérien d'origine, a raconté comment s'était passée une entrevue qu'il avait eu au cours de la semaine précédente avec un employeur potentiel oeuvrant dans le domaine du télémarketing, six jours après les événements de Toronto. « Lorsque je suis entré dans le bureau du directeur du département, le directeur s'est levé pour me serrer la main sans hésitation. Ensuite, nous nous sommes assis et il a commencé l'entrevue en me demandant où j'étais né et si j'étais maintenant un citoyen canadien. » Après environ une heure de questions sur les études que M. Adel avait complétées et les postes qu'il avait occupés, le directeur lui a dit que l'entrevue était terminée, qu'il avait toute l'information nécessaire et que quelqu'un allait le rappeler d'ici une semaine pour lui dire s'il était embauché ou non. L'employeur a ensuite tenu à le rassurer en soulignant que ce qui s'était passé à Toronto n'affecterait en rien son choix puisqu'il s'opposait vigoureusement à toute discrimination et qu'il considérait les musulmans comme des employés travaillants. « Lorsque la secrétaire du directeur m'a appelé deux jours après l'entrevue, elle m'a dit que le directeur, après avoir analysé mon dossier avec attention, avait décidé d'embaucher une personne qui avait plus d'expérience que moi avec le marché québécois. La secrétaire me dit alors qu'elle était profondément désolée mais que si je voulais appliquer pour un autre poste demandant moins d'expérience, j'étais plus que le bienvenu », a expliqué M. Adel. »

Les sujets des trois extraits ont principalement été choisis en fonction de statistiques provenant d'une enquête sur la diversité ethnique effectuée par Statistique Canada (Bourhis et al., 2005; Statistique Canada 2003). Selon cette enquête, les domaines où l'on retrouvait le plus de discrimination ou de difficultés pour les minorités ethniques au Canada, étaient au travail ou lors d'une demande d'emploi ou d'avancement (environ 64%), dans un magasin, une banque ou un restaurant (environ 40%), sur la rue (environ 28%) ou en milieu scolaire (17%). D'autres recherches suggéraient aussi qu'il pouvait s'avérer difficile pour des immigrants, parfois en raison de discrimination, de trouver un logement (Hilton, Potvin, & Sachdev, 1989; Novac, Darden, Hulchanski, & Seguin, 2002; Serge, 1998).

Afin de s'assurer de la validité et de la crédibilité des deux versions des extraits avant que le questionnaire soit présenté aux participants, 11 étudiants au baccalauréat à l'Université de Montréal et d'origine arabe avaient été sollicités sur une base volontaire afin de commenter les extraits. En fonction de leurs commentaires, les extraits avaient été améliorés pour être ensuite corrigés par une journaliste qualifiée dans le but de peaufiner le style journalistique des extraits.

Vérifications de l'efficacité de la manipulation expérimentale. L'efficacité de la manipulation expérimentale, soit de la lecture de trois extraits fictifs de journaux présentant soit de la discrimination explicite soit de la discrimination ambiguë, a été mesurée de deux façons. La première consistait en l'évaluation de la *crédibilité des extraits* à la fin de la 2^{ème} partie du questionnaire. Un énoncé a donc été formulé à cet effet, ayant pour but de vérifier si les deux versions des extraits avaient été crédibles. L'énoncé pouvait se lire comme suit : « À quel point avez-vous trouvé les 3 extraits de journaux lus auparavant crédibles? ». Les participants étaient invités à répondre sur une échelle de type Likert en 11 points où 0 correspondait à *pas du tout crédibles* et 10 à *extrêmement crédibles*.

La deuxième façon d'évaluer l'efficacité de la manipulation expérimentale était de mesurer le *degré de discrimination perçu dans les extraits*, ainsi que le *degré auquel d'autres raisons que la discrimination avaient aussi été perçues dans les extraits*. Suite à la lecture des extraits de journaux, nous étions ainsi intéressées à vérifier si la manipulation expérimentale avait efficacement induit des perceptions de discrimination, particulièrement chez les individus ayant lu les extraits comprenant de la discrimination explicite. Dans ce but, 4 questions ont été posées, visant à mesurer jusqu'à quel point les participants avaient perçu que les difficultés éprouvées par les Arabes ou les musulmans

dans les extraits étaient dues : 1) à de la discrimination et 2) à d'autres raisons indépendantes de la discrimination. Sur une échelle de type Likert, allant de 0 *totalelement en désaccord* à 10 *totalelement en accord*, les participants ont ainsi dû indiquer leur degré d'accord avec une première question, qui était la suivante : « En général, les difficultés démontrées dans les 3 articles lus précédemment étaient dues à mon avis ... ». Les réponses étaient ensuite notées en lien avec chacune des réponses suivantes : a) à des facteurs n'ayant aucun lien avec la discrimination; b) à de la discrimination. Alors que cette dernière question était en lien avec l'ensemble des trois extraits, une seconde question, davantage associée au domaine de l'emploi, a été posée : « Les difficultés reliées à l'emploi démontrées dans les 3 articles lus précédemment étaient dues à mon avis ... », a) aux exigences particulières des emplois au Québec; b) au manque de qualifications (connaissance du français/anglais ou de la société québécoise); et c) à de la discrimination. La troisième question portait sur le logement et était formulée comme suit : « Les difficultés reliées au logement démontrées dans les 3 articles lus précédemment étaient dues à mon avis ... ». Chacune des trois réponses suivantes devait ensuite être évaluée : a) à la rareté des logements et maisons; b) à de la discrimination; et c) aux critères de sélection élevés des propriétaires de logements ou bâtiments. La quatrième question interrogeait le participant quant à la scolarité et au milieu scolaire comme suit : « Les difficultés reliées à la scolarité et au milieu scolaire démontrées dans les 3 articles lus précédemment étaient dues à mon avis ... ». Les participants devaient ensuite indiquer leurs réponses aux trois possibilités suivantes : a) à de la discrimination; b) la difficulté d'obtenir une équivalence des diplômes; et c) aux exigences élevées de la société québécoise en matière de scolarité. L'alpha de Cronbach correspondant aux réponses aux énoncés concernant la discrimination perçue dans les extraits était de 0,85.

Les énoncés présentant d'autres raisons indépendantes de la discrimination possédaient un alpha de Cronbach de 0,68. Ces indices de cohérence interne excluaient toutefois les réponses à la quatrième question, car celles-ci induisaient une baisse importante de la cohérence interne et la question semblait avoir été souvent mal comprise par les participants.

Perceptions de discrimination. Des questions additionnelles visant à évaluer la discrimination perçue par le passé, perçue au moment présent et anticipée dans le futur, ont été incluses dans la 2^{ème} partie du questionnaire. Cette mesure a été ajoutée aux questions déjà existantes sur la discrimination perçue dans les extraits car elle permettait d'évaluer les perceptions subjectives des participants concernant la discrimination envers leur groupe. Trois énoncés mesuraient le degré de discrimination perçue envers leur groupe ethnique ou religieux dans le présent, dans le passé et dans le futur au Québec. Les trois énoncés pouvaient se lire comme suit : (1) « À quel point votre groupe ethnique ou religieux est-il la cible de discrimination? », (2) « Par le passé au Québec, à quel point votre groupe ethnique ou religieux a-t-il été la cible de discrimination? » et (3) « Dans le futur au Québec, à quel point votre groupe ethnique ou religieux sera-t-il la cible de discrimination selon vous? ». Toutes les questions ont été tirées d'une étude d'Operario et Fiske (2001). Les réponses étaient mesurées sur une échelle de type Likert en 11 points où 0 signifiait *pas du tout* et 10 *extrêmement*. L'alpha de Cronbach pour les items explorant la discrimination correspondait à 0,86.

Privation relative. La privation relative, dans ses composantes cognitive et affective, a également été évaluée dans la seconde partie du questionnaire. Afin de mesurer la privation relative cognitive, les participants devaient tout d'abord comparer la situation de leur groupe ethnoreligieux à celle des Canadiens et Québécois d'origine. Les

participants devaient effectuer une telle comparaison sur sept dimensions inspirées des échelles de Bourhis, Giles et Rosenthal (1981), ainsi que de Tougas et al. (2003). Les comparaisons portaient sur les sept thèmes suivants : 1) l'accès à l'emploi; 2) la liberté d'expression religieuse; 3) l'accès au logement; 4) le salaire; 5) la reconnaissance des acquis (diplômes et emplois); 6) les privilèges sociaux; et 7) le statut social. Les questions étaient formulées de la façon suivante : « Comparativement aux Québécois(es) et Canadien(ne)s d'origine, la situation de votre groupe en matière ... (d'accès à l'emploi) au Québec est ... ». Pour chaque dimension, les répondants étaient invités à indiquer leur réponse sur une échelle de type Likert en 11 points, où 0 correspondait à *définitivement meilleure* et 10 à *définitivement pire*. Chacun des thèmes comprenait ensuite une question mesurant la composante affective de la privation relative. Les questions étaient formulées comme suit : « À quel point vous sentez-vous insatisfait(e) de la situation de votre groupe en matière (d'accès à l'emploi) au Québec? ». Une échelle de type Likert en 11 points a aussi été utilisée pour mesurer la composante affective, où 0 signifiait *définitivement satisfait(e)* et 10 *définitivement insatisfait(e)*. Il est à noter que plus le score de privation relative cognitive ou affective était élevé, plus l'individu ressentait de la privation relative. L'alpha de Cronbach était de 0,66 pour la composante cognitive de la privation relative et de 0,72 pour la composante affective.

Identification sociale. Dans la 2^{ème} partie du questionnaire, l'alpha de Cronbach pour l'échelle d'identification sociale était de 0,76.

Estime collective. L'alpha de Cronbach comprenant l'ensemble des énoncés mesurant l'estime collective correspondait à 0,73.

Estime personnelle. Les items affichaient un alpha de Cronbach de 0,74.

Troisième chapitre

Présentation et analyse des résultats

Dans le but de tester les deux hypothèses de recherche du mémoire, des régressions hiérarchiques ont été effectuées. L'hypothèse I avancée était que la privation relative joue un rôle de modérateur entre les perceptions de discrimination et le changement de l'identité sociale. Plus spécifiquement, l'hypothèse Ia proposait que l'identité sociale augmente dans une situation de *discrimination explicite* lorsque les participants perçoivent des niveaux élevés de privation relative et de discrimination envers leur groupe. Au contraire, dans une situation de *discrimination ambiguë*, l'hypothèse Ib suggérait que l'identité sociale diminue lorsque les participants perçoivent des niveaux élevés de discrimination envers leur groupe et de privation relative. L'hypothèse II, quant à elle, proposait que l'augmentation de l'identité sociale mène à un bien-être psychologique (estime personnelle) plus élevé face à de la discrimination explicite, mais non face à de la discrimination ambiguë.

Avant de procéder aux régressions, des analyses préliminaires et des analyses descriptives ont été effectuées. Les analyses préliminaires visaient à déterminer si les individus ayant répondu seulement à la 1^{ère} partie du questionnaire différaient significativement des personnes qui ont complété les deux parties du questionnaire. Les analyses préliminaires ont également permis d'examiner les données manquantes, les valeurs extrêmes et la normalité des données. En ce qui a trait aux analyses descriptives, elles avaient pour but de vérifier si la manipulation expérimentale avait été efficace. Aussi, il a été vérifié si les participants différaient sur les variables indépendantes et dépendantes à l'étude selon le type d'extraits lu (discrimination explicite ou ambiguë),

les caractéristiques démographiques des participants et le laps de temps écoulé entre les 1^{ère} et 2^{ème} parties du questionnaire. La crédibilité des extraits a aussi été vérifiée afin de déterminer si les extraits présentant de la discrimination explicite différaient en crédibilité de ceux comprenant de la discrimination ambiguë. Dans la section des analyses descriptives, les corrélations entre la désirabilité sociale et les variables indépendantes et dépendantes de l'étude ont également été évaluées.

Analyses préliminaires

Tout d'abord, il a été vérifié si les 55 individus n'ayant pas complété la 2^{ème} partie du questionnaire et qui ont été enlevés des analyses subséquentes différaient significativement des participants ayant complété les deux parties du questionnaire. Les réponses ont ainsi été comparées à l'aide d'une analyse de variance multivariée (MANOVA) relativement aux variables dépendantes et aux caractéristiques démographiques mesurées en 1^{ère} partie du questionnaire. Pour cette analyse et toutes celles qui suivent, des tests bilatéraux avec un seuil de signification statistique fixé à 0,05 ont été utilisés. Concernant l'analyse effectuée, elle démontre que les individus n'ayant pas complété la 2^{ème} partie du questionnaire différaient significativement des individus ayant complété la 2^{ème} partie de la recherche, tel qu'indiqué par un lambda de Wilks significatif, $F(1, 100) = 1,83, p < 0,05, \eta^2 = 0,23$. Parmi les 17 variables investiguées, seulement deux présentaient des différences significatives. Les participants qui n'ont pas complété la 2^{ème} partie du questionnaire étaient ainsi plus jeunes ($M = 29,44, \acute{E}-T = 10,56$) que ceux l'ayant complété ($M = 35,21, \acute{E}-T = 9,10$), $F(1, 100) = 5,82, p < 0,05, \eta^2 = 0,05$. De plus, les participants ayant seulement complété la 1^{ère} partie du questionnaire s'identifiaient davantage à leur groupe ($M = 5,64, \acute{E}-T = 1,18$) que ceux

ayant complété le questionnaire en entier ($M = 4,85$, $\acute{E}-T = 1,12$), $F(1, 100) = 7,37$, $p < 0,01$, $\eta^2 = 0,06$.

La première différence significative trouvée, concernant l'âge des participants, pourrait probablement refléter que les participants plus jeunes prenaient la présente étude moins au sérieux que les répondants plus âgés. Cette différence ne semble ainsi pas refléter une distinction cruciale entre les participants ayant seulement complété la 1ère partie du questionnaire et ceux ayant complété les deux parties de celui-ci. Toutefois, la différence relevée en lien avec l'identification sociale est plus problématique et suggère que les participants composant l'échantillon conservé pourraient ne pas s'avérer entièrement représentatifs de l'échantillon originel. Par contre, puisque sur les 17 variables incluses dans l'analyse, seulement une variable (l'identification sociale) différencie de manière importante les participants restants des participants n'ayant pas complété la 2^{ème} partie du questionnaire, l'échantillon conservé devrait être, en très grande partie, similaire à l'échantillon originel. De plus, il est rassurant que les individus ayant complété la présente étude en entier n'aient pas rapporté des réponses significativement différentes de ceux ne l'ayant pas terminée sur les autres variables qui nous intéressent. Celles-ci correspondent aux perceptions de discrimination, à la privation relative, à l'estime collective et à l'estime personnelle. La représentativité de l'échantillon conservé demeure donc peu menacée.

Les données qui déviaient de plus de trois écart-types de la moyenne pour chaque variable et qui possédaient aussi une distance de Mahalanobis plus grande que le critère d'exclusion fixé à $p < 0,001$ ont été considérées comme des valeurs extrêmes. Deux participants parmi les 153 ont ainsi été retirés des analyses subséquentes. Par ailleurs, les

données manquantes parmi les 151 répondants restants ont été traitées par imputation simple en utilisant la procédure PROC MI dans SAS (version 9.1).

Les analyses préliminaires ont révélé que les données affichaient une distribution normale en général, où la majorité des mesures présentait un degré d'aplatissement et d'asymétrie acceptables, soit entre -1 et +1 (Tabachnick & Fidell, 2001). Parmi les 11 variables indépendantes et dépendantes, seulement deux variables ont obtenu des mesures d'aplatissement ou d'asymétrie plus élevées que +1 ou plus basses que -1, où la valeur la plus extrême s'élevait à 3,88. Ces variables correspondent à la privation relative cognitive et l'estime personnelle dans la seconde partie du questionnaire. Étant donné que la diversité des réponses sur ces variables pourrait témoigner de la variabilité des conséquences de la discrimination sur, entre autres, l'estime personnelle, les réponses sur ces variables devraient être conservées tel quel pour les analyses subséquentes.

Analyses descriptives

Dans cette section des résultats, cinq analyses statistiques ont été effectuées. La première analyse visait à vérifier si la manipulation expérimentale avait été efficace afin de susciter des perceptions de discrimination différentes parmi les participants ayant lu des extraits de journaux comprenant soit de la discrimination explicite soit de la discrimination ambiguë. La deuxième analyse avait pour but de déterminer si la crédibilité des extraits était équivalente pour les extraits présentant de la discrimination explicite comparativement à ceux comprenant de la discrimination ambiguë. Deux séries d'analyses additionnelles avaient pour objectif d'évaluer si les réponses des participants aux 1^{ère} et 2^{ème} parties du questionnaire différaient selon le temps écoulé avant qu'ils complètent le questionnaire en entier ou selon leurs caractéristiques démographiques.

Finalement, l'impact de la désirabilité sociale sur les réponses des participants a été investigué.

Premièrement, dans le but de vérifier si la lecture des extraits s'était avérée une manipulation efficace des perceptions de discrimination, une MANOVA a été effectuée. L'analyse a révélé une différence significative entre les participants ayant lu les extraits présentant de la discrimination explicite comparativement à ceux ayant lu les extraits comprenant de la discrimination ambiguë. Le lambda de Wilks pour la MANOVA correspond à $F(1, 148) = 6,97, p < 0,001, \eta^2 = 0,09$. Tel que prévu par la manipulation expérimentale, les personnes ayant lu les extraits démontrant de la discrimination explicite ont perçu significativement plus de discrimination dans les textes ($M = 6,70, \acute{E}-T = 2,24$), $F(1, 148) = 8,34, p < 0,01, \eta^2 = 0,05$, que les personnes ayant lu les extraits présentant de la discrimination ambiguë ($M = 5,66, \acute{E}-T = 2,19$). De plus, les individus dans la condition expérimentale de discrimination explicite ont significativement moins perçu dans les extraits des facteurs n'ayant aucun lien avec la discrimination ($M = 3,85, \acute{E}-T = 1,84$), $F(1, 148) = 13,36, p < 0,001, \eta^2 = 0,08$, que les participants dans la condition de discrimination ambiguë ($M = 4,37, \acute{E}-T = 1,83$). Tous ces résultats confirment que la manipulation expérimentale a été efficace afin d'induire des perceptions de discrimination différentes chez les participants selon le type d'extraits lu.

Afin de s'assurer que les deux types d'extraits ne différaient pas en termes de crédibilité, un test t pour groupes indépendants a été effectué. Le test a révélé que les extraits démontrant de la discrimination explicite ($M = 6,16, \acute{E}-T = 2,52$) ne possédaient pas un niveau de crédibilité significativement différent de celui correspondant aux extraits comprenant de la discrimination ambiguë ($M = 6,25, \acute{E}-T = 2,00$), $t(142,46) = -0,26, p = ns$. Un score moyen de 6 pour chaque type d'extraits correspond sur l'échelle

de mesure utilisée à un niveau entre *modérément crédibles* et *assez crédibles*. Suite à cette analyse, il est donc possible d'affirmer que les deux types d'extraits présentés étaient aussi crédibles l'un que l'autre. De ce fait, si des réponses différentes émergent en lien avec les extraits dans les analyses subséquentes, la crédibilité des textes ne pourra être considérée comme un facteur pouvant expliquer ces différences.

Une MANOVA a ensuite été exécutée afin de vérifier si les réponses des participants sur 6 variables indépendantes et dépendantes mesurées dans la 2^{ème} partie du questionnaire différaient selon le type d'extraits lu. Les moyennes et écart-types des variables mesurées en 2^{ème} partie du questionnaire pour les participants ayant lu l'un ou l'autre des deux types d'extraits sont présentés au Tableau 2. La MANOVA a révélée un lambda de Wilks non significatif, $F(1, 142) = 0,63, p = ns$, suggérant que les réponses des participants dans la condition expérimentale de discrimination explicite ne différaient pas significativement de celles des répondants dans la condition de discrimination ambiguë.

Tableau 2

Moyennes et écart-types (entre parenthèses) des variables mesurées en 2^{ème} partie du questionnaire selon le type d'extraits lu (N = 149)

Variable en 2 ^{ème} partie du questionnaire	Discrimination explicite (n = 76)	Discrimination ambiguë (n = 73)
Identification sociale	4.42 (1.20)	4.43 (1.09)
Estime collective	5.31 (0.81)	5.27 (0.77)
Estime personnelle	6.06 (0.65)	5.86 (0.84)
Privation relative cognitive	6.42 (1.05)	6.28 (0.87)
Privation relative affective	5.65 (1.42)	5.51 (1.31)
Perceptions de discrimination	6.32 (2.38)	6.33 (2.26)

Le laps de temps écoulé entre les 1^{ère} et 2^{ème} parties du questionnaire a été calculé et variait entre 6 et 60 jours, soit entre environ 1 et 8 semaines et demi ($M = 22,69$ jours, $\acute{E}-T = 10,21$ jours). Étant donné cette grande variabilité, une analyse corrélacionnelle a été effectuée afin de vérifier si le laps de temps était associé de manière significative à la privation relative, aux perceptions de discrimination, à l'estime personnelle en 2^{ème} partie du questionnaire et au changement de l'identité sociale. Le changement de l'identité sociale était ici calculé séparément pour chaque composante de l'identité sociale. Afin de calculer le changement de l'identification sociale, l'identification sociale mesurée avant la lecture des extraits fictifs de journaux était soustraite de l'identification sociale rapportée par les participants après avoir lu les extraits. De façon similaire, le changement de l'estime collective a été obtenu en soustrayant l'estime collective en 1^{ère} partie du questionnaire de l'estime collective mesurée en 2^{ème} partie du questionnaire. Ainsi, un score positif, pouvant aller jusqu'à 6, signifie que l'identité sociale des participants a augmenté suite à la lecture des extraits fictifs de journaux comparativement à avant de les avoir lu. À l'opposé, un score négatif correspond à une diminution de l'identité sociale de la 1^{ère} à la 2^{ème} partie du questionnaire; la diminution maximale possible étant de -6. L'analyse corrélacionnelle a donc révélé une seule corrélation significative entre le laps de temps écoulé entre les 1^{ère} et 2^{ème} parties du questionnaire et le changement de l'estime collective, $r = -0,18$, $p < 0,05$. Ce résultat suggère que plus la passation de la 2^{ème} partie du questionnaire était espacée de la passation de la 1^{ère} partie, plus l'estime collective des participants diminuait suite à la lecture des extraits de journaux fictifs. Étant donné que le laps de temps écoulé entre les 1^{ère} et 2^{ème} parties du questionnaire pourrait expliquer, du moins en partie, tout

changement de l'estime collective, cette variable devra être contrôlée statistiquement lors des analyses visant à tester les hypothèses du mémoire.

Par ailleurs, huit MANOVA ont été effectuées afin de vérifier si les réponses en lien avec les variables indépendantes et dépendantes dans les 1^{ère} et 2^{ème} parties du questionnaire différaient selon le genre, l'état civil, la citoyenneté, le niveau d'éducation, l'occupation principale, la situation économique, le mode de passation de la 1^{ère} partie du questionnaire (Internet ou en personne) et la langue du questionnaire (français ou anglais). Les MANOVA ont révélé que les participants ne présentaient pas de réponses différentes, tel qu'évalué avec le lambda de Wilks, selon leur genre, $F(1, 134) = 1,04, p = ns$, état civil, $F(1, 131) = 0,74, p = ns$, citoyenneté, $F(1, 129) = 0,93, p = ns$, ou niveau d'éducation, $F(1, 118) = 0,93, p = ns$. Les réponses des participants ne différaient pas non plus selon leur occupation principale, $F(1, 122) = 0,91, p = ns$, situation économique, $F(1, 129) = 0,89, p = ns$, mode de passation, $F(1, 134) = 1,21, p = ns$, ou la langue du questionnaire, $F(1, 134) = 1,24, p = ns$. Il n'est donc pas nécessaire de contrôler pour ces variables démographiques lors des régressions hiérarchiques visant à tester nos hypothèses. Toutefois, il est à noter qu'il existe néanmoins la possibilité que l'absence de différences statistiquement significatives puisse être expliquée par un manque de puissance statistique des MANOVA en raison des nombreuses variables incluses dans les analyses.

De plus, afin de vérifier si l'âge, la connaissance du français et de l'anglais, et le temps de résidence au Québec étaient associés à des différences quant aux variables indépendantes et dépendantes, des corrélations ont été calculées. Les résultats obtenus sont présentés au Tableau 3. Des corrélations significatives ont principalement révélé que plus les participants étaient âgés, plus ils rapportaient de la privation relative

Tableau 3

Corrélations entre des variables démographiques, et les variables indépendantes et dépendantes en 1^{ère} et 2^{ème} parties du questionnaire

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1. Age	--	0,04	-0,18*	0,09	0,01	0,04	-0,01	-0,09	-0,08	0,09	0,10	0,19*	0,02	-0,11	-0,11
2. Connaissance du français		--	0,43***	0,23**	-0,03	0,16*	0,33***	-0,00	-0,01	0,29***	0,01	0,00	0,11	-0,02	-0,19*
3. Connaissance de l'anglais			--	0,36***	0,07	0,10	0,16*	0,05	0,04	0,20*	0,14	0,04	0,12	-0,04	-0,06
4. Temps au Québec (mois)				--	0,18*	0,15	0,25**	0,10	-0,06	0,25**	0,04	0,03	0,14	-0,10	-0,25**
5. Identification sociale en 1 ^{ère} partie					--	0,38***	0,03	0,63***	0,17*	0,05	0,03	0,05	0,05	-0,40***	-0,24**
6. Estime collective en 1 ^{ère} partie						--	0,14	0,22**	0,59***	0,12	-0,25**	-0,20*	-0,26***	-0,19*	-
7. Estime personnelle en 1 ^{ère} partie							--	0,01	0,12	0,72***	0,00	0,01	0,11	-0,03	0,44***
8. Identification sociale en 2 ^{ème} partie								--	0,19*	0,00	0,10	0,21**	0,12	0,45***	-0,04
9. Estime collective en 2 ^{ème} partie									--	0,19*	-0,29***	-0,20*	-0,34***	0,01	0,46***
10. Estime personnelle en 2 ^{ème} partie										--	-0,00	-0,03	0,07	-0,07	0,01
11. PR cognitive											--	0,73***	0,42***	0,08	-0,05
12. PR affective												--	0,45***	0,19*	-0,01
13. Perceptions de discrimination													--	0,10	-0,12
14. Changement de l'identification sociale														--	0,23**
15. Changement de l'estime collective															--

Note. [†] $p < 0,10$, * $p < 0,05$, ** $p < 0,01$, *** $p < 0,001$ (bilatéral).

affective. Aussi, une meilleure connaissance du français était associée à une estime collective et estime personnelle plus élevées en 1^{ère} partie du questionnaire, une estime personnelle plus forte en 2^{ème} partie, ainsi qu'à une diminution de l'estime collective de la 1^{ère} à la 2^{ème} partie du questionnaire. La connaissance de l'anglais a été corrélée positivement à l'estime personnelle des participants en 1^{ère} et 2^{ème} parties du questionnaire. Enfin, plus les participants résidaient au Québec depuis longtemps, plus ils s'identifiaient fortement à leur groupe et avaient une estime personnelle élevée en 1^{ère} partie du questionnaire, une estime personnelle forte en 2^{ème} partie, et que leur estime collective diminuait de la 1^{ère} à la 2^{ème} partie du questionnaire. Ces résultats suggèrent que la connaissance du français et le temps de résidence au Québec influencent particulièrement l'identité sociale ou le changement de l'identité sociale chez les participants. Pour cette raison, il est nécessaire que les régressions hiérarchiques qui seront ensuite effectuées contrôlent pour la connaissance du français et le temps de résidence au Québec des participants.

Finalement, nous avons aussi évalué le degré de désirabilité sociale des participants, une mesure qui avait été incluse en 1^{ère} partie du questionnaire. En moyenne, les participants ont obtenu un score de 9,90 ($\bar{E}-T = 2,43$) sur l'échelle de désirabilité sociale constituée de 14 items. Il a été vérifié que la désirabilité sociale ne différait pas selon le genre ou le type d'extraits lus. Une analyse de variance (ANOVA) 2 X 2 a été effectuée à cette fin, démontrant que ni le genre, $F(1, 147) = 0,33, p = ns$, ni le type d'extraits présenté, $F(1, 147) = 0,00, p = ns$, constituaient des facteurs influençant la désirabilité sociale de manière significative. Ainsi, les hommes et les femmes ont rapporté environ le même degré de désirabilité sociale, de même que les

participants qui avaient lu l'un ou l'autre des deux types d'extraits de journaux (avec discrimination explicite ou ambiguë).

Ensuite, nous voulions vérifier si la désirabilité sociale était corrélée avec les variables indépendantes et dépendantes de l'étude. Les analyses corrélationnelles ont révélé que la désirabilité sociale n'était corrélée à aucune variable indépendante ou dépendante de manière significative. Ce résultat élimine donc la possibilité que les réponses des participants aient été influencées par la désirabilité sociale. Ainsi, la désirabilité sociale ne sera pas contrôlée statistiquement lors des analyses subséquentes.

Régressions hiérarchiques

La privation relative en tant que modérateur du changement de l'identité sociale.

Dans le but de tester les hypothèses I, Ia et Ib, huit régressions hiérarchiques ont été effectuées. Les variables indépendantes incluses dans les régressions étaient d'une part, les perceptions de discrimination, et d'autre part, la privation relative, sous sa composante soit cognitive soit affective. Étant donné que nous étions intéressées à prédire le changement de l'identité sociale, le changement de l'identification sociale et le changement de l'estime collective correspondent aux deux variables dépendantes évaluées. L'ensemble de ces variables a été inclus dans les analyses dans un souci de s'assurer de la consistance des résultats obtenus en lien avec les hypothèses I, Ia et Ib. Les huit régressions hiérarchiques effectuées se divisent donc de la façon suivante. Deux régressions hiérarchiques ont tout d'abord été exécutées dans le but de prédire chacune des deux composantes du changement de l'identité sociale (changement de l'identification sociale et de l'estime collective) dans un contexte de discrimination explicite en fonction des perceptions de discrimination et de la privation relative sous sa forme cognitive. Les deux mêmes régressions ont ensuite été effectuées en utilisant cette

fois la privation relative affective plutôt que cognitive afin de prédire le changement de l'identité sociale. Ensuite, les quatre analyses mentionnées ont été exécutées en lien avec le contexte de discrimination ambiguë.

Afin de vérifier l'effet modérateur de la privation relative prédit dans l'hypothèse I, la méthode statistique proposée par Baron et Kenny (1986) a été utilisée pour tester la présence d'une variable modératrice (privation relative) dans la prédiction du changement de l'identité sociale en contexte de discrimination. Selon ces auteurs, la première étape consiste en prédire la variable dépendante en fonction de la variable indépendante. La seconde étape nécessite ensuite d'introduire le terme d'interaction comme prédicteur additionnel de la variable dépendante. L'effet de la variable modératrice est démontré lorsque le terme d'interaction s'avère un prédicteur significatif de la variable dépendante à l'étape 2. Dans le but de respecter les consignes émises par Baron et Kenny (1986), les régressions hiérarchiques exécutées ont ainsi inclus comme variables dépendantes soit le changement de l'identification sociale ou le changement de l'estime collective. Ensuite, au bloc 1, les perceptions de discrimination et la privation relative (cognitive ou affective) ont été entrées en tant que variables indépendantes. Enfin, le terme d'interaction (perceptions de discrimination X privation relative) a été introduit au bloc 2³. Celui-ci a été généré en multipliant les valeurs centrées des perceptions de discrimination et de la privation relative, tel que suggéré par Cohen, Cohen, West et Aiken (2003). Les valeurs centrées de chaque variable ont été calculées

³ Nous avons également effectué toutes les régressions hiérarchiques en incluant au bloc 1, le temps écoulé entre les 1^{ère} et 2^{ème} parties du questionnaire, la connaissance du français et le temps de résidence au Québec, au bloc 2, les perceptions de discrimination et la privation relative, et au bloc 3, le terme d'interaction. Étant donné que les résultats étaient similaires à ceux trouvés lorsque le temps écoulé entre les deux parties du questionnaire, la connaissance du français et le temps de résidence au Québec n'étaient pas inclus dans les régressions, nous avons préféré présenter les résultats sans ces deux variables dans le but de simplifier la section « résultats ».

en soustrayant la réponse de chaque participant pour chaque variable par la moyenne générale de la variable.

Par ailleurs, malgré que l'hypothèse I suggère un effet modérateur de la privation relative entre les perceptions de discrimination et le changement de l'identité sociale, il est impossible d'écarter totalement la possibilité que la privation relative s'avère un médiateur des effets des perceptions de discrimination sur le changement de l'identité sociale. Selon Baron et Kenny (1986), une relation médiatrice serait suggérée si les trois conditions suivantes sont respectées: La première condition est que les perceptions de discrimination constituent un prédicteur significatif de la privation relative. La deuxième nécessite que les perceptions de discrimination prédisent significativement le changement de l'identité sociale. La troisième souligne que la privation relative devrait prédire significativement le changement de l'identité sociale lorsque celui-ci est régressé en fonction des perceptions de discrimination et de la privation relative. De plus, le lien entre les perceptions de discrimination et le changement de l'identité sociale devrait être plus faible qu'en l'absence de la privation relative. Lors des analyses visant à tester les hypothèses de recherche, ces trois conditions seront considérées dans l'éventualité où la privation relative s'avérerait un facteur médiateur entre les perceptions de discrimination et le changement de l'identité sociale.

Les résultats des régressions hiérarchiques visant à tester le rôle modérateur de la privation relative pour chacun des deux types d'extraits de journaux (soit explicite ou ambiguë) sont maintenant présentés. Premièrement, lorsque l'interaction entre les perceptions de discrimination et la privation relative cognitive est considérée, les

résultats présentés au Tableau 4 sont obtenus⁴. Les facteurs d'inflation de la variance (FIV) associés aux variables indépendantes entrées dans les régressions sont également présentés afin d'être en mesure de détecter toute colinéarité entre ces variables. Ainsi, étant donné que les FIV obtenus se rapprochent de 1 et sont loin d'excéder 10, le seuil limite indicateur de colinéarité (Neter, Wasserman, & Kutner, 1990), les variables indépendantes incluses dans les régressions ne sont pas colinéaires. Par ailleurs, l'interaction entre les perceptions de discrimination et la privation relative cognitive ne ressort pas de manière significative comme un prédicteur du changement de l'identification sociale. Ceci ni parmi les participants ayant lu des extraits de journaux comprenant de la discrimination explicite, ni parmi ceux ayant été exposés à de la discrimination ambiguë. Les mêmes résultats sont trouvés quand le changement de l'estime collective est prédit. Ainsi, les résultats en lien avec le changement de l'identification sociale et le changement de l'estime collective n'appuient pas l'hypothèse I du mémoire. De plus, les perceptions de discrimination et la privation relative cognitive, lorsque considérées seules, ne prédisent ni le changement de l'identification sociale ni celui de l'estime collective. Ceci s'est avéré vrai à la fois dans un contexte de discrimination explicite et de discrimination ambiguë.

Par ailleurs, la privation relative cognitive ne s'avère pas une variable médiatrice entre les perceptions de discrimination et le changement de l'identité sociale, ceci ni dans un contexte de discrimination explicite ni de discrimination ambiguë. Cette constatation est dérivée du fait que la troisième condition proposée par Baron et Kenny

⁴ Lorsque des ANOVA 2 X 2 à mesures répétées sont effectuées, où les perceptions de discrimination et la privation relative cognitive sont divisées en deux (scores bas versus élevés) à la médiane afin de constituer les deux variables indépendantes et chaque composante de l'identité sociale avant et après la lecture des extraits de journaux correspond à la variable dépendante répétée, les résultats obtenus sont similaires à ceux présentés au Tableau 4.

Tableau 4
Résultats des régressions hiérarchiques visant à prédire le changement de l'identité sociale en fonction des perceptions de discrimination et de la privation relative cognitive

Type d'extraits de journaux	Discrimination explicite ($n = 76$)										Discrimination ambiguë ($n = 70$)																				
	Changement de l'identification sociale					Changement de l'estime collective					Changement de l'identification sociale					Changement de l'estime collective															
	SE		β	FIV	R	SE		β	FIV	R	SE		β	FIV	R	SE		β	FIV	R											
B	B	B				B	B				B	B				B	B				B	B	B								
Variable dépendante																															
Variable indépendante	B	B	β	FIV	R	B	B	β	FIV	R	B	B	β	FIV	R	B	B	β	FIV	R											
Bloc 1					0,23					0,04					0,09					0,22											
Privation relative cognitive	0,16	0,11	0,19	1,30						0,02	0,09	0,03	1,30						-0,10	0,15	-0,08	1,14						-0,03	0,10	-0,04	1,14
Perceptions de discrimination	0,02	0,05	0,06	1,30						-0,02	0,04	-0,05	1,30						0,04	0,06	0,08	1,14						-0,06	0,04	-0,20	1,14
Bloc 2					0,24					0,15					0,10					0,22											
Privation relative cognitive	0,14	0,11	0,17	1,34						0,04	0,09	0,06	1,34						-0,09	0,16	-0,08	1,15						-0,03	0,10	-0,04	1,15
Perceptions de discrimination	0,02	0,05	0,05	1,34						-0,01	0,04	-0,02	1,34						0,03	0,06	0,07	1,16						-0,06	0,04	-0,20	1,16
Perceptions de discrimination X privation relative cognitive	-0,03	0,04	-0,08	1,12						0,04	0,03	0,15	1,12						-0,02	0,07	-0,03	1,03						0,01	0,04	0,04	1,03

Note. Concernant les extraits comprenant de la discrimination explicite, pour le changement de l'identification sociale, $R^2 = 0,05$ pour le Bloc 1 ($p = ns$); $\Delta R^2 = 0,01$ pour le Bloc 2 ($ps = ns$). Pour le changement de l'estime collective, $R^2 = 0,00$ pour le Bloc 1 ($p = ns$); $\Delta R^2 = 0,02$ pour le Bloc 2 ($ps = ns$). Concernant les extraits comprenant de la discrimination ambiguë, pour le changement de l'identification sociale, $R^2 = 0,01$ pour le Bloc 1 ($p = ns$); $\Delta R^2 = 0,00$ pour le Bloc 2 ($ps = ns$). Pour le changement de l'estime collective, $R^2 = 0,05$ pour le Bloc 1 ($p = ns$); $\Delta R^2 = 0,00$ pour le Bloc 2 ($ps = ns$).

¹ $p < 0,10$, * $p < 0,05$, ** $p < 0,01$, *** $p < 0,001$ (bilatéral).

(1986) concernant une relation médiatrice, soit que la privation relative cognitive devrait prédire significativement le changement de l'identité sociale en la présence des perceptions de discrimination comme prédicteur additionnel au Bloc 1 des régressions hiérarchiques, n'est pas respectée.

Deuxièmement, quand l'interaction entre les perceptions de discrimination et la privation relative affective est analysée, les résultats présentés au Tableau 5 sont trouvés⁵, soulignant l'absence de colinéarité entre les variables indépendantes. Si le changement de l'identification sociale est tout d'abord examiné, le terme d'interaction s'avère non significatif à la fois dans un contexte de discrimination explicite et de discrimination ambiguë, ce qui infirme notre hypothèse I. Par contre, l'interaction entre les perceptions de discrimination et la privation relative affective s'avère significative afin de prédire le changement de l'estime collective dans un contexte de la discrimination explicite, $\beta = 0,29$, $p < 0,05$. Dans un contexte de discrimination ambiguë, le terme d'interaction n'est toutefois pas un prédicteur significatif du changement de l'estime collective, $\beta = -0,08$, $p = ns$. Les résultats obtenus en lien avec le changement de l'estime collective confirment donc partiellement l'hypothèse I. En effet, nous avons prédit que la privation relative s'avérerait un modérateur du changement des

⁵ Lorsque des ANOVA 2 X 2 à mesures répétées sont effectuées, où les perceptions de discrimination et la privation relative cognitive sont divisées en deux (scores bas versus élevés) à la médiane afin de constituer les deux variables indépendantes et chaque composante de l'identité sociale avant et après la lecture des extraits de journaux correspond à la variable dépendante répétée, les résultats obtenus sont similaires à ceux présentés au Tableau 5. Ainsi, l'interaction entre les perceptions de discrimination (basses versus élevées), la privation relative affective (basse versus élevée) et l'estime collective (avant versus après la lecture des extraits) est statistiquement significative, selon le lambda de Wilks, dans un contexte de discrimination explicite, $F(1, 72) = 6,68$, $p = 0,01$, $\eta^2 = 0,09$, mais non de discrimination ambiguë, $F(1, 66) = 0,02$, $p = ns$, $\eta^2 = 0,00$. Toutefois, l'interaction entre les perceptions de discrimination (basses versus élevées), la privation relative affective (basse versus élevée) et l'identification sociale (avant versus après la lecture des extraits) tend également à être statistiquement significative en réponse à de la discrimination explicite, $F(1, 72) = 3,77$, $p < 0,10$, $\eta^2 = 0,05$, mais non ambiguë, $F(1, 66) = 1,77$, $p = ns$, $\eta^2 = 0,03$.

Tableau 5
Résultats des régressions hiérarchiques visant à prédire le changement de l'identité sociale en fonction des perceptions de discrimination et de la privation relative affective

Type d'extraits de journaux	Discrimination explicite ($n = 76$)										Discrimination ambiguë ($n = 70$)									
	Changement de l'identification sociale					Changement de l'estime collective					Changement de l'identification sociale					Changement de l'estime collective				
	SE		β	FIV	R	SE		β	FIV	R	SE		β	FIV	R	SE		β	FIV	R
B	B	B				B	B				B	B				B	B			
Variable dépendante	Variable indépendante																			
Bloc 1	0,27 ^t					0,08					0,11					0,22				
Privation relative affective	0,16	0,08	0,26*	1,36		0,05	0,07	0,09	1,36		0,09	0,10	0,11	1,19		-0,01	0,07	0,03	1,19	
Perceptions de discrimination	0,01	0,05	0,02	1,36		-0,02	0,04	-0,08	1,36		0,00	0,06	0,00	1,19		-0,07	0,04	-0,23 ^t	1,19	
Bloc 2	0,29 ^t					0,28					0,21					0,23				
Privation relative affective	0,17	0,08	0,28*	1,42		0,08	0,07	0,16	1,42		0,07	0,10	0,09	1,21		0,01	0,07	0,02	1,21	
Perceptions de discrimination	0,02	0,05	0,04	1,42		-0,00	0,04	-0,01	1,42		-0,01	0,06	-0,02	1,21		-0,07	0,04	-0,24 ^t	1,21	
Perceptions de discrimination X privation relative affective	0,02	0,03	0,10	1,18		0,06	0,03	0,29*	1,18		-0,05	0,04	-0,18	1,04		-0,02	0,02	-0,08	1,04	

Note. Concernant les extraits comprenant de la discrimination explicite, pour le changement de l'identification sociale, $R^2 = 0,07$ pour le Bloc 1 ($p < 0,10$); $\Delta R^2 = 0,01$ pour le Bloc 2 ($ps = ns$). Pour le changement de l'estime collective, $R^2 = 0,01$ pour le Bloc 1 ($p = ns$); $\Delta R^2 = 0,07$ pour le Bloc 2 ($ps < 0,05$). Concernant les extraits comprenant de la discrimination ambiguë, pour le changement de l'identification sociale, $R^2 = 0,01$ pour le Bloc 1 ($p = ns$); $\Delta R^2 = 0,03$ pour le Bloc 2 ($ps = ns$). Pour le changement de l'estime collective, $R^2 = 0,05$ pour le Bloc 1 ($p = ns$); $\Delta R^2 = 0,01$ pour le Bloc 2 ($ps = ns$).

^t $p < 0,10$, * $p < 0,05$, ** $p < 0,01$, *** $p < 0,001$ (bilatéral).

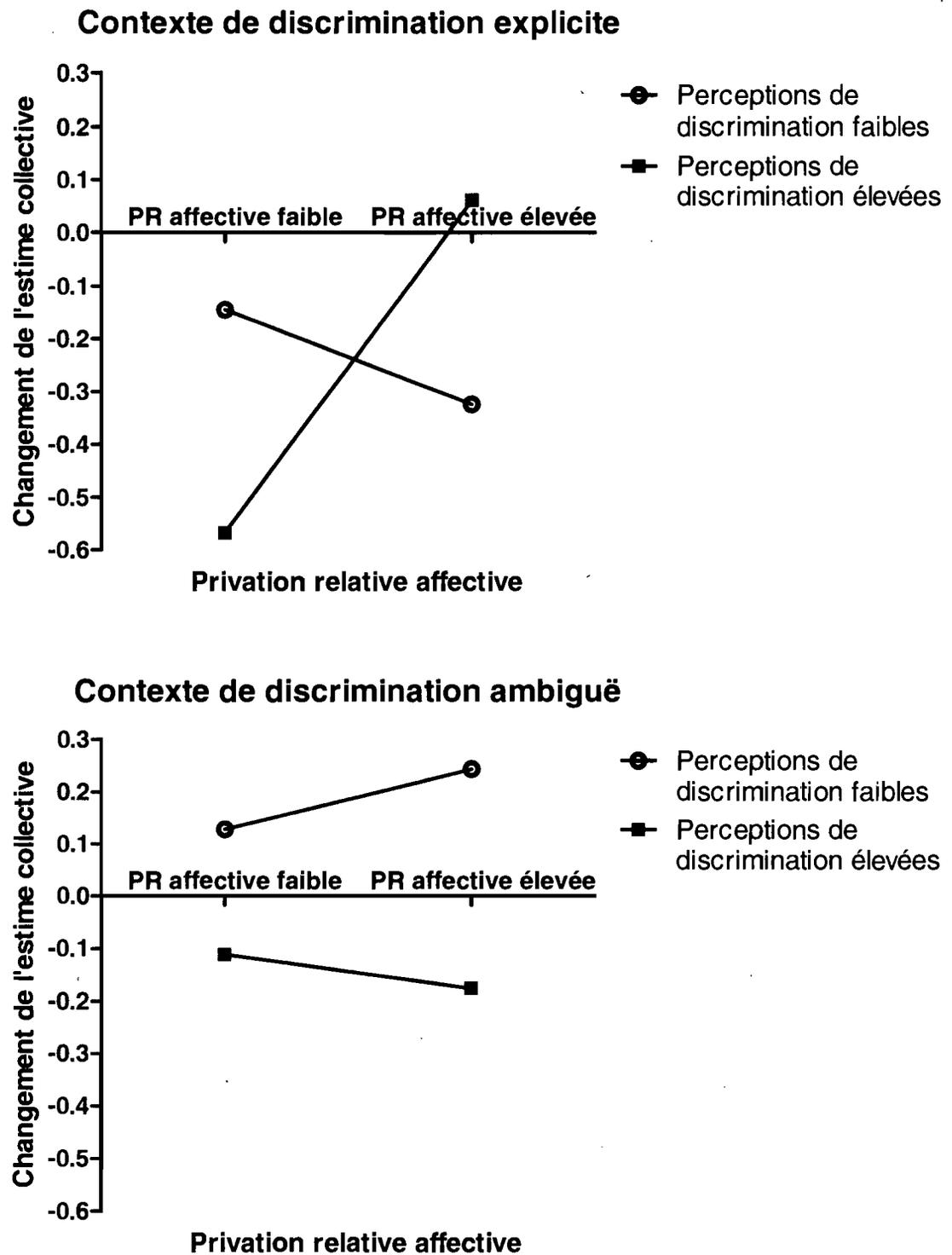
deux composantes de l'identité sociale dans des contextes à la fois de discrimination explicite et ambiguë. Afin d'être en mesure d'examiner de plus près l'interaction significative prédisant le changement de l'estime collective dans un contexte de discrimination explicite et d'ainsi pouvoir tester l'hypothèse Ia, la Figure 1 est présentée. La même interaction, toutefois trouvée non significative dans le contexte de discrimination ambiguë, y est également représentée dans le but de pouvoir valider l'hypothèse Ib.

En examinant la figure, il est possible de constater que la privation relative affective influence différemment le changement de l'estime collective dans un contexte de discrimination explicite comparativement à un contexte de discrimination ambiguë. Plus précisément, face à de la discrimination explicite, les participants percevant beaucoup de discrimination et ressentant une forte privation relative affective ont légèrement augmenté leur estime collective suite à la lecture des extraits. Ce résultat confirme donc l'hypothèse Ia. Dans un contexte de discrimination ambiguë, les répondants percevant que leur groupe était particulièrement discriminé et ressentant beaucoup de privation relative affective ont diminué leur estime collective suite à la lecture des extraits, ce qui appuie l'hypothèse Ib.

Par ailleurs, les participants qui ont perçu beaucoup de discrimination, mais qui ont ressenti peu de privation relative affective, ont démontré une diminution drastique de l'estime collective suite à la lecture des extraits explicitement discriminatoires. Parmi les participants ayant lu les extraits de journaux comprenant de la discrimination ambiguë, l'estime collective avait toutefois peu changé. Lorsque les participants percevaient que leur groupe était peu discriminé, le fait de ressentir beaucoup de privation relative affective était associé à une diminution de l'estime collective face à de la discrimination

Figure 1

Graphique de l'interaction entre les perceptions de discrimination et la privation relative affective afin de prédire le changement de l'estime collective selon le type d'extraits lu



explicite, alors qu'il concordait avec une hausse de l'estime collective en contexte de discrimination ambiguë. Enfin, les individus ayant perçu que leur groupe était peu discriminé et ressentant également peu de privation relative affective, ont légèrement diminué leur estime collective dans un contexte de discrimination explicite. Au contraire, les extraits comprenant de la discrimination ambiguë ont induit une légère augmentation de l'estime collective chez les participants percevant peu de discrimination et ressentant une faible privation relative affective.

En plus de l'interaction significative trouvée entre les perceptions de discrimination et la privation relative affective dans un contexte de discrimination explicite, les analyses soulignent un autre résultat significatif. En effet, les régressions ont révélé que plus les répondants ressentaient de la privation relative affective, plus ils augmentaient leur identification à leur groupe, mais encore une fois, seulement suite à la lecture des extraits présentant de la discrimination explicite, $\beta = 0,28$, $p < 0,05$. Par ailleurs, il a également été trouvé que, face à de la discrimination ambiguë seulement, le degré de discrimination perçu envers son groupe tendait à être un prédicteur du changement de l'estime collective, $\beta = -0,24$, $p < 0,10$. Ainsi, plus les participants percevaient que leur groupe était discriminé au Québec, plus leur estime collective avait diminuée après la lecture des extraits comportant de la discrimination ambiguë.

Enfin, concernant le rôle médiateur potentiel de la privation relative affective, le fait que celle-ci prédise de manière significative le changement de l'identification sociale au Bloc 1 de la régression hiérarchique dans un contexte de discrimination explicite pourrait répondre en partie à la troisième condition proposée par Baron et Kenny (1986). Afin de vérifier si la deuxième condition d'une relation médiatrice est également remplie, soit que les perceptions de discrimination affectent significativement

le changement de l'identification sociale, une régression simple a été effectuée. Les résultats de la régression simple ont révélé que les perceptions de discrimination ne prédisent pas significativement le changement de l'identification sociale, $R = 0,15$, $p = ns$. Ainsi, la privation relative affective ne constitue en aucun cas une variable médiatrice entre les perceptions de discrimination et le changement de l'identité sociale, que ce soit en contexte de discrimination explicite ou ambiguë.

Lien entre le changement de l'identité sociale et le bien-être psychologique. Afin de tester l'hypothèse II du mémoire, des régressions hiérarchiques ont également été effectuées. De plus, pour vérifier si le changement de l'identité sociale prédit l'estime personnelle suite à la lecture des extraits, nous avons décidé de contrôler pour l'estime personnelle en 1^{ère} partie du questionnaire. Le but de ce contrôle statistique était de déterminer si le changement de l'identité sociale pourrait protéger l'estime personnelle spécifiquement face à une situation de discrimination explicite ou ambiguë. Ainsi, il était nécessaire de contrôler avant pour la variabilité dans l'estime personnelle qui n'était pas attribuable à la manipulation expérimentale de discrimination elle-même.

Les régressions effectuées comprennent, au bloc 1, l'estime personnelle en 1^{ère} partie du questionnaire, et au bloc 2, le changement de l'identité sociale (changement de l'identification sociale ou changement de l'estime collective). Les résultats des analyses sont présentés séparément pour les participants ayant lu des extraits de journaux impliquant de la discrimination explicite et pour ceux ayant été confrontés à de la discrimination ambiguë.

Premièrement, dans un contexte de discrimination explicite, les résultats des analyses visant à déterminer si le changement de l'identité sociale prédit l'estime personnelle des participants en 2^{ème} partie du questionnaire sont présentés au Tableau 6.

Tableau 6
Résultats des régressions hiérarchiques pour prédire l'estime personnelle en 2^{ème} partie du questionnaire en fonction du changement de l'identité sociale dans un contexte de discrimination explicite (n = 76)

Composante de l'identité sociale Variable indépendante	Changement de l'identification sociale					Changement de l'estime collective				
	B	SE B	β	FIV	R total	B	SE B	β	FIV	R total
Bloc 1					0,74***					0,74***
Estime personnelle en 1 ^{ère} partie du questionnaire	0,74	0,08	0,74***	1,00		0,74	0,08	0,74***	1,00	
Bloc 2					0,75***					0,77***
Estime personnelle en 1 ^{ère} partie du questionnaire	0,74	0,08	0,74***	1,00		0,74	0,07	0,75***	1,00	
Changement de l'identité sociale	0,04	0,06	0,05	1,00		0,18	0,07	0,19**	1,00	

Note. Pour le changement de l'identification sociale, $R^2 = 0,55$ pour le Bloc 1 ($p < 0,001$); $\Delta R^2 = 0,00$ pour le Bloc 2 ($ps = ns$). Pour le changement de l'estime collective, $R^2 = 0,55$ pour le Bloc 1 ($p < 0,001$); $\Delta R^2 = 0,04$ pour le Bloc 2 ($ps = 0,01$).

^t $p < 0,10$, * $p < 0,05$, ** $p \leq 0,01$, *** $p < 0,001$ (bilatéral).

Tout d'abord, les variables indépendantes incluses dans les régressions hiérarchiques ne présentent aucune colinéarité étant donné que les FIV sont de 1 (Neter et al., 1990). Par ailleurs, les régressions hiérarchiques ont permis de déterminer que le changement de l'identification sociale n'était pas associé à l'estime personnelle. Les résultats ont toutefois également révélé que le changement de l'estime collective prédit de manière significative l'estime personnelle parmi les participants ayant été confronté à de la discrimination explicite, $\beta = 0,19$, $p = 0,01$. Plus précisément, plus l'estime collective augmentait suite à la lecture des extraits comprenant de la discrimination explicite, plus l'estime personnelle des participants était forte.

Deuxièmement, lorsque le changement de l'identité sociale est considéré comme une variable prédictrice de l'estime personnelle après la lecture d'extraits de journaux fictifs présentant de la discrimination de manière ambiguë, les résultats présentés au Tableau 7 sont obtenus. Encore une fois, aucune colinéarité entre les variables indépendantes n'a pu être détectée. Les analyses ont aussi révélé que l'estime personnelle en 2^{ème} partie du questionnaire n'est pas significativement prédite par le changement de l'identification sociale. Par ailleurs, le changement de l'estime collective ne s'est pas non plus révélé un prédicteur significatif de l'estime personnelle en contexte de discrimination ambiguë.

Les résultats en lien avec l'estime personnelle confirment partiellement l'hypothèse II. Le changement de l'estime collective prédit effectivement l'estime personnelle suite à la lecture des extraits présentant de la discrimination explicite, mais non ceux impliquant de la discrimination ambiguë. Ceci appuie l'hypothèse II. Toutefois, le changement de l'identification sociale ne prédisait pas l'estime personnelle dans le contexte de discrimination explicite, ce qui infirme en partie l'hypothèse II.

Tableau 7

Résultats des régressions hiérarchiques pour prédire l'estime personnelle en 2^{ème} partie du questionnaire en fonction du changement de l'identité sociale dans un contexte de discrimination ambiguë ($n = 70$)

Composante de l'identité sociale Variable indépendante	Changement de l'identification sociale					Changement de l'estime collective				
	B	SE B	β	FIV	R total	B	SE B	β	FIV	R total
Bloc 1					0,73***					0,73***
Estime personnelle en 1 ^{ère} partie du questionnaire	0,71	0,08	0,73***	1,00		0,71	0,08	0,73***	1,00	
Bloc 2					0,74***					0,73***
Estime personnelle en 1 ^{ère} partie du questionnaire	0,70	0,08	0,73***	1,00		0,71	0,08	0,73***	1,00	
Changement de l'identité sociale	-0,09	0,07	-0,11	1,00		-0,04	0,10	-0,03	1,00	

Note. Pour le changement de l'identification sociale, $R^2 = 0,54$ pour le Bloc 1 ($p < 0,001$); $\Delta R^2 = 0,01$ pour le Bloc 2 ($ps = ns$). Pour le changement de l'estime collective, $R^2 = 0,54$ pour le Bloc 1 ($p < 0,001$); $\Delta R^2 = 0,00$ pour le Bloc 2 ($ps = ns$).

¹ $p < 0,10$, * $p < 0,05$, ** $p < 0,01$, *** $p < 0,001$ (bilatéral).

Quatrième chapitre

Discussion

Les sociétés et l'environnement social dans lequel évoluent les individus sont en constante mouvance. Ainsi, l'identité des individus est inévitablement appelée à changer et à s'adapter aux incessantes fluctuations des structures sociales les entourant. L'immigration, un phénomène de plus en plus répandu au niveau mondial, constitue d'ailleurs un excellent exemple de la nature souvent changeante du contexte social dans lequel un individu peut vivre. Pour cette raison, l'immigration en particulier a été choisie comme cadre empirique afin d'étudier le changement de l'identité sociale. En plus de changer de manière permanente d'environnement social, les immigrants peuvent être fréquemment confrontés à un défi de taille pouvant particulièrement ébranler leur identité sociale : la discrimination.

Jusqu'à présent, les impacts de la discrimination sur le changement de l'identité sociale, et plus particulièrement sur le changement de l'identification sociale associée à un groupe minoritaire, demeuraient mitigés et non investigués empiriquement. D'une part, certains chercheurs avaient proposé que la discrimination pourrait induire une augmentation de l'identification sociale (Hornsey & Hogg, 2000). Paradoxalement, d'autres auteurs avaient, d'une autre part, avancé que la discrimination pourrait mener à une diminution de l'identification sociale stigmatisée (Major & O'Brien, 2005; Tajfel & Turner, 1979). Face à ce paradoxe, il s'avérait nécessaire d'évaluer les facteurs pouvant influencer le changement de l'identité sociale chez les membres d'un groupe minoritaire et ainsi pouvant déterminer si un individu augmente ou diminue son identification sociale face à de la discrimination. En d'autres mots, le premier but du présent mémoire

était d'examiner le processus psychologique sous-jacent au changement de l'identité sociale chez les individus discriminés.

La discrimination peut se présenter principalement sous deux formes : explicite et ambiguë. Étant donné que la discrimination explicite a été associée à des perceptions de discrimination différentes de celles induites par de la discrimination ambiguë (Crocker & Major, 1989), nous étions également intéressées à comparer le processus du changement de l'identité sociale dans ces deux contextes de discrimination.

Afin de mieux comprendre le mécanisme psychologique sous-jacent au changement de l'identité sociale parmi les membres d'un groupe minoritaire en contexte de discrimination, le concept de la privation relative a été utilisé. Nous avons ainsi avancé comme hypothèse I que la privation relative jouerait un rôle de modérateur dans le changement de l'identité sociale en contexte de discrimination. Plus spécifiquement, deux sous hypothèses originales ont été proposées afin d'expliquer le changement de l'identité sociale dans des contextes de discrimination explicite et ambiguë. Premièrement, l'hypothèse Ia proposait que l'identité sociale augmente dans une situation de discrimination explicite lorsque les participants perçoivent ou ressentent des niveaux élevés de privation relative et de discrimination envers leur groupe. Deuxièmement, l'hypothèse Ib avançait que, dans un contexte de discrimination ambiguë, l'identité sociale diminue lorsque les participants perçoivent ou ressentent des niveaux élevés de privation relative et de discrimination envers leur groupe.

Les résultats obtenus suite à l'étude confirment partiellement l'hypothèse I, Ia et Ib. En effet, seule la composante affective de la privation relative s'est avérée un facteur modérateur significatif entre les perceptions de discrimination et le changement de l'identité sociale, et cela exclusivement dans le contexte de discrimination explicite. De

plus, l'interaction significative trouvée entre la privation relative affective et les perceptions de discrimination ne prédisait que le changement de la composante évaluative de l'identité sociale, soit le changement de l'estime collective. Par ailleurs, l'hypothèse Ia a été confirmée par les résultats obtenus en lien avec la composante affective de la privation relative seulement. En effet, dans le contexte de discrimination explicite, les participants percevant beaucoup de discrimination envers leur groupe et ressentant un degré élevé de privation relative affective avaient augmenté leur estime collective ou tendaient à avoir une estime collective plus élevée. Celle-ci avait toutefois diminué parmi les participants ayant lu des extraits de journaux présentant de la discrimination ambiguë, ce qui appuie l'hypothèse Ib.

La privation relative affective : un élément clé du changement de l'estime collective

Les résultats trouvés en lien avec l'hypothèse I indiquent que la privation relative affective est un élément clé, voire parfois protecteur, du changement de l'estime collective chez les membres d'un groupe minoritaire en réponse à de la discrimination explicite. À l'opposé, dans un contexte de discrimination ambiguë, le fait d'être insatisfait de la situation de son groupe ou non change peu la manière dont les individus perçoivent le groupe stigmatisé.

La découverte que le changement de l'estime collective parmi les membres d'un groupe minoritaire peut être prédit par l'interaction entre la privation relative affective et les perceptions de discrimination dans un contexte de discrimination explicite, mais non de discrimination ambiguë, peut être expliquée à l'aide de la notion de *blâme*. Celle-ci implique qu'une personne est tenue pour responsable d'un comportement injustifié (Major et al., 2002). Étant donné que dans un contexte de discrimination explicite il est plus facilement possible d'identifier la cause à blâmer pour une situation négative

(Crocker & Major, 1989), la privation relative affective pourrait alors être clairement dirigée soit vers une cause externe (ex. : un autre groupe) soit vers son propre groupe. Le changement de l'estime collective pourrait donc survenir en réponse à de la discrimination explicite. Par contre, dans un contexte de discrimination ambiguë, la cause à blâmer pour une situation négative est plus difficilement identifiable (Crocker & Major, 1989). Conséquemment, la privation relative affective ressentie pourrait plus difficilement être dirigée clairement soit vers son propre groupe soit vers une cause externe au groupe, rendant ainsi impossible la prédiction du changement de l'estime collective en réponse à de la discrimination ambiguë.

Plus spécifiquement, l'ensemble des résultats trouvés peut également être expliqué en utilisant le concept de blâme. Ainsi, parmi les individus ayant perçu que leur groupe était très discriminé au Québec, la lecture des extraits de journaux présentant de la discrimination explicite a pu facilement leur laisser croire qu'une cause externe à eux, soit la discrimination, était à blâmer pour la situation négative. Par conséquent, les participants ressentant alors beaucoup de privation relative affective auraient pu diriger celle-ci vers un autre groupe, résultant ainsi en une augmentation de l'estime collective. Par contre, chez les participants ressentant alors peu de privation relative affective, ce faible sentiment n'aurait pas corroboré leurs perceptions de discrimination, entraînant ainsi la perception que la discrimination ne pouvait être blâmée pour la situation négative. En effet, pour que la discrimination soit ici blâmée pour la situation négative, il aurait été nécessaire que celle-ci soit à la fois tenue pour responsable de la situation et que la discrimination ait été perçue comme injustifiée (Major et al., 2002). Toutefois, en l'absence de privation relative affective, il est plausible de croire que la discrimination n'aurait pas nécessairement été perçue comme injustifiée. Ainsi, au lieu de pouvoir

blâmer la discrimination, les participants auraient eu à reconnaître que leur propre groupe était plutôt à blâmer, résultant ainsi une diminution particulièrement prononcée de leur estime collective. Parmi les participants ayant toutefois perçu peu de discrimination envers leur groupe, le fait de lire des extraits présentant de la discrimination explicite n'aurait pas pu corroborer leurs perceptions de discrimination. Ils auraient ainsi eu tendance à blâmer leur propre groupe pour la situation négative. Toutefois, en l'absence de privation relative affective, peu de changement de l'estime collective serait survenu. Les participants ayant ressenti, au contraire, beaucoup de privation relative affective l'auraient alors dirigée vers leur propre groupe, induisant une diminution plus abrupte de l'estime collective.

Par ailleurs, face à une situation de discrimination ambiguë, les participants percevant beaucoup de discrimination ont probablement vu leurs perceptions non corroborées. Ceci les auraient alors empêchés de pouvoir blâmer la discrimination, les menant ainsi à plutôt blâmer leur propre groupe. Une légère diminution de l'estime collective aurait ainsi eu lieu chez les participants ayant ressenti simultanément peu de privation relative affective. Parmi les participants ayant toutefois ressenti beaucoup de privation relative affective, leur insatisfaction aurait alors été dirigée vers leur propre groupe, les amenant ainsi à diminuer leur estime collective davantage. Dans le cas des participants ayant perçu peu de discrimination envers leur groupe et ayant lu à propos de discrimination ambiguë, leurs perceptions de discrimination n'auraient pas été en conflit avec la situation de discrimination ambiguë. Ainsi, ils auraient pu percevoir que leur groupe n'était que légèrement à blâmer pour la situation négative, les amenant à blâmer davantage la discrimination. Une légère augmentation de l'estime collective se serait ainsi ensuivie. Cette augmentation de l'estime collective se serait avérée plus prononcée

chez les participants ressentant beaucoup de privation relative affective, celle-ci étant alors dirigée vers une cause externe à leur groupe.

Nous avons également trouvé que, parmi les participants ayant lu des extraits de journaux présentant de la discrimination explicite, une corrélation positive existait entre la privation relative affective et le changement de l'identification sociale. Ce résultat suggère que l'insatisfaction ressentie envers la situation de son groupe constitue une condition suffisante pour amener un individu à se rattacher à son groupe lorsque celui-ci fait explicitement face à de la discrimination. Toutefois, face à de la discrimination ambiguë, la privation relative affective n'est pas associée au changement de l'identification sociale. En effet, nous croyons que les individus auraient alors de la difficulté à diriger leur insatisfaction de manière claire vers la cause de la situation négative, celle-ci étant plus difficilement identifiable.

Malgré les nombreuses explications apportées aux résultats trouvés, le concept de blâme, incluant les notions de responsabilité et de comportement justifié, demeure encore peu étudié dans le contexte de la discrimination. Ainsi, les recherches futures sur les conséquences de la discrimination, la privation relative et le changement de l'identité sociale parmi les membres de groupes minoritaires devraient inclure une mesure de ce concept. De plus, il serait aussi pertinent d'évaluer dans le futur la direction de la privation relative affective éprouvée. En effet, nos explications des résultats avancent la possibilité que la direction de la privation relative affective (pouvant être dirigée soit vers son propre groupe ou un autre groupe) expliquerait en partie pourquoi l'estime collective diminuerait dans certains cas, alors qu'elle augmenterait dans d'autres. Le rôle de la direction de la privation relative affective gagnerait donc à être investigué empiriquement.

Pourquoi seule la privation relative affective s'avère un modérateur du changement de l'identité sociale. Dans un contexte de discrimination explicite, seule la privation relative affective et non la privation relative cognitive s'est avérée un modérateur significatif entre les perceptions de discrimination et le changement de l'estime collective. Cette observation concorde avec les propos de Kawakami et Dion (1995) selon qui la composante cognitive de la privation relative serait indépendante de la composante affective. Une raison qui pourrait expliquer pourquoi seule la privation relative affective s'est avérée un modérateur du changement de l'estime collective pourrait être parce que celle-ci réfère spécifiquement aux émotions associées à la situation de son groupe. Les émotions suscitées par l'appartenance à un groupe, qu'il soit majoritaire ou minoritaire, seraient selon Smith et Mackie (2006), des motivateurs particulièrement forts au changement de l'identité sociale. À l'opposé, nous pensons que la privation relative cognitive ne serait pas un motivateur suffisant pour mener au changement de l'identité sociale stigmatisée en réponse à de la discrimination.

Pourquoi la privation relative affective est un modérateur du changement de l'estime collective seulement. La raison pour laquelle la privation relative affective s'est avérée un modérateur significatif du changement de l'estime collective seulement dans un contexte de discrimination explicite pourrait correspondre au fait qu'elle réfère principalement à des émotions. Ainsi, il est possible qu'elle ne puisse influencer que l'aspect émotionnel (ou évaluatif) de l'identité sociale, soit l'estime collective. Conséquemment, les perceptions de discrimination ne pourraient mener en elles seules au changement de l'estime collective, possiblement parce qu'un élément incitatif de nature émotionnelle (la privation relative affective) est également requis. Par contre, il a été trouvé que les perceptions de discrimination seules ou en interaction avec la

privation relative ne prédisaient pas le changement de l'identification sociale. Nous avons toutefois pu observer une corrélation positive significative entre la privation relative affective et le changement de l'identification sociale dans un contexte de discrimination explicite.

Les résultats trouvés ici suggèrent que l'estime collective constituerait en partie une conséquence de la privation relative affective et que l'identification sociale serait un antécédent de celle-ci. Des auteurs supportent cette proposition. En effet, Tougas et Beaton (2002) ont déjà suggéré que plus les individus s'identifient fortement à leur groupe en général, plus ils ressentent de la privation relative. Toutefois, plus ils ressentent de la privation relative, moins ils sont fiers d'appartenir à leur groupe. La proposition que l'identification sociale est un antécédent de la privation relative, qui en retour prédit l'estime collective, a été confirmée empiriquement par de la Sablonnière et collègues parmi un groupe d'infirmières québécoises et des citoyens de la Mongolie (de la Sablonnière & Tougas, sous presse; de la Sablonnière, Tougas, & Lortie-Lussier, sous presse).

Le rôle du changement de l'estime collective dans le maintien du bien-être psychologique

Le second objectif du mémoire était de déterminer les conséquences du changement de l'identité sociale stigmatisée sur le bien-être psychologique (estime personnelle). L'hypothèse II avait donc été formulée, proposant que l'augmentation de l'identité sociale est associée à un bien-être psychologique plus élevé dans un contexte de discrimination explicite, mais non de discrimination ambiguë. Cette hypothèse a été partiellement appuyée par les résultats obtenus. En effet, une augmentation de l'estime collective, et non pas de l'identification sociale, a été corrélée positivement à l'estime

personnelle dans un contexte de discrimination explicite. Toutefois, tel qu'anticipé, une augmentation de l'estime collective, n'était pas associée à l'estime personnelle parmi les participants ayant lu les extraits de journaux présentant de la discrimination ambiguë. Les résultats suggèrent ainsi que l'augmentation de l'estime collective stigmatisée pouvant avoir lieu dans un contexte de discrimination explicite constitue un facteur protecteur du bien-être psychologique dans un tel contexte. Toutefois, face à une situation impliquant de la discrimination ambiguë, une augmentation de l'estime collective ne peut protéger le bien-être psychologique des individus discriminés.

Les résultats trouvés concordent en partie avec la théorie de Taylor (1997, 2002). Cet auteur a proposé que le bien-être psychologique est indirectement dérivé de l'identité sociale, à la fois parmi les membres de groupes minoritaires et majoritaires, ce qui s'est avéré confirmé lors de la présente étude dans un contexte de discrimination explicite. Toutefois, la théorie de Taylor a été infirmée dans un contexte de discrimination ambiguë, soulignant que celle-ci ne serait pas universelle. Également, selon le modèle de Taylor, le bien-être psychologique n'est pas directement dérivé de l'identité sociale. En effet, Taylor avance que le bien-être psychologique est exclusivement associé à l'identité personnelle, qui à son tour, est ensuite liée à l'identité sociale. Par contre, les résultats trouvés dans le présent mémoire suggèrent un lien additionnel dans le modèle de Taylor, du moins lorsqu'il s'agit d'un groupe minoritaire, soit que l'estime collective peut être directement associée au bien-être psychologique.

Par ailleurs, l'observation que le changement de l'estime collective, et non le changement de l'identification sociale, prédit l'estime personnelle peut être expliquée facilement. Tout d'abord, dans la présente étude, seul le changement de l'estime collective a été prédit par l'interaction entre les perceptions de discrimination et la

privation relative affective dans un contexte de discrimination explicite. Ainsi, le fait qu'aucun changement significatif de l'identification sociale ne soit survenu face à de la discrimination explicite pourrait être à l'origine de l'absence de lien avec l'estime personnelle dans un tel contexte.

L'impact du changement de l'estime collective sur l'estime personnelle, donc sur le bien-être psychologique, dans des contextes de discrimination explicite et ambiguë pourrait quant à lui être expliqué à l'aide du concept *d'incertitude subjective* avancé par Hogg et Mullin (1999). Ainsi, parmi les participants ayant lu des extraits présentant de la discrimination explicite, une augmentation de l'estime collective aurait pu être perçue comme justifiée et aurait représenté une solution claire dans une telle situation (peu d'incertitude subjective). Toutefois, les extraits comportant de la discrimination ambiguë auraient pu induire un certain degré d'incertitude subjective quant à la cause réelle à blâmer dans les situations présentées. Nous pensons que les participants qui auraient alors augmenté leur estime collective, auraient également ressenti un certain degré d'incertitude subjective concernant leur identité sociale. Étant donné que l'appartenance sociale des participants aurait alors pu augmenter l'incertitude subjective ressentie, ceux-ci auraient alors pu préférer dissocier leur bien-être psychologique de leur identité sociale dans le but de réduire leur incertitude subjective.

Implications théoriques

La contribution théorique du présent mémoire se résume à trois principales implications. La première implication théorique permet de faire la lumière sur les débats en cours portant sur la direction du lien causal entre l'identification sociale et la discrimination, ainsi que la privation relative, parmi les membres d'un groupe minoritaire. D'une part, certains auteurs ont proposé qu'une identification sociale forte

mène les individus à percevoir davantage de discrimination envers leur groupe (Crocker & Major, 1989; Sellers & Shelton, 2003) ou à ressentir davantage de privation relative (de la Sablonnière & Tougas, sous presse; Guimond & Dubé-Simard, 1983; Guimond & Tougas, 1994; Joly et al., 2004; Kawakami & Dion, 1995; Tropp & Wright, 1999). D'une autre part, d'autres ont affirmé que l'identification sociale augmente lorsque les individus perçoivent qu'ils sont discriminés (Branscombe et al., 1999; Garstka, Schmitt, Branscombe, Hummert, 2004; Jetten et al., 2001; Schmitt et al., 2002; Schmitt et al., 2003) ou lorsqu'ils ressentent de la privation relative (Abrams, 1990; Petta & Walker, 1992). Quelques recherches avaient d'ailleurs tenté de clarifier la direction du lien causal entre l'identification sociale et la discrimination, ainsi qu'avec la privation relative (de la Sablonnière & Tougas, sous presse; Eccleston & Major, 2006; Major et al., 2003; McCoy & Major, 2003). Toutefois, étant donné que ces études utilisaient soit un devis corrélationnel et mesuraient l'identification sociale une seule fois, soit n'avaient pas mesuré le changement de l'identification sociale, il demeurerait encore à déterminer avec certitude la direction du lien causal entre l'identification sociale et la discrimination de même que la privation relative.

La présente étude visait à pallier aux limites des recherches précédentes et à vérifier si l'identification sociale constitue une conséquence de la discrimination et de la privation relative en mesurant le *changement* de l'identité sociale. Les résultats ont souligné que le type de discrimination rencontré (explicite ou ambiguë) et le degré de discrimination perçu envers son groupe n'influencent pas significativement le changement de l'identification sociale stigmatisée. Toutefois, nous avons trouvé que la privation relative affective était corrélée positivement au changement de l'identification sociale stigmatisée dans un contexte de discrimination. Ainsi, l'identification sociale

constitue une conséquence de la privation relative affective, mais non de la discrimination chez les membres d'un groupe minoritaire. Ce dernier résultat soulève ainsi la possibilité que l'identification sociale soit plutôt un antécédent de la discrimination.

Le fait que l'identification sociale pourrait seulement être un antécédent de la discrimination, et ainsi que plus les individus s'identifient à leur groupe plus ils perçoivent de la discrimination, tend à supporter les propos de Major et ses collègues (Eccleston & Major, 2006; Major et al., 2003; McCoy & Major, 2003). De plus, nos résultats confirment que l'identification sociale chez les individus appartenant à un groupe minoritaire désavantagé est une conséquence de la privation relative affective, ce qui appuie les propositions avancées auparavant par Abrams (1990), ainsi que Petta et Walker (1992). La présente étude représente la première source d'évidence empirique appuyant la possibilité que l'identification sociale résulte de la privation relative.

La deuxième implication théorique est que la présente étude a réussi à identifier, en partie du moins, le processus par lequel le changement de l'identité sociale s'effectue chez les individus discriminés. Ce processus s'avère ainsi complexe et modulé par des facteurs relevant à la fois de l'individu (facteurs individuels) et de la situation de discrimination (facteurs situationnels) (Major & O'Brien, 2005). Les résultats trouvés suggèrent qu'une seule composante de l'identité sociale, l'estime collective, change chez les individus confrontés à de la discrimination. L'estime collective peut donc augmenter ou diminuer en réponse à de la discrimination, tel qu'il avait été avancé par Hornsey et Hogg (2000), ainsi que par Major et O'Brien (2005) concernant l'identification sociale. Parmi les facteurs individuels et situationnels qui peuvent déterminer si un individu augmente ou diminue son estime collective il y a la privation relative affective et

l'ambiguïté de la discrimination (variant d'explicite à ambiguë). La privation relative affective constitue d'ailleurs un facteur nouveau à considérer dans l'évaluation des conséquences identitaires de la discrimination, particulièrement explicite. Le fait que l'ambiguïté de la discrimination se soit avérée un facteur modérateur additionnel dans le changement de l'estime collective appuie les propos de Major et al. (2003), ainsi que d'Operario et Fiske (2001). En effet, ces auteurs ont déjà souligné l'importance de considérer l'ambiguïté de la discrimination lors de l'évaluation du lien entre la discrimination et l'identité sociale stigmatisée. Par ailleurs, les résultats trouvés suggèrent aussi que l'ambiguïté de la discrimination interagit même avec la privation relative affective pour influencer le changement de l'identité sociale stigmatisée, de l'estime collective plus précisément. Cet effet d'interaction est nouveau dans la littérature sur les conséquences de la discrimination sur l'identité sociale des individus stigmatisés et constitue donc une avancée théorique originale additionnelle du présent mémoire.

La troisième implication théorique est que la discrimination et la privation relative semblent influencer différemment chacune des deux composantes de l'identité sociale stigmatisée : l'identification sociale et l'estime collective. Nous avons trouvé que les perceptions de discrimination et la privation relative affective influencent, lorsqu'en interaction, le changement de l'estime collective. Elles n'ont toutefois pas d'impact conjoint sur le changement de l'identification sociale. La présente étude a ainsi permis de clarifier les conséquences de la discrimination et de la privation relative sur les deux composantes de l'identité sociale, ce qui demeurait confus dans la littérature jusqu'à présent. En effet, selon Major et O'Brien (2005), les différentes manières de conceptualiser l'identité sociale dans les études antérieures (Ashmore et al., 2004)

auraient effectivement pu influencer les résultats obtenus auparavant concernant le lien entre la discrimination et l'identité sociale parmi les membres d'un groupe stigmatisé. En ce sens, une étude d'Eccleston & Major (2003) avait suggéré que la discrimination pourrait avoir des impacts différents sur l'identification sociale et l'estime collective des individus appartenant à un groupe minoritaire discriminé.

Par ailleurs, les recherches ayant exploré la valence du lien entre la privation relative et l'identité sociale ont révélé, jusqu'à encore tout récemment, des résultats mitigés chez les membres de groupes généralement minoritaires. D'une part, des études ont trouvé une corrélation positive entre l'identité sociale et la privation relative (Abrams, 1990; Mummendey et al., 1999; Petta & Walker, 1992), alors que d'autres ont trouvé une relation négative (Abrams, 1990; Abrams, Hinkle, & Tomlins, 1999; de la Sablonnière et al., sous presse). D'autres recherches ont même trouvé des corrélations nulles (Lalonde & Cameron, 1993; Tougas & Veilleux, 1988). Afin de résoudre ces résultats contradictoires, Tougas et Beaton (2002) ont proposé que plus les individus s'identifient fortement à leur groupe, plus ils ressentent de la privation relative. Toutefois, plus ils ressentent de la privation relative, moins ils sont fiers d'appartenir à leur groupe. Cette prédiction n'a été confirmée que très récemment par une recherche corrélationnelle effectuée par de la Sablonnière et Tougas (sous presse).

La présente étude permet de clarifier les liens entre la discrimination et les deux composantes de l'identité sociale, ainsi qu'entre la privation relative et ces deux mêmes aspects de l'identité sociale. L'identification sociale constitue ainsi une conséquence de la privation relative, mais non des perceptions de discrimination, et cela seulement dans un contexte de discrimination explicite. Quant à l'estime collective, elle correspond exclusivement à une conséquence de l'interaction entre les perceptions de discrimination

et la privation relative affective face à de la discrimination explicite. Nos résultats soulignent ainsi la nécessité de mesurer et de distinguer les deux composantes de l'identité sociale (l'identification sociale et l'estime collective) lorsque évaluant la relation entre la discrimination, la privation relative et l'identité sociale.

Implications pratiques

Les résultats du présent mémoire soulignent qu'une augmentation de la fierté d'appartenir à son groupe est un élément crucial pouvant protéger le bien-être psychologique face à des situations de discrimination explicite. Toutefois, face à de la discrimination ambiguë, les membres de groupes discriminés semblent avoir peu de recours afin de protéger leur bien-être psychologique.

Ainsi, deux suggestions pratiques sont formulées en lien avec les résultats du mémoire. Tout d'abord, il demeure important que les membres de groupes discriminés cultivent une grande fierté d'appartenir à leur groupe. L'organisation d'activités sociales communes et la préservation des qualités ou spécialités d'un groupe sont donc indispensables afin que les membres du groupe puissent chacun ressortir vainqueurs de la discrimination, particulièrement explicite.

Par ailleurs, force est de constater que la discrimination ambiguë constitue de nos jours une forme plus socialement acceptée de discrimination (Dovidio & Gaertner, 1986) et que celle-ci est probablement plus répandue que la discrimination explicite. La discrimination ambiguë a toutefois été associée auparavant à un bien-être psychologique plus faible que celui engendré par une situation de discrimination explicite (Major et al., 2003). Ainsi, les conséquences de la discrimination ambiguë sur le bien-être psychologique sont particulièrement graves. C'est pourquoi il s'avère important de sensibiliser les groupes discriminés aux conséquences négatives de la discrimination

ambigüe sur le bien-être psychologique des membres de groupes stigmatisés. Ceci d'autant plus que face à de la discrimination ambigüe, le bien-être psychologique des individus discriminés ne dépend pas de leur identité sociale. Ainsi, que leur restent-il dans une telle situation pour préserver leur bien-être psychologique? Cette question demeure en suspens, soulignant l'importance de découvrir les facteurs pouvant préserver le bien-être psychologique des individus stigmatisés en contexte de discrimination ambigüe.

Limites de la recherche

Une première limite pourrait être associée au fait que la majorité des données ont été récoltées lors d'une période tumultueuse au Québec (la crise des accommodements raisonnables), rappelant la discrimination envers les Arabo-musulmans et leur situation sociale. Il est possible que cet évènement ait amplifié les perceptions de discrimination et la privation relative rapportées par les participants, de même qu'influencé leur identité sociale. Face au contexte dans lequel l'étude s'est déroulée, il est nécessaire de rappeler que les résultats devraient être répliqués avec une autre population et dans un autre cadre sociopolitique avant que des conclusions plus définitives ne puissent être envisagées. Malgré tout, il est possible de penser que la période des accommodements raisonnables a pu altérer l'ensemble des perceptions et sentiments des participants, ne modifiant pas ainsi les relations entre les variables étudiées, mais seulement la magnitude des réponses.

Une deuxième limite relève du fait que le changement de l'estime collective et le l'estime personnelle ont toutes deux été mesurées avant et après la lecture des extraits fictifs de journaux. Il est ainsi difficile de déterminer avec certitude la direction causale du lien obtenu entre le changement de l'estime collective et l'estime personnelle suite à

la lecture des extraits présentant de la discrimination explicite. En effet, l'estime personnelle élevée notée suite à la lecture des extraits, même après avoir contrôlé pour celui-ci en 1^{ère} partie du questionnaire, pourrait ne pas être due à une augmentation de l'estime collective, mais plutôt aux perceptions de discrimination des individus. Dans un contexte de discrimination explicite, Major et al. (2003) ont d'ailleurs déjà rapporté une relation positive entre le fait de blâmer une situation négative sur le sexisme et l'estime personnelle chez des femmes. Afin de pouvoir affirmer que le changement de l'estime collective est associé à un meilleur bien-être psychologique en contexte de discrimination explicite, il serait nécessaire de manipuler directement l'estime collective et ainsi d'induire soit une augmentation ou une diminution de celle-ci. Il s'agirait ensuite d'évaluer si une telle manipulation résulterait en une augmentation ou une diminution du bien-être psychologique.

Une troisième limite correspond à la manière dont a été calculé le changement de l'identité sociale dans le présent mémoire (chaque composante de l'identité sociale après la lecture des extraits fictifs de journaux – chaque composante avant la présentation des extraits). Même si cette façon de calculer le changement de l'identité sociale a déjà été utilisée lors de recherches antérieures (Engebretson, Sirota, Niaura, Edwards, & Brown, 1999; Krueger, Rothbart, & Sriram, 1989; Levenson & Gottman, 1985) et jugée une mesure relativement adéquate par certains auteurs (Rogosa & Willett, 1983; Schmitz, 2001), d'autres chercheurs (Edwards, 1994, 2002; Francis, Fletcher, Stuebing, Davidson, & Thompson; 1991) avancent que les scores de changement relevant d'une différence algébrique entre deux variables comporteraient divers problèmes méthodologiques (ex. : cohérence interne plus faible) (Edwards, 2002). Afin de pallier aux problèmes méthodologiques qui pourraient être rencontrés avec des scores de différence lors de

recherches futures, nous suggérons d'utiliser l'une des méthodes statistiques proposées par Edwards (2002) : la régression polynomiale ou l'analyse de surfaces de réponse. Dans la présente recherche, il est toutefois à souligner que des ANOVA à mesures répétées ont été effectuées afin de corroborer les résultats des régressions hiérarchiques utilisant les scores de changement de l'identité sociale et visant à tester l'hypothèse I du mémoire. Ces ANOVA ont d'ailleurs révélé des résultats concordants avec ceux obtenus par régression, suggérant que l'utilisation des scores de changement de l'identité sociale n'a pas altéré l'exactitude des résultats calculés lors des régressions hiérarchiques.

Nouvelles avenues théoriques

Les nouvelles avenues théoriques à investiguer devraient principalement viser à répondre aux questionnements soulevés lors de cette recherche. Premièrement, il serait pertinent d'investiguer le rôle du *blâme* dans l'explication des conséquences de la discrimination et de la privation relative affective sur le changement de l'estime collective parmi les membres de groupes minoritaires.

Deuxièmement, afin de pouvoir mieux expliquer l'impact de la privation relative affective sur le changement de l'estime collective, il serait important d'approfondir le concept de privation relative affective. En effet, une nouvelle façon de conceptualiser la privation relative affective semble particulièrement prometteuse. Celle-ci implique que la privation relative affective est souvent utilisée pour qualifier une multitude d'émotions variant en intensité et nature (colère, mécontentement, insatisfaction, tristesse, rage, ressentiment, frustration, culpabilité, envie, honte) (Smith & Kessler, 2004). Toutefois, Smith et Kessler (2004) ont soulevé la possibilité que chacune des émotions utilisées pour décrire la privation relative affective pourrait être associée à des conséquences différentes sur les individus. En s'inspirant des propositions de Smith et

Kessler, il serait intéressant de mesurer les différentes émotions, et non seulement l'insatisfaction, qui peuvent accompagner la privation relative affective ressentie par les individus faisant face à une situation de discrimination explicite. Le fait de détailler les diverses manifestations émotionnelles de la privation relative affective en contexte de discrimination explicite pourrait aider à mieux comprendre son rôle modérateur dans le changement de l'estime collective. Dans ce même but, il pourrait être également pertinent d'évaluer quelles émotions composant la privation relative affective sont dirigées davantage vers son propre groupe et lesquelles sont ressenties envers un autre groupe. Par exemple, selon Weiner (1985), la colère est une émotion généralement dirigée contre autrui ou un autre groupe. À l'opposé, la culpabilité ou la honte constituent des émotions typiquement dirigées vers son propre groupe (Weiner, 1985). En ayant davantage de détails sur la « direction » de la privation relative affective, soit des diverses émotions ressenties en contexte de discrimination explicite, il serait alors possible de déterminer avec précision les raisons incitant les individus à se rattacher ou à s'éloigner de leur groupe.

Troisièmement, il pourrait être intéressant de déterminer les conséquences à long terme de la discrimination sur le changement de l'identité sociale stigmatisée. Dans la présente recherche, nous avons identifié les impacts à court terme, ou plutôt situationnels, d'être confronté à une situation négative pouvant impliquer de la discrimination explicite ou ambiguë. Il serait toutefois important de savoir si les changements dans l'estime collective observés dans ce mémoire persistent à long terme. Ainsi, la privation relative affective peut-elle protéger de manière durable l'estime collective des individus percevant beaucoup de discrimination envers leur groupe et faisant face à de la discrimination explicite? Un devis semi expérimental ou

expérimental impliquant au moins deux mesures espacées dans le temps serait nécessaire afin d'investiguer les impacts à long terme de la discrimination sur le changement de l'identité sociale.

CONCLUSION

L'identité sociale est au cœur de qui nous sommes, de ce qui nous définit en tant qu'humains. Elle est d'ailleurs étroitement liée à l'environnement social dans lequel évolue un individu. Face aux nombreux changements et pressions sociales qui peuvent survenir dans cet environnement, l'identité sociale est fréquemment amenée à changer, à se restructurer. Le changement de l'identité sociale est donc une constante de la vie humaine. Une multitude de contextes peuvent favoriser le changement de l'identité sociale. L'immigration et la discrimination, des phénomènes répandus mondialement, peuvent principalement induire un changement dans la manière dont les individus se définissent culturellement. Par ailleurs, la révolution tranquille au Québec, le démantèlement de l'URSS, la fin de l'Apartheid, la tragédie du 11 septembre 2001 et la mondialisation constituent d'autres exemples plus spécifiques où l'identité sociale des individus a été profondément ébranlée. Face à de tels changements, le bien-être psychologique même des individus est mis à risque, alors que celui-ci dépend étroitement de l'identité sociale.

L'ampleur et l'omniprésence des contextes pouvant précipiter le changement de l'identité sociale, ainsi que le peu de connaissances que nous possédions jusqu'à présent sur le processus menant à celui-ci, ont justifié l'élaboration de la présente étude. Ainsi, nous avons tenté de démystifier le processus du changement de l'identité sociale chez les membres d'un groupe minoritaire dans le contexte spécifique de la discrimination. Les résultats trouvés soulignent principalement que la discrimination peut avoir des conséquences variées sur le changement de l'identité sociale stigmatisée et le bien-être psychologique. Elle peut s'avérer une expérience négative, comme elle peut aussi être

une expérience positive. Des facteurs à la fois individuels et situationnels peuvent ainsi déterminer si un individu ressentira des impacts identitaires positifs ou négatifs de la discrimination. Un premier facteur individuel, qui demeurait encore non identifié jusqu'à présent et qui souligne l'importance des émotions dans le processus du changement identitaire chez les individus discriminés, est la privation relative affective. Un deuxième facteur identifié, cette fois situationnel, est l'ambiguïté des situations de discrimination qui peuvent être rencontrées par les membres d'un groupe stigmatisé.

Face à des situations de discrimination explicite exclusivement, le changement de l'estime collective dépend à la fois des perceptions de discrimination et de la privation relative affective ressentie par les membres d'un groupe stigmatisé. Plus précisément, la discrimination explicite a un impact négatif sur l'estime collective, sauf chez les individus percevant beaucoup de discrimination envers leur groupe et ressentant également une privation relative affective élevée. Afin d'expliquer ces résultats, les concepts de *blâme* et de *direction des émotions négatives* (telles que la privation relative affective) ont été introduits et constituent de nouvelles avenues de recherche. Par ailleurs, en contexte de discrimination explicite, une augmentation ou une diminution de l'estime collective peut s'avérer cruciale pour le maintien du bien-être psychologique des individus stigmatisés. Par contre, lorsque les membres d'un groupe font face à de la discrimination ambiguë, l'identité sociale stigmatisée n'est pas associée au bien-être psychologique. Cette constatation soulève la possibilité que la discrimination ambiguë suscite de l'incertitude chez les individus stigmatisés concernant leur identité sociale. Afin de préserver leur bien-être psychologique face à ce type de discrimination, les individus discriminés préféreraient alors dissocier leur bien-être psychologique de leur identité sociale.

Globalement, le présent mémoire a permis d'élucider une partie du processus par lequel le changement de l'identité sociale, plus particulièrement de l'estime collective, s'effectue chez les individus faisant face à de la discrimination, qu'elle soit explicite ou ambiguë. Toutefois, il ne représente qu'un premier pas vers une meilleure compréhension des facteurs impliqués dans le changement de l'identité sociale et des conséquences d'un tel changement sur le bien-être psychologique des individus appartenant à un groupe minoritaire discriminé. Les recherches futures sur le sujet s'avèrent donc importantes et prometteuses afin d'améliorer le bien-être psychologique des individus stigmatisés.

Bibliographie

- Abeles, R. P. (1976). Relative deprivation, rising expectations, and Black militancy. *Journal of Social Issues, 32*, 119-137.
- Abrams, D. (1990). *Political identity: Relative deprivation, social identity and the case of Scottish nationalism* (rapport de l'ESRC). Londres: Université de Londres.
- Abrams, D., Hinkle, S., & Tomlins, M. (1999). Leaving Hong Kong? The roles of attitude, subjective norm, perceived control, social identity and relative deprivation. *International Journal of Intercultural Relations, 23*, 319-338.
- Abramson, L. Y., Metalsky, G. I., & Alloy, L. B. (1989). Hopelessness depression: A theory-based subtype of depression. *Psychological Review, 96*, 358-372.
- Amiot, C. E., de la Sablonniere, R., Terry, D. J., & Smith, J. R. (2007). Integration of social identities in the self: Toward a cognitive-developmental model. *Personality and Social Psychology Review, 11*, 364-388.
- Aries, E., & Moorehead, K. (1989). The importance of ethnicity in the development of identity of Black adolescents. *Psychological Reports, 65*, 75-82.
- Aronson, E., Brewer, M., & Carlsmith, J. M. (1985). Experimentation in social psychology. Dans G. Lindzey & E. Aronson (Éds), *The handbook of social psychology: Vol. 4*. (3ème éd., pp. 441-486). New York: Random House.
- Ashmore, R. D., Deaux, K., & McLaughlin-Volpe, T. (2004). An organizing framework for collective identity: Articulation and significance of multidimensionality. *Psychological Bulletin, 130*, 80-114.
- Audet-Lapointe, M. (2005). *Le processus d'accommodation (coping) de l'enfant et de l'adolescent confrontés à des situations stressantes: stress de la vie quotidienne*

ou leucémie. Thèse doctorale non-publiée, Université de Montréal, Québec, Canada.

- Bandura, A. (1977). Self-efficacy: Toward a unifying theory of behavioral change. *Psychological Review*, *84*, 191-215.
- Baron, R. M., & Kenny, D. A. (1986). The moderator-mediator variable distinction in social psychological research: Conceptual, strategic, and statistical considerations. *Journal of Personality and Social Psychology*, *51*, 1173-1182.
- Berry, J. W. (1997). Immigration, acculturation and adaptation. *Applied Psychology*, *46*, 5-68.
- Berry, J. W., Kim, U., Minde, T., & Mok, D. (1987). Comparative studies of acculturative stress. *International Migration Review*, *21*, 491-511.
- Berry, J. W., & Sam, D. (1997). Acculturation and adaptation. Dans J. W. Berry, M. H. Segall, & C. Kagitcibasi (Éds.), *Handbook of cross-cultural psychology: Vol. 4. Social behaviour and applications* (pp. 291-326). Boston, MA: Allyn & Bacon.
- Birt, C. M., & Dion, K. L. (1987) Relative deprivation theory and responses to discrimination in a gay male and lesbian sample. *British Journal of Social Psychology*, *26*, 139-145.
- Bourhis, R. (2007, mars). *La lutte au racisme et à la discrimination : l'apport de la psychologie sociale*. Présentation donnée au Centre d'études ethniques des universités montréalaises, Montréal, Québec, Canada.
- Bourhis, R. Y., Giles, H., & Rosenthal, D. (1981). Notes on the construction of a "subjective vitality questionnaire" for ethnolinguistic groups. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, *2*, 145-155.

- Bourhis, R. Y., Montreuil, A., & Helly, D. (2005). *Portrait de la discrimination au Québec: Enquête sur la diversité ethnique au Canada* (No. 1). Montréal, Québec, Canada: Chaire Concordia-UQAM en études ethniques.
- Branscombe, N. R., & Ellemers, N. (1998). Coping with group-based discrimination: Individualistic versus group-level strategies. Dans J. K. Swim & C. Stangor, (Éds), *Prejudice: The target's perspective* (pp. 243-266). San Diego, CA: Academic Press.
- Branscombe, N. R., Schmitt, M. T., & Harvey, R. D. (1999). Perceiving pervasive discrimination among African Americans: Implications for the group identification and well-being. *Journal of Personality and Social Psychology*, 77, 135-149.
- Breakwell, G. M. (1986). *Coping with threatened identities*. London : Methuen.
- Breakwell, G. M. (1993). Integrating paradigms, methodological implications. Dans G. M. Breakwell & D. V. Canter (Éds), *Empirical approaches to social representations* (pp. 180-201). New York : Clarendon Press/Oxford University Press.
- Breakwell, G. M. (2001). Social representational constraints upon identity processes. Dans K. Deaux & G. Philogene (Éds), *Representations of the social: Bridging theoretical traditions* (pp. 271-284). Malden, MA : Blackwell Publishing.
- Brewer, M. B. (1991). The social self: On being the same and different at the same time. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 17, 475-482.
- Brewer, M. B. (1993). The role of distinctiveness in social identity and group behaviour. Dans M. A. Hogg & D. Abrams (Éds), *Group motivation: Social psychological perspectives* (pp. 1-16). Hertfordshire, Angleterre: Harvester Wheatsheaf.

- Brislin, R. W. (1970). Back-translation for cross-cultural research. *Journal of Cross-Cultural Psychology, 1*, 185-216.
- Chavira, V., & Phinney, J. S. (1991). Adolescents' ethnic identity, self-esteem, and strategies for dealing with ethnicity and minority status. *Hispanic Journal of Behavioral Sciences, 13*, 226-227.
- Christian, J., Gadfield, N. J., Giles, H., & Taylor, D. M. (1976) The multidimensional and dynamic nature of ethnic identity. *International Journal of Psychology, 11*, 281-291.
- Cohen, J. (2003). A power primer. Dans A. E. Kazdin (Éd), *Methodological issues and strategies in clinical research* (3ème éd.) (pp. 427-436). Washington, DC : American Psychological Association.
- Cohen, J., Cohen, P., West, S. G., & Aiken, L. S. (2003). *Applied multiple regression/correlation analysis for the behavioral sciences* (3ème éd.). Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.
- Crandall, R. (1973). The measurement of self-esteem and related constructs. Dans J. Robinson & P. Shaver (Éds), *Measures of social psychological attitudes* (éd. révisée, pp. 45-167). Ann Arbor: University of Michigan, Institute for Social Research.
- Crocker, J., & Major, B. (1989) Social stigma and self-esteem: The self-protective properties of stigma. *Psychological Review, 96*, 608-630.
- Crocker, J., & Quinn, D. M. (2000) Social stigma and the self: Meanings, situations, and self-esteem. Dans T. F. Heatherton, R. E. Kleck, M. R. Hebl & J. G. Hull (Éds), *The social psychology of stigma* (pp. 153-183). New York : Guilford Press.

- Crocker, J., Voelkl, K., Testa, M., & Major, B. (1991). Social stigma: The affective consequences of attributional ambiguity. *Journal of Personality and Social Psychology*, 60, 218-228.
- Crosby, F. (1976). A model of egoistical relative deprivation. *Psychological Review*, 83, 85-113.
- Crowne, D. P., & Marlowe, D. (1960). A new scale of social desirability independent of psychopathology. *Journal of Consulting & Clinical Psychology*, 24, 349-354.
- Deaux, K. (1991). Social identities: Thoughts on structure and change. Dans R. C. Curtis, (Éd.), *The relational self: Theoretical convergences in psychoanalysis and social psychology* (pp. 77-93). New York : Guilford Press.
- Deaux, K., & Ethier, K. A. (1998). Negotiating social identity. Dans J. K. Swim & C. Stangor (Éds), *Prejudice: The target's perspective*. (pp. 301-323). San Diego, CA : Academic Press.
- de la Sablonnière, R. (2002). *Les réactions aux changements sociaux profonds, nombreux et rapides : de l'effet conjugué de l'identité sociale et de la privation relative*. Thèse doctorale non-publiée, Université d'Ottawa, Ontario, Canada.
- de la Sablonnière, R., & Tougas, F. (sous presse). Relative deprivation and social identity in times of dramatic social changes: The case of nurses. *Journal of Applied Social Psychology*.
- de la Sablonnière, R., Tougas, F., & Lortie-Lussier, M. (sous presse). Dramatic social change in Russia and Mongolia: Connecting relative deprivation to social identity. *Journal of Cross-Cultural Psychology*.

- Dibble, U. (1981). Socially shared deprivation and the approval of violence: Another look at the experience of American blacks during the 1960s. *Ethnicity*, 8, 149–168.
- Diener, E. (1984). Subjective well-being. *Psychological Bulletin*, 95, 542-575.
- Dion, K. L. (1986). Responses to perceived discrimination and relative deprivation. Dans J. M. Olson, C. P. Herman & M. P. Zanna (Éds), *Relative deprivation and social comparison: Vol. 4. The Ontario Symposium* (pp. 159-179). Hillsdale, NJ : Erlbaum.
- Dion, K. L., & Earn, B. M. (1975). The phenomenology of being a target of prejudice. *Journal of Personality & Social Psychology*, 32, 944-950.
- Dovidio, J. F., & Gaertner, S. L. (1986). *Prejudice, discrimination, and racism*. Orlando, FL : Academic Press.
- Eccleston, C. P., & Major, B. (2003, février). The cognitive and affective components of group identification: Are they differentially related to perceptions of discrimination? Affiche présentée à la conférence annuelle de la Société pour la Psychologie Sociale et de la Personnalité, Los Angeles, CA.
- Eccleston, C. P., & Major, B. (2006). Attributions to discrimination and self-esteem: The role of group identification and appraisals. *Group Processes and Intergroup Relations*, 9, 147-162.
- Edwards, J. R. (1994). The study of congruence in organizational behavior research: Critique and a proposed alternative. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 58, 51-100.
- Edwards, J. R. (2002). Alternatives to difference scores: Polynomial regression analysis and response surface methodology. Dans F. Drasgow & N. W. Schmitt (Éds),

Advances in measurement and data analysis (pp. 350-400). San Francisco: Jossey-Bass.

- Ellemers, N., Kortekaas, P., & Ouwerkerk, J. W. (1999). Self-categorization, commitment to the group and group self-esteem as related but distinct aspects of social identity. *European Journal of Social Psychology, 29*, 371-389.
- Engelbreton, T. O., Sirota, A. D., Niaura, R. S., Edwards, K., & Brown, W. A. (1999). A simple laboratory method for inducing change: A preliminary investigation. *Journal of Psychosomatic Research, 47*, 13-26.
- Ethier, K. A., & Deaux, K. (1994). Negotiating social identity when contexts change: Maintaining identification and responding to threat. *Journal of Personality and Social Psychology, 67*, 243-251.
- Francis, D. J., Fletcher, J. M., Stuebing, K. K., Davidson, K. C., & Thompson, N. M. (1991). Analysis of change: Modeling individual growth. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 59*, 27-37.
- Furnham, A., & Bochner, S. (1982). Social difficulty in a foreign culture: An empirical analysis of culture shock. Dans S. Bochner (Éd.), *Cultures in contact: Studies in cross-cultural interactions* (pp. 161-198). Elmsford, NY: Pergamon.
- Garstka, T. A., Schmitt, M. T., Branscombe, N. R., & Hummert, M. L. (2004). How young and older adults differ in their responses to perceived age discrimination. *Psychology and Aging, 19*, 326-335.
- Guimond, S., & Dubé-Simard, L. (1983). Relative deprivation theory and the Quebec nationalist movement: The cognition-emotion distinction and the personal-group deprivation issue. *Journal of Personality and Social Psychology, 44*, 526-535.

- Guimond, S., & Tougas, F. (1994). Sentiments d'injustice et action collective : la théorie de la privation relative. Dans R. Bourhis & J.-P. Leyens (Éds.), *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes* (pp. 201-232). Paris : Margada.
- Gurin, P., & Townsend, A. (1986). Properties of gender identity and their implications for gender consciousness. *British Journal of Social Psychology*, 25, 139-148.
- Haslam, S. A., O'Brien, A., Jetten, J., Vormedal, K., & Penna, S. (2005). Taking the strain: Social identity, social support, and the experience of stress. *British Journal of Social Psychology*, 44, 355-370.
- Haslam, S. A., Turner, J. C., Oakes, P. J., McGarty, C., & Hayes, B. K. (1992). Context-dependent variation in social stereotyping: I. The effects of intergroup relations as mediated by social change and frame of reference. *European Journal of Social Psychology*, 22, 3-20.
- Hilton, A., Potvin, L., & Sachdev, I. (1989). Ethnic relations in rental housing: A social psychological approach. *Canadian Journal of Behavioural Science*, 21, 121-131.
- Hornsey, M. J., & Hogg, M. A. (2000). Assimilation and diversity: An integrative model of subgroup relations. *Personality and Social Psychology Review*, 4, 143-156.
- Hogg, M. A., & Mullin, B.-A. (1999). Joining groups to reduce uncertainty: Subjective uncertainty reduction and group identification. Dans D. Abrams & M. A. Hogg (Éds), *Social identity and social cognition* (pp. 249-279). Oxford : Basil Blackwell.
- Howard, R. (1998). Being Canadian: Citizenship in Canada. *Citizenship Studies*, 2, 133-152.

- Jetten, J., Branscombe, N. R., Schmitt, M. T., & Spears, R. (2001). Rebels with a cause: Group identification as a response to perceived discrimination from the mainstream. *Personality and Social Psychology Bulletin*, *27*, 1204-1213.
- Jetten, J., O'Brien, A., & Trindall, N. (2002). Changing identity: Predicting adjustment to organizational restructure as a function of subgroup and superordinate identification. *British Journal of Social Psychology*, *41*, 281-298.
- Joly, S., Tougas, F., & de la Sablonnière, R. (2004). Le nationalisme d'un groupe minoritaire : pour le meilleur ou pour le pire? *Revue Canadienne des Sciences du Comportement*, *36*, 45-55.
- Kaiser, C. R., & Major, B. (2004) Judgments of deserving and the emotional consequences of stigmatization. Dans L. Z. Tiedens & C. W. Leach (Éds), *The social life of emotions* (pp. 270-291). New York : Cambridge University Press.
- Kawakami, K., & Dion, K. L. (1995). Social identity and affect as determinants of collective action: Toward an integration of relative deprivation and social identity theories. *Theory & Psychology*, *5*, 551-577.
- Kessler, T., & Hollbach, S. (2005). Group-based emotions as determinants of ingroup identification. *Journal of Experimental Social Psychology*, *41*, 677-685.
- Kessler, T., & Mummendey, A. (2002). Sequential or parallel processes? A longitudinal field study concerning determinants of identity-management strategies. *Journal of Personality and Social Psychology*, *82*, 75-88.
- Klonoff, E. A., & Landrine, H. (1999). Cross-validation of the schedule of racist events. *Journal of Black Psychology*, *25*, 231-254.

- Klonoff, E. A., Landrine, H., & Campbell, R. (2000). Sexist discrimination may account for well-known gender differences in psychiatric symptoms. *Psychology of Women Quarterly, 24*, 93-99.
- Kobrynowicz, D., & Branscombe, N. R. (1997). Who considers themselves victims of discrimination? Individual difference predictors of perceived gender discrimination in women and men. *Psychology of Women Quarterly, 21*, 347-363.
- Krueger, J., Rothbart, M., & Sriram, N. (1989). Category learning and change: Differences in sensitivity to information that enhances or reduces intercategory distinctions. *Journal of Personality and Social Psychology, 56*, 866-875.
- Lalonde, R. N., & Cameron, J. E. (1993). An intergroup perspective on immigrant acculturation with a focus on collective strategies. *International Journal of Psychology, 28*, 57-74.
- Landrine, H., & Klonoff, E. A. (1996). The schedule of racist events: A measure of racial discrimination and a study of its negative physical and mental health consequences. *Journal of Black Psychology, 22*, 144-168.
- Landrine, H., Klonoff, E. A., Gibbs, J., Manning, V., & Lund, M. (1995). Physical and psychiatric correlates of gender discrimination: An application of the schedule of sexist events. *Psychology of women Quarterly, 19*, 473-492.
- Lazarus, R. S., & Folkman, S. (1984). *Stress, appraisal, and coping*. New York: Springer Publishing.
- Le Nouveau Petit Robert (2005). *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris, France : Dictionnaires Le Robert.

- Levenson, R. W., & Gottman, J. M. (1985). Physiological and affective predictors of change in relationship satisfaction. *Journal of Personality and Social Psychology, 49*, 85-94.
- Liebkind, K. (1996). Acculturation and stress: Vietnamese refugees in Finland. *Journal of Cross-Cultural Psychology, 27*, 161-180.
- Liebkind, K., & Jasinskaja-Lahti, I. (2000). The influence of experiences of discrimination on psychological stress: A comparison of seven immigrant groups. *Journal of Community & Applied Social Psychology, 10*, 1-16.
- Luhtanen R., & Crocker, J. (1992). A collective self-esteem scale: Self evaluation of one's social identity. *Personality and Social Psychology Bulletin, 18*, 302-318.
- Mackie, D. M., Devos, T., & Smith, E. R. (2000). Intergroup emotions: Explaining offensive action tendencies in an intergroup context. *Journal of Personality and Social Psychology, 79*, 602-616.
- Major, B. (1994). From social inequality to personal entitlement: The role of social comparisons, legitimacy appraisals, and group membership. Dans M. P. Zanna (Éd.), *Advances in experimental social psychology: Vol. 26* (pp. 293-355). San Diego, CA : Academic Press.
- Major, B. (2006). New perspectives on stigma and psychological well-being. Dans S. Levin & C. van Laar (Éds), *Stigma and group inequality: Social psychological perspectives* (pp. 193-210). Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.
- Major, B., Gramzow, R. H., McCoy, S. K., Levin, S., Schmader, T., & Sidanius, J. (2002). Perceiving personal discrimination: The role of group status and legitimizing ideology. *Journal of Personality and Social Psychology, 82*, 269-282.

- Major, B., Kaiser, C. R., & McCoy, S. K. (2003). It's not my fault: When and why attributions to prejudice protect self-esteem. *Personality and Social Psychology Bulletin*, *29*, 772-781.
- Major, B., & O'Brien, L. T. (2005). The social psychology of stigma. *Annual Review of Psychology*, *56*, 393-421.
- Major, B., Quinton, W. J., & McCoy, S. K. (2002). Antecedents and consequences of attributions to discrimination: Theoretical and empirical advances. Dans M. P. Zanna (Éd.), *Advances in experimental social psychology: Vol. 34* (pp. 251-330). San Diego, CA : Academic Press.
- Major, B., Quinton, W. J., & Schmader, T. (2003). Attributions to discrimination and self-esteem: Impact of group identification and situational ambiguity. *Journal of Experimental Social Psychology*, *39*, 220-231.
- Major, B., & Schmader, T. (1998). Coping with stigma through psychological disengagement. Dans J. K. Swim & C. Stangor (Éds), *Prejudice: The target's perspective* (pp. 219-241). San Diego, CA : Academic Press.
- Major, B., Spencer, S., Schmader, T., Wolfe, C., & Crocker, J. (1998). Coping with negative stereotypes about intellectual performance: The role of psychological disengagement. *Personality and Social Psychology Bulletin*, *24*, 34-50.
- McCoy, S. K., & Major, B. (2003). Group identification moderates emotional responses to perceived prejudice. *Personality and Social Psychology Bulletin*, *29*, 1005-1017.
- Miller, C. T. (2006). Social psychological perspectives on coping with stressors related to stigma. Dans S. Levin & C. van Laar (Éds), *Stigma and group inequality:*

- Social psychological perspectives* (pp. 21-44). Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.
- Miller, C. T., & Major, B. (2000). Coping with stigma and prejudice. Dans T. F. Heatherton, R. E. Kleck, M. R. Hebl & J. G. Hull. (Éds), *The social psychology of stigma* (pp. 243-272). New York : Guilford Press.
- Montreuil, A., & Bourhis, R. Y. (2001). Majority acculturation orientations toward "valued" and "devalued" immigrants. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 32, 698-719.
- Montreuil, A., & Bourhis, R. Y. (2004). Acculturation orientations of competing host communities toward valued and devalued immigrants. *International Journal of Intercultural Relations*, 28, 507-532.
- Mummendey, A., Kessler, T., Klink, A., & Mielke, R. (1999). Strategies to cope with negative social identity: Predictions by social identity theory and relative deprivation theory. *Journal of Personality and Social Psychology*, 76, 229-245.
- Nations Unies. (2006). Foreign-born population by country or area of birth, age and sex. Téléchargé le 2 août 2006 de http://unstats.un.org/unsd/demographic/products/dyb/DYBcensus/V3_Table2.pdf
- Nesdale, D., Rooney, R., & Smith, L. (1997). Migrant ethnic identity and psychological distress. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 28, 569-588.
- Neter, J., Wasserman, W., & Kutner, M. H. (1990). *Applied linear statistical models: Regression, analysis of variance and experimental designs* (3ème éd.). Burr Ridge, IL : Irwin.

- Noh, S., Beiser, M., Kaspar, V., Hou, F., & Rummens, J. (1999). Perceived racial discrimination, depression and coping. *Journal of Health and Social Behavior*, *40*, 193-207.
- Novac, S., Darden, J., Hulchanski, D., & Seguin, A.-M. (2002). *Housing discrimination in Canada: The state of knowledge*. Ottawa, Canada: Canada Mortgage and Housing Corporation.
- Operario, D., & Fiske, S. T. (2001). Ethnic identity moderates perceptions of prejudice: Judgments of personal versus group discrimination and subtle versus blatant bias. *Personality and Social Psychology Bulletin*, *27*, 550-561.
- Petta, G., & Walker, I. (1992). Relative deprivation and ethnic identity. *British Journal of Social Psychology*, *31*, 285-293.
- Phinney, J. S. (1993). Multiple group identities: Differentiation, conflict, and integration. Dans J. Kroger (Éd.), *Discussions on ego identity* (pp. 47-73). Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.
- Phinney, J. S., Cantu, C. L., & Kurtz, D. A. (1997). Ethnic and American identity as predictors of self-esteem among African American, Latino, and white adolescents. *Journal of Youth and Adolescence*, *26*, 165-185.
- Platow, M. J., Byrne, L., & Ryan, M. K. (2005). Experimentally manipulated high in-group status can buffer personal self-esteem against discrimination. *European Journal of Social Psychology*, *35*, 599-608.
- Rogosa, D. R., & Willett, J. B. (1983). Demonstrating the reliability of the difference score in the measurement of change. *Journal of Educational Measurement*, *20*, 335-343.

- Romero, A. J., & Roberts, R. E. (2003). Stress within a bicultural context for adolescents of Mexican descent. *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology, 9*, 171-184.
- Rosenberg, M. (1965). *Society and the adolescent self-image*. Princeton, NJ : Princeton University Press.
- Ruggiero, K. M., & Taylor, D. M. (1995). Coping with discrimination: How disadvantaged group members perceive the discrimination that confronts them. *Journal of Personality and Social Psychology, 68*, 826-838.
- Ruggiero, K. M., & Taylor, D. M. (1997). Why minority group members perceive or do not perceive the discrimination that confronts them: The role of self-esteem and perceived control. *Journal of Personality and Social Psychology, 72*, 373-389.
- Runciman, W. G. (1966). *Relative deprivation and social justice: A study of attitudes to social inequality in twentieth-century England*. Berkeley : University of California Press.
- Runciman, W. G. (1968). Problems of research on relative deprivation. Dans H. H. Hyman & E. Singer (Éds.), *Readings in reference group theory and research* (pp. 69-76). New York : Free Press.
- Ryan, R. M., & Frederick, C. M. (1997). On energy, personality, and health : Subjective vitality as a dynamic reflection of well-being. *Journal of Personality, 65*, 529-565.
- Schmitt, M. T, & Branscombe, N. R. (2002). The internal and external causal loci of attributions to prejudice. *Personality and Social Psychology Bulletin, 28*, 620-628.

- Schmitt, M. T., Branscombe, N. R., Kobrynowicz, D., & Owen, S. (2002). Perceiving discrimination against one's gender group has different implications for well-being in women and men. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 28, 197-210.
- Schmitt, M. T., Branscombe, N. R., & Postmes, T. (2003). Women's emotional responses to the pervasiveness of gender discrimination. *European Journal of Social Psychology*, 33, 297-312.
- Schmitt, M. T., Spears, R., & Branscombe, N. R. (2003). Constructing a minority group identity out of shared rejection: The case of international students. *European Journal of Social Psychology*, 33, 1-12.
- Schmitz, B. (2001). Change : Methods of studying. Dans N. J. Smelser & P. B. Baltes (Éds), *International encyclopedia of the social and behavioural sciences* (Vol. 3, pp. 1640-1643). Amsterdam, Hollande : Elsevier.
- Sellers, R. M., Caldwell, C. H., Schmeelk-Cone, K. H., & Zimmerman, M. A. (2003). Racial identity, racial discrimination, perceived stress, and psychological distress among African American young adults. *Journal of Health and Social Behavior*, 43, 302-317.
- Sellers, R. M., & Shelton, J. N. (2003). The role of racial identity in perceived racial discrimination. *Journal of Personality and Social Psychology*, 84, 1079-1092.
- Serge, L. (1998). *Le secteur locatif privé et sa nouvelle clientèle*. Ottawa, Canada : Société canadienne d'hypothèques et de logement.
- Shelton, J. N., & Sellers, R. M. (2000). Situational stability and variability in African American racial identity. *Journal of Black Psychology*, 26, 27-50.

- Smith, H. J., & Kessler, T. (2004). Group-based emotions and intergroup behavior: The case of relative deprivation. Dans L. Z. Tiedens & C. W. Leach (Éds), *The social life of emotions* (pp. 292-313). New York : Cambridge University Press.
- Smith, E. R., & Mackie, D. M. (2006). It's about time: Intergroup emotions as time-dependent phenomena. Dans R. Brown & D. Capozza (Éds), *Social Identities: Motivational, emotional and cultural influences* (pp. 173-187). Hove, Angleterre: Psychology Press/Taylor & Francis.
- Stangor, C., Swim, J. K. Sechrist, G. B., DeCoster, J., Allen, K. L. Van, & Ottenbreit, A. (2003). Ask, answer and announce: Three stages in perceiving and responding to discrimination. Dans W. Stroebe & M. Hewstone (Éds), *European review of social psychology* (pp. 277-311). Hove, Angleterre : Psychology Press/Taylor & Francis.
- Statistique Canada. (2003). Enquête sur la diversité ethnique: portrait d'une société multiculturelle. Téléchargé le 24 août 2006, de <http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-593-XIF/89-593-XIF2003001.pdf>
- Statistique Canada. (2007). Recensement de 2006 : immigration et citoyenneté, population selon le statut d'immigrant et la période d'immigration. Téléchargé le 14 mai 2008, de <http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/highlights/immigration/Table403.cfm?Lang=F&T=403&GH=4&SC=1&S=99&O=A>
- Swim, J. K., & Thomas, M. A. (2006). Responding to everyday discrimination: A synthesis of research on goal-directed, self-regulatory coping behaviours. Dans S. Levin & C. van Laar (Éds), *Stigma and group inequality: Social psychological perspectives* (pp. 105-126). Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.

- Tabachnick, B. G., & Fidell, L. S. (2001). *Using multivariate statistics* (4ème éd.). New York : HarperCollins.
- Tajfel, H. (1978). *Differentiation between social groups: Studies in the social psychology of intergroup relations*. London : Academic Press.
- Tajfel, H., & Turner, J. C. (1979). An integrative theory of intergroup conflict. Dans W. G. Austin & S. Worchel (Éds.), *The social psychology of intergroup relations* (pp. 33-47). Monterey, CA : Brooks/Cole.
- Tajfel, H., & Turner, J. C. (1986). The social identity theory of intergroup behaviour. Dans S. Worchel & W.G. Austin (Éds.), *Psychology of intergroup relations* (pp. 7-24). Chicago, MI : Nelson-Hall.
- Taylor, D. M. (1997). The quest for collective identity: The plight of disadvantaged ethnic minorities. *Canadian Psychology*, 38, 174-190.
- Taylor, D. M. (2002). *The quest for identity: From minority groups to generation Xers*. Westport, CT : Praeger.
- Westport, CT: Praeger. Timotijevic, L., & Breakwell, G. M. (2000). Migration and threat to identity. *Journal of Community and Applied Social Psychology*, 10, 355-372.
- Tougas, F., Beaton, A. M. (2002). Personal and group relative deprivation: Connecting the 'I' to the 'We'. Dans I. Walker & H. J. Smith (Éds), *Relative deprivation: Specification, development, and integration* (pp. 119-135). New York : Cambridge University Press.
- Tougas, F., de la Sablonnière, R., Lagacé, M., & Kocum, L. (2003). Intrusiveness of minorities: Growing pains for the majority group? *Journal of Applied Social Psychology*, 33, 283-298.

- Tougas, F., & Veilleux, E. (1988). The influence of identification, collective relative deprivation, and procedure of implementation on women's response to affirmative action: A causal modeling approach. *Canadian Journal of Behavioural Science, 20*, 16-29.
- Tougas, F., & Veilleux, F. (1989). Who likes affirmative action: Attitudinal processes among men and women. Dans F. A. Blanchard & F. J. Crosby (Éds), *Affirmative action in perspective* (pp. 111-124). New York : Springer-Verlag.
- Tougas, F., & Veilleux, F. (1990). The response of men to affirmative action strategies for women: The study of a predictive model. *Canadian Journal of Behavioural Science, 22*, 424-432.
- Tripathi, R. C., & Srivastava, R. (1981). Relative deprivation and intergroup attitudes. *European Journal of Social Psychology, 11*, 313-318.
- Tropp, L. R., & Wright, S. C. (1999). Ingroup identification and relative deprivation: An examination across multiple social comparisons. *European Journal of Social Psychology, 29*, 707-724.
- Turner, J. C., Hogg, M. A., Oakes, P. J., Reicher, S. D., & Wetherell, M. S. (1987). *Rediscovering the social group: A self-categorization theory*. Cambridge, MA : Basil Blackwell.
- Vallières, E. F., & Vallerand, R. J. (1990). Traduction et validation canadienne-française de l'échelle de l'estime de soi de Rosenberg. *International Journal of Psychology, 25*, 305-316.
- Vanneman, R. D., & Pettigrew, T. F. (1972). Race and relative deprivation in the urban United States. *Race, 13*, 461-486.

- Veilleux, F., Tougas, F., & Rinfret, N. (1992). Citizens in anger: A question of social deprivation and/or social identity? *Canadian Journal of Behavioural Science*, 24, 59-70.
- Verkuyten, M., & Nekuee, S. (1999). Subjective well-being, discrimination and cultural conflict: Iranians living in the Netherlands. *Social Indicators Research*, 47, 281-306.
- Waddell, N., & Cairns, E. (1986). Situational perspectives on social identity in Northern Ireland. *British Journal of Social Psychology*, 25, 25-31.
- Walker, I., & Pettigrew, T. F. (1984). Relative deprivation theory: An overview and conceptual critique. *British Journal of Social Psychology*, 23, 301-310.
- Ward, C. (1996). Acculturation. Dans D. Landis & R. Bhagat (Éds), *Handbook of intercultural training* (2^{ème} éd., pp. 124-147). Thousand Oaks, CA : Sage.
- Ward, C., & Rana-Deuba, A. (1999). Acculturation and adaptation revisited. *Journal of Cross Cultural Psychology*, 30, 422-442.
- Ward, C., & Rana-Deuba, A. (2000). Home and host culture influences on sojourner adjustment. *International Journal of Intercultural Relations*, 24, 291-306.
- Weiner, B. (1985). An attributional theory of achievement motivation and emotion. *Psychological Review*, 92, 548-573.
- Zagefka, H., & Brown, R. (2005). Comparisons and perceived deprivation in ethnic minority settings. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 31, 467-482.

Annexe A

Formulaire de consentement des sujets (français)

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANT·ES

1. Objectifs de la recherche

Ce projet de recherche vise à évaluer les émotions, perceptions, attitudes et opinions associées aux conditions sociales dans lesquelles vivent présentement les membres de la communauté arabo-musulmane de Montréal.

2. Participation à la recherche

Votre participation à cette recherche consiste à compléter un questionnaire comprenant deux parties. La première partie du questionnaire, que vous vous apprêtez maintenant à remplir, permet de vous connaître ainsi que de prendre contact avec vous. La deuxième partie vous sera remise dans environ 2 semaines et comportera des questions sur les conditions sociales dans lesquelles vous vivez présentement. Remplir la première partie du questionnaire devrait requérir environ 15 minutes alors que la deuxième devrait prendre environ 30 minutes de votre temps.

3. Confidentialité

Les renseignements que vous nous donnerez demeureront confidentiels. Chaque participant·e à la recherche se verra attribué un code et seul le chercheur principal et/ou la personne mandatée à cet effet auront accès à la liste des participants, au code que vous aurez choisi ou à vos coordonnées. De plus, les renseignements seront conservés dans un classeur sous clé situé dans un bureau fermé. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée. Ces renseignements personnels seront détruits après 7 ans, soit au plus tard le 1^{er} juin 2012. Seules les données ne permettant pas de vous identifier pourront être conservées après cette date.

4. Avantages et inconvénients

En participant à cette recherche, vous pourrez contribuer à l'avancement des connaissances en psychologie sociale. Plus précisément, vous aiderez à déterminer : 1) les conditions sociales vécues présentement par les membres de la communauté arabo-musulmane de Montréal ; 2) les opinions, perceptions, attitudes et émotions associées à ces conditions. De plus, votre participation pourra également vous donner l'occasion de mieux vous connaître.

Par contre, il est possible que vos réponses suscitent des réflexions ou des souvenirs émouvants ou désagréables. Si cela se produit, n'hésitez pas à contacter l'agent·e de recherche. S'il y a lieu, l'agent(e) de recherche pourra vous référer à une personne-ressource.

5. Droit de retrait

Votre participation est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps par avis verbal, sans préjudice et sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec le chercheur, au numéro de téléphone indiqué au bas de cette page. Si vous vous retirez de la recherche,

les renseignements personnels vous concernant et qui auront été recueillis au moment de votre retrait seront détruits.

B) CONSENTEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche.

Après réflexion et un délai raisonnable, je consens librement à prendre part à cette recherche. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans préjudice et sans devoir justifier ma décision.

Signature : _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Je déclare avoir fourni toutes les informations concernant le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir été disponible afin de répondre au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du chercheur : _____ Date : _____
(ou de son représentant)

Nom : _____ Prénom : _____

Pour toute question relative à la recherche, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec Cristina Perozzo, étudiante à la maîtrise en psychologie à l'Université de Montréal, au numéro de téléphone suivant : [information retirée / information withdrawn] ou à l'adresse courriel suivante : [information retirée / information withdrawn]

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone (514) 343-2100 ou à l'adresse courriel ombudsman@umontreal.ca.

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE PARTICIPATION.

Annexe B

Formulaire de consentement des sujets (anglais)

CONSENT FORM

A) INFORMATION FOR PARTICIPANTS

1. Research objectives

This project aims to evaluate the emotions, perceptions, attitudes and opinions associated with the social conditions in which members of the Montreal Arab and Muslim communities are presently living.

2. Research participation

Your participation to this research consists in completing a questionnaire involving two parts. The first part of the questionnaire that you will soon complete allows us to know you and to get in touch with you. The second part of the questionnaire will be handed to you in about 2 weeks and will involve questions about the social conditions in which you presently live. Filling out the first part of the questionnaire should take you about 15 minutes while the second part should require around 30 minutes of your time.

3. Confidentiality

The personal information that you will give us will remain confidential. Each participant will be given a code and only the main researcher and/or the designated person for this task will be granted access to the list of participants, to the code that will have chosen and to your contact information. In addition, the personal information will be kept in a locked drawer located in a closed office. No information allowing to identify you in one way or another will be published. Your personal information will be destroyed after 7 years, that is, June 1st 2012 at the latest. Only data not allowing to identify you will be kept after this date.

4. Advantages and disadvantages

In participating to this research, you will contribute to the advancement of knowledge in social psychology. More specifically, you will help in determining: 1) the social conditions presently faced by members of the Montreal Muslim and Arab communities; 2) the opinions, perceptions, attitudes and emotions associated with those conditions. Moreover, your participation will also give you the opportunity to better know yourself.

However, it is possible that some of your answers may trigger emotional or uncomfortable thoughts and/or memories. If this happens, please do not hesitate to contact the designated person for this research. If needed, the designated research agent will gladly refer you to a resource person.

5. Right to withdraw

Your participation is entirely voluntary. You are free to withdraw from the study at any time by verbal notice, without prejudice and without having to justify your decision. If you decide to withdraw from the study, you can contact the researcher at the number indicated at the end of the consent form. If you decide to withdraw from this research, all of your personal information having thus far been collected will be destroyed.

B) CONSENT

I certify having read the above information, having obtained answers to my questions on my participation to this research and to understand the goal, the nature, the advantages, the risks and the disadvantages of this research.

After careful thought and reflection, and a reasonable time delay, I freely consent to take part in this research. I know that I can withdraw at any time without prejudice and without having to justify my decision.

Signature: _____ Date: _____

Family name: _____ First name: _____

I certify having given all the information concerning the goal, the nature, the advantages, the risks and the disadvantages of the study and having been available to answer to the best of my knowledge to the questions asked.

Signature of the researcher: _____ Date: _____
(or of his/her representative)

Family name: _____ First name: _____

For any question relative to the research, or to withdraw from the research, you can contact Cristina Perozzo, Masters student in psychology at Université de Montréal, at the following phone number: [information retirée / information withdrawn] or at the following e-mail address: [information retirée / information withdrawn]

Any complaint relative to your participation this research can be addressed to the ombudsman of Université de Montréal, at the phone number (514) 343-2100 or at the e-mail address ombudsman@umontreal.ca.

WE THANK YOU FOR YOUR PARTICIPATION.

Annexe C

Questionnaire – 1^{ère} partie (français)

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

Cher participant ou chère participante,

Nous sommes une équipe de recherche en psychologie sociale de l'Université de Montréal qui désire mieux connaître les conditions sociales dans lesquelles vivent présentement les membres de la communauté arabo-musulmane de Montréal. Nous désirons surtout connaître les perceptions, opinions, attitudes et émotions associées à ces conditions:

Votre participation à cette étude est importante. Vos réponses aideront les chercheurs québécois et canadiens à orienter les futurs efforts de recherche en psychologie sociale. Aussi, vous contribuerez à évaluer les conditions de vie actuelles des personnes d'origine arabe et de religion musulmane demeurant à Montréal.

Cette étude comprend un questionnaire en deux parties. La première partie du questionnaire, que vous vous apprêtez à remplir maintenant, devrait prendre environ une quinzaine de minutes à compléter. Celle-ci comporte des questions sur votre identité, attitudes personnelles, pensées et émotions, ainsi que des questions d'ordre général. Cette première partie de l'étude nous permettra de vous connaître et de prendre contact avec vous. D'ici environ 1 semaine, nous vous contacterons afin de planifier une rencontre lors de laquelle la deuxième partie du questionnaire vous sera distribuée.

Lorsque vous répondrez au présent questionnaire, il est possible que certaines questions vous semblent similaires. Malgré que certaines questions se ressemblent, il est essentiel que vous répondiez à chacune d'entre elles avec attention car elles sont toutes importantes. De plus, soyez assuré qu'il n'y a pas de mauvaises ou de bonnes réponses ; c'est ce que vous ressentez ou pensez réellement qui nous intéresse.

Vos réponses seront utilisées dans le seul but de faire avancer la recherche en psychologie et demeureront donc strictement confidentielles. Vous êtes la clé de cette étude. Nous voulons vous comprendre afin d'être en mesure de mieux vous aider au besoin.

Merci de votre collaboration.

Cristina Perozzo
Chercheure principale
Étudiante à la maîtrise
Département de psychologie
Université de Montréal

Roxane de la Sablonnière
Directrice de recherche
Professeure adjointe
Département de psychologie
Université de Montréal

PREMIÈRE PARTIE DU QUESTIONNAIRE

Section A (1/9)

Avant de débiter, veuillez créer un code personnalisé que vous utiliserez à nouveau dans 2 semaines (*les 4 premières lettres du nom de famille de votre mère et les 2 chiffres de votre jour de naissance*). Soyez assuré de la confidentialité.

Si, votre nom : Julia Navarro
date de naissance : 12 août 1975
nom de famille de votre mère : Spinosa
Votre code personnalisé : Spin12

Votre code personnalisé : _____

Section B (2/9)

Au Canada et au Québec, les personnes viennent de plusieurs cultures différentes et croient en plusieurs religions différentes. Il existe plusieurs mots différents pour décrire les différentes origines ethniques ou *groupes ethniques* desquels elles proviennent, de même que les différents *groupes religieux* auxquels elles appartiennent.

Quelques exemples de noms de groupes ethniques auxquels peuvent appartenir les personnes sont : Chinois, Arabe, Turque, Marocain, Québécois, ou même Indo-Québécois. Des exemples de noms de groupes religieux auxquels peuvent appartenir les personnes sont : bouddhiste, musulman ou chrétien. Les personnes peuvent aussi s'identifier simultanément à des groupes ethniques et des groupes religieux, de telle façon qu'elles peuvent se considérer, par exemple, Italo-juives ou même Indo-Canado-musulmanes.

Dans cette partie du questionnaire nous aimerions savoir à quel(s) groupe(s) ethnique(s) et/ou religieux vous vous identifiez la plupart du temps.

En ce qui concerne mon(mes) groupe(s) ethnique(s) et/ou religieux, je considère que je suis (ou je m'identifie en tant que)

En lien avec votre réponse, indiquez sur l'échelle suivante allant de *totalemment en désaccord* à *totalemment en accord* votre degré d'accord avec chacun des énoncés ci-dessous en encerclant la case correspondant à votre réponse.

** Pour fins de simplicité, le terme **groupe** au singulier sera dorénavant utilisé pour référer à votre appartenance à un ou plusieurs groupes ethniques et/ou religieux.*

	1	2	3	4	5	6	7
	Totalemment en désaccord	Modérément en désaccord	Un peu en désaccord	Ni en accord, ni en désaccord	Un peu en accord	Modérément en accord	Totalemment en accord
1. Je m'identifie aux autres membres de mon groupe.	1	2	3	4	5	6	7
2. Les membres de mon groupe peuvent toujours compter les uns sur les autres.	1	2	3	4	5	6	7
3. Globalement, mon appartenance à mon groupe est très peu reliée à comment je me sens envers moi-même.	1	2	3	4	5	6	7
4. La plupart des gens considèrent mon groupe, en moyenne, comme plus inutile que d'autres groupes.	1	2	3	4	5	6	7
5. J'ai du plaisir à travailler avec d'autres membres de mon groupe afin d'atteindre le succès.	1	2	3	4	5	6	7
6. En général, je suis heureux(se) d'être membre de mon groupe.	1	2	3	4	5	6	7
7. Je me sens bien d'appartenir à mon groupe.	1	2	3	4	5	6	7
8. Je ne suis pas totalement certain(e) de faire partie de mon groupe.	1	2	3	4	5	6	7
9. Je regrette souvent d'appartenir à mon groupe.	1	2	3	4	5	6	7
10. Les succès de mon groupe sont mes succès.	1	2	3	4	5	6	7
11. En général, les autres pensent que mon groupe est indigne.	1	2	3	4	5	6	7
12. Mon groupe est une image importante de qui je suis.	1	2	3	4	5	6	7
13. Quand je suis avec d'autres membres de mon groupe, je sens généralement que nous ne faisons qu'un.	1	2	3	4	5	6	7
14. En général, appartenir à mon groupe constitue une partie importante de mon image personnelle.	1	2	3	4	5	6	7
15. Globalement, mon groupe est bien considéré par les autres.	1	2	3	4	5	6	7
16. Je suis comme les autres membres de mon groupe.	1	2	3	4	5	6	7
17. Globalement, je sens souvent que mon groupe n'en vaut pas la peine.	1	2	3	4	5	6	7
18. Même si mon groupe ne va pas bien, il est important que l'on se supporte.	1	2	3	4	5	6	7
19. Le groupe auquel j'appartiens n'est pas important pour définir quel type de personne je suis.	1	2	3	4	5	6	7
20. En général, les autres respectent mon groupe.	1	2	3	4	5	6	7
21. Je suis un(e) membre typique de mon groupe.	1	2	3	4	5	6	7
22. En général, mon apparence reflète beaucoup mon appartenance à mon groupe.	1	2	3	4	5	6	7

Section C (3/9)

Voici quinze énoncés avec lesquels vous pouvez être en accord ou en désaccord. En utilisant l'échelle ci-dessous, indiquez votre degré d'accord avec chacun des énoncés.

1	2	3	4	5	6	7
Totalement en désaccord	Modérément en désaccord	Un peu en désaccord	Ni en accord, ni en désaccord	Un peu en accord	Modérément en accord	Totalement en accord

1. Je pense que je suis une personne de valeur, au moins égale à n'importe qui d'autre.	1	2	3	4	5	6	7
2. Je suis satisfait(e) de ma vie.	1	2	3	4	5	6	7
3. J'aimerais avoir plus de respect pour moi-même.	1	2	3	4	5	6	7
4. Si je pouvais recommencer ma vie, je n'y changerais presque rien.	1	2	3	4	5	6	7
5. Il m'arrive de penser que je suis une bon(ne) à rien.	1	2	3	4	5	6	7
6. Je suis capable de faire les choses aussi bien que la majorité des gens.	1	2	3	4	5	6	7
7. En général, ma vie correspond de près à mes idéaux.	1	2	3	4	5	6	7
8. Dans l'ensemble, je suis satisfait(e) de moi-même.	1	2	3	4	5	6	7
9. Mes conditions de vie sont excellentes.	1	2	3	4	5	6	7
10. J'ai une attitude positive vis-à-vis moi-même.	1	2	3	4	5	6	7
11. Je sens peu de raisons d'être fier(e) de moi.	1	2	3	4	5	6	7
12. Jusqu'à maintenant, j'ai obtenu les choses importantes que je voulais de la vie.	1	2	3	4	5	6	7
13. Tout bien considéré, je suis porté(e) à me considérer comme un(e) raté(e).	1	2	3	4	5	6	7
14. Je pense que je possède un certain nombre de belles qualités.	1	2	3	4	5	6	7
15. Parfois je me sens vraiment inutile.	1	2	3	4	5	6	7

Section D (4/9)

Cette échelle a pour but de mesurer ce que vous pensez maintenant. Veuillez lire chaque énoncé et encrer la réponse qui correspond le mieux à ce que vous pensez en ce moment.

	1	2	3	4	5
	Pas du tout	Un peu	Modérément	Assez	Extrêmement
1. Je me sens confiant(e) en mes habiletés.	1	2	3	4	5
2. Je suis soucieux(se) de savoir si je suis considéré(e) comme une personne qui a du succès ou comme un(e) raté(e).	1	2	3	4	5
3. Je sens que les autres me respectent et m'admirent.	1	2	3	4	5
4. Je me sens gêné(e).	1	2	3	4	5
5. Je suis satisfait(e) de mon apparence en ce moment.	1	2	3	4	5
6. Je suis mécontent(e) de moi-même.	1	2	3	4	5
7. Je me sens peu séduisant(e).	1	2	3	4	5
8. Je me soucie de ce que les autres pensent de moi.	1	2	3	4	5
9. Je me sens inférieur(e) aux autres en ce moment.	1	2	3	4	5
10. Je m'inquiète des impressions que je fais.	1	2	3	4	5
11. Je sens que je ne réussis pas bien.	1	2	3	4	5
12. Je suis satisfait(e) de ce que mon corps a l'air en ce moment.	1	2	3	4	5
13. Je me sens bien avec moi-même.	1	2	3	4	5
14. Je suis soucieux(se) de paraître idiot(e).	1	2	3	4	5
15. Je pense que je suis aussi intelligent(e) que les autres.	1	2	3	4	5

Section E (5/9)

Veillez lire les items suivants et choisir la réponse qui correspond le mieux à comment vous vous sentez en ce moment pour chacun des items.

1	2	3	4	5	6	7
Totalement en désaccord	Modérément en désaccord	Un peu en désaccord	Ni en accord, ni en désaccord	Un peu en accord	Modérément en accord	Totalement en accord

1. Je me sens vivant(e) et plein(e) de vie.	1	2	3	4	5	6	7
2. Je ne me sens pas très énergique.	1	2	3	4	5	6	7
3. Je me sens tellement vivant(e), au point de vouloir éclater.	1	2	3	4	5	6	7
4. J'ai de l'énergie et de la détermination.	1	2	3	4	5	6	7
5. J'ai hâte à chaque nouvelle journée.	1	2	3	4	5	6	7
6. Je me sens alerte et éveillé(e).	1	2	3	4	5	6	7
7. Je me sens stimulé(e).	1	2	3	4	5	6	7

Section F (6/9)

Cette échelle présente une liste de mots représentant des sentiments et émotions différents. Veuillez lire chaque mot et indiquer jusqu'à quel point vous vous sentez de cette façon maintenant.

1	2	3	4	5
Très peu ou pas du tout	Un peu	Modérément	Assez	Extrêmement

1. Intéressé(e)	1	2	3	4	5
2. Affligé(e) (éprouvez du chagrin)	1	2	3	4	5
3. Excité(e)	1	2	3	4	5
4. Bouleversé(e)	1	2	3	4	5
5. Fort(e)	1	2	3	4	5
6. Coupable	1	2	3	4	5
7. Épouventé(e)	1	2	3	4	5
8. Hostile	1	2	3	4	5
9. Enthousiaste	1	2	3	4	5
10. Fier (fière)	1	2	3	4	5
11. Irritable	1	2	3	4	5
12. Alerte	1	2	3	4	5
13. Honteux(se)	1	2	3	4	5
14. Inspiré(e)	1	2	3	4	5
15. Nerveux(se)	1	2	3	4	5
16. Déterminé(e)	1	2	3	4	5
17. Attentif(ve)	1	2	3	4	5
18. Énervé(e)	1	2	3	4	5
19. Actif(ve)	1	2	3	4	5
20. Effrayé(e)	1	2	3	4	5

Section H (8/9)

Voici une liste d'énoncés portant sur les attitudes personnelles et traits de caractère. Indiquez, pour chaque énoncé, s'il est vrai ou faux en ce qui vous concerne.

	VRAI	FAUX
1. Je trouve parfois difficile de faire mon travail si je ne suis pas encouragé(e).		
2. Je suis parfois irrité(e) si je n'arrive pas à mes fins.		
3. J'aime faire des bavardages indiscrets quelques fois.		
4. Quelques fois j'ai eu envie de me rebeller contre des gens qui exercent leur autorité même si je savais qu'ils avaient raison.		
5. Peu importe avec qui je converse, je sais toujours bien écouter.		
6. Il m'est déjà arrivé de profiter de quelqu'un.		
7. Lorsque je fais une erreur, je suis toujours prêt(e) à l'admettre.		
8. Je suis toujours courtois(e), même envers les gens qui sont désagréables.		
9. Il m'est arrivé d'avoir le goût de casser quelque chose.		
10. Je ne suis jamais contrarié(e) lorsqu'on me demande de rendre service à quelqu'un.		
11. Je n'ai jamais été contrarié(e) lorsque des gens ont exprimé des idées très différentes des miennes.		
12. Il m'est arrivé d'être assez jaloux(se) du bonheur des autres.		
13. Je n'ai jamais senti qu'on m'avait puni(e) sans raison.		
14. Je n'ai jamais dit délibérément quelque chose qui pouvait blesser quelqu'un.		

Section I (9/9)

Pour terminer cette première partie du questionnaire, veuillez fournir les informations démographiques suivantes, qui seront tenues confidentielles :

Sexe : Homme Femme

Date de naissance (Année / Mois / Jour) : ____ / ____ / ____

État civil : Célibataire
 En union de fait (avec conjoint(e)/marié(e))
 Séparé(e)/divorcé(e)
 Veuf/veuve

Religion : _____

Votre nationalité d'origine : _____

Nationalité de votre mère : _____

Nationalité de votre père : _____

Ville natale : _____

Citoyenneté : Canadien(ne)
 Immigrant(e) reçu(e)
 Résident(e) permanent(e)
 Réfugié(e)
 En attente du statut de réfugié(e)
 Permis de travail
 Permis d'études
 Autre (précisez) : _____

Langue maternelle : français anglais autre :

Quel est le diplôme le plus avancé que vous ayez reçu?

Depuis combien de temps êtes-vous au Canada?

Depuis combien de temps êtes-vous au Québec?

Veillez indiquer votre niveau de connaissance du français, de l'anglais et de toute autre langue fréquemment utilisée (incluant à l'oral/à l'écrit/à la lecture) :

français

← 1 2 3 4 5 6 7 →

Aucune connaissance Connaissance moyenne Excellente connaissance

anglais

← 1 2 3 4 5 6 7 →

Aucune connaissance Connaissance moyenne Excellente connaissance

autre : _____

← 1 2 3 4 5 6 7 →

Aucune connaissance Connaissance moyenne Excellente connaissance

Quelle est votre occupation principale?

Travailleur(se)

Étudiant(e)

Université : _____

Programme d'études : _____

En recherche d'emploi

Retraité(e)

Femme ou homme à la maison

Assistance sociale

Autre (précisez) : _____

Comment qualifieriez-vous votre situation économique personnelle dans la dernière année?

← 1 2 3 4 5 →

Extrêmement mauvaise Ni bonne, ni mauvaise Extrêmement bonne

MERCI D'AVOIR COMPLÉTÉ CETTE PREMIÈRE PARTIE DU QUESTIONNAIRE!

D'ici environ 1 semaine, nous vous contacterons par téléphone afin de planifier une rencontre avec vous au moment qui vous convient le mieux. Lors de cette rencontre nous vous distribuerons la deuxième partie du questionnaire qui devrait prendre environ 30 minutes de votre temps à remplir. Cette seconde partie comprendra tout d'abord des questions sur les conditions sociales dans lesquelles vous vivez présentement. Il y aura aussi des questions sur vos pensées et opinions face à ces mêmes conditions. Finalement, des questions additionnelles sur votre identité, attitudes personnelles, perceptions et émotions vous seront posées.

Votre participation à cette deuxième partie de l'étude est aussi importante. Vos réponses à cette première partie ne pourront malheureusement être conservées que si vous complétez aussi la deuxième partie du questionnaire. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration soutenue à cette recherche.

Afin que nous puissions vous contacter au cours de la prochaine semaine dans le but de planifier une rencontre avec vous pour la seconde partie de cette étude, veuillez s'il vous plaît nous indiquer :

Prénom : _____

Nom : _____

Numéro de téléphone : _____

N.B. : Vos coordonnées seront tenues confidentielles et seule la chercheuse principale ou la personne mandatée par elle aura accès à celles-ci. De plus, vos coordonnées ne seront utilisées que pour cette seule et unique occasion afin de vous contacter pour la deuxième partie de l'étude.

Cette étude est réalisée par :

Cristina Perozzo, B.Sc.
Étudiante à la maîtrise
Département de psychologie
Université de Montréal

Roxane de la Sablonnière, Ph.D.
Professeure adjointe
Département de psychologie
Université de Montréal

Département de psychologie
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-Ville
Montréal, Québec
Canada, H3C 3J7

Tél. : [information retirée / information withdrawn]

Courriel : [information retirée / information withdrawn]

Bureau : Pavillon Marie-Victorin, [information retirée / information withdrawn]

Nous vous remercions encore une fois de participer à cette recherche.

Annexe D

Questionnaire – 1^{ère} partie (anglais)

STUDY PRESENTATION

Dear participant,

We are part of a research team in social psychology from Université de Montréal who is interested in evaluating the social conditions in which members of the Arab and Muslim communities of Montreal are presently living. Especially, we would like to learn more about the perceptions, opinions, attitudes and emotions associated with those conditions.

Your participation to this study is important. Your responses will help Québécois and Canadian researchers to guide future research efforts in social psychology. Also, you will contribute to the evaluation of present life conditions faced by members of the Arab and Muslim communities living in Montreal.

This study includes a questionnaire in two parts. The first part of the questionnaire that you will soon fill out should take about 15 minutes to complete. This questionnaire involves questions on your identity, personal attitudes, thoughts and emotions, as well as general demographic questions. This first part of the study will allow us to know you and get in touch with you. In about a week, we will contact you in order to schedule a meeting during which you will receive the second part of the questionnaire.

While completing the present part of the questionnaire, it is possible that some questions appear similar to you. Although certain questions do resemble one another, it is essential that you respond to each of them carefully since they are all important. In addition, be assured that there is no bad or good answer; it is what you feel and think that most interests us.

Your responses will be used in the sole goal of advancing research in psychology and will therefore remain strictly confidential. You are the key of this study. We want to understand you to better be able to help you if the need be.

Thank you for your collaboration.

Cristina Perozzo
Main researcher
Masters student
Department of psychology
Université de Montréal

Roxane de la Sablonnière
Research director
Associate professor
Department of psychology
Université de Montréal

FIRST PART OF THE QUESTIONNAIRE

Section A (1/9)

Before starting, please create a personalized code that you will use again in 2 weeks (*the first 4 letters of your mother's family name and the 2 numbers corresponding to the day of your birth*). Be assured that your answers will remain confidential.

If, your name: Julia Navarro
 date of birth: August 12, 1975
 mother's family name: Spinosa
 Your personalized code: Spin12

Your personalized code: _ _ _ _ _

Section B (2/9)

In Canada and Quebec, people come from many different cultures and believe in many different religions. There are many different words to describe the different backgrounds or *ethnic groups* that people come from as well as the different *religious groups* which people belong to.

A few examples of ethnic group names to which people might belong or identify with are: Chinese, Arab, Turkish, Moroccan, Quebecois, or even Indian-Quebecois. Examples of religious group names according to which people might identify themselves are: Buddhist, Muslim or Christian. People can also simultaneously identify with ethnic groups and religious groups, such that they might consider themselves, for example, as Italian-Jews or even as Indian-Canadian-Muslims.

In this part of the questionnaire we would like to know which ethnic and/or religious group(s) you identify with most of the time.

In terms of my ethnic/religious group(s), I consider myself to be (or I identify myself as)

In accordance with your answer, indicate on the following scale going from *totally disagree* to *totally agree* your agreement with each of the statements below by circling the corresponding answer on the line next to that statement.

* For the sake of simplicity, the term *group* at the singular form will be used from now on to refer to your single or multiple ethnic and/or religious groups' membership.

1	2	3	4	5	6	7
Totally disagree	Moderately disagree	Disagree a little	Neither agree nor disagree	Agree a little	Moderately agree	Totally agree

1. I identify with other members of my group.	1	2	3	4	5	6	7
2. Members of my group can always count on each other.	1	2	3	4	5	6	7
3. Overall, my group membership has very little to do with how I feel about myself.	1	2	3	4	5	6	7
4. Most people consider my group, on the average, to be more ineffective than other groups.	1	2	3	4	5	6	7
5. I enjoy working with other members of my group to achieve success.	1	2	3	4	5	6	7
6. In general, I am glad to be a member of the group I belong to.	1	2	3	4	5	6	7
7. I feel good about the group I belong to.	1	2	3	4	5	6	7
8. I am not totally sure of being part of my group.	1	2	3	4	5	6	7
9. I often regret that I belong to the group I do.	1	2	3	4	5	6	7
10. My group's successes are my successes.	1	2	3	4	5	6	7
11. In general, others think that the group I am a member of is unworthy.	1	2	3	4	5	6	7
12. My group is an important reflection of who I am.	1	2	3	4	5	6	7
13. When I am with other members of my group, I usually feel like we are one unit.	1	2	3	4	5	6	7
14. In general, belonging to my group is an important part of my self-image.	1	2	3	4	5	6	7
15. Overall, my group is considered good by others.	1	2	3	4	5	6	7
16. I am like other members of my group.	1	2	3	4	5	6	7
17. Overall, I often feel that the group of which I am a member is not worthwhile.	1	2	3	4	5	6	7
18. Even if my group is not doing well, it is important that we stick together.	1	2	3	4	5	6	7
19. The group I belong to is unimportant to my sense of what kind of a person I am.	1	2	3	4	5	6	7
20. In general, others respect the group that I am a member of.	1	2	3	4	5	6	7
21. I am a typical member of my group.	1	2	3	4	5	6	7
22. In general, my appearance tells much about my group membership.	1	2	3	4	5	6	7

Section C (3/9)

Here are fifteen items with which you can agree or disagree. By using the scale below, indicate your agreement with each of the items on the line next to that item.

1	2	3	4	5	6	7	
Totally disagree	Moderately disagree	Disagree a little	Neither agree nor disagree	Agree a little	Moderately agree	Totally agree	
1. I feel that I am a person of worth, at least on an equal basis with others.	1	2	3	4	5	6	7
2. I am satisfied with life.	1	2	3	4	5	6	7
3. I wish I could have more respect for myself.	1	2	3	4	5	6	7
4. If I could live my life over, I would change almost nothing.	1	2	3	4	5	6	7
5. At times I think I am no good at all.	1	2	3	4	5	6	7
6. I am able to do things as well as most other people.	1	2	3	4	5	6	7
7. In most ways my life is close to my ideal.	1	2	3	4	5	6	7
8. On the whole, I am satisfied with myself.	1	2	3	4	5	6	7
9. The conditions of my life are excellent.	1	2	3	4	5	6	7
10. I take a positive attitude toward myself.	1	2	3	4	5	6	7
11. I feel I do not have much to be proud of.	1	2	3	4	5	6	7
12. So far I have gotten the important things I want in life.	1	2	3	4	5	6	7
13. All in all, I am inclined to feel that I am a failure.	1	2	3	4	5	6	7
14. I feel that I have a number of good qualities.	1	2	3	4	5	6	7
15. I certainly feel useless at times.	1	2	3	4	5	6	7

Section D (4/9)

This scale aims to measure what you are thinking right now. Please read each item and circle the answer that best corresponds to what you think *right now*.

	1	2	3	4	5
	Not at all	A little	Moderately	Enough	Extremely
1. I feel confident about my abilities.	1	2	3	4	5
2. I am worried about whether I am regarded as a success or failure.	1	2	3	4	5
3. I feel that others respect and admire me.	1	2	3	4	5
4. I feel self-conscious.	1	2	3	4	5
5. I am pleased with my appearance right now.	1	2	3	4	5
6. I feel displeased with myself.	1	2	3	4	5
7. I feel unattractive.	1	2	3	4	5
8. I am worried about what other people think of me.	1	2	3	4	5
9. I feel inferior to others at this moment.	1	2	3	4	5
10. I feel concerned about the impression I am making.	1	2	3	4	5
11. I feel like I am not doing well.	1	2	3	4	5
12. I feel satisfied with the way my body looks right now.	1	2	3	4	5
13. I feel good about myself.	1	2	3	4	5
14. I am worried about looking foolish.	1	2	3	4	5
15. I feel as smart as others.	1	2	3	4	5

Section E (5/9)

Please read the following items and choose the answer that best corresponds to how you feel right now for each item.

1	2	3	4	5	6	7
Totally disagree	Moderately disagree	Disagree a little	Neither agree nor disagree	Agree a little	Moderately agree	Totally agree

1. I feel alive and vital.	1	2	3	4	5	6	7
2. I do not feel very energetic.	1	2	3	4	5	6	7
3. Sometimes I feel so alive I just want to burst.	1	2	3	4	5	6	7
4. I have energy and spirit.	1	2	3	4	5	6	7
5. I look forward to each new day.	1	2	3	4	5	6	7
6. I nearly always feel alert and awake.	1	2	3	4	5	6	7
7. I feel energized.	1	2	3	4	5	6	7

Section F (6/9)

This scale presents a list of words representing different feelings and emotions. Please read each word and indicate the extent to which you feel this way right now.

	1	2	3	4	5
	Very little or not at all	A little	Moderately	Enough	Extremely
1. Interested	1	2	3	4	5
2. Distressed	1	2	3	4	5
3. Excited	1	2	3	4	5
4. Upset	1	2	3	4	5
5. Strong	1	2	3	4	5
6. Guilty	1	2	3	4	5
7. Scared	1	2	3	4	5
8. Hostile	1	2	3	4	5
9. Enthusiastic	1	2	3	4	5
10. Proud	1	2	3	4	5
11. Irritable	1	2	3	4	5
12. Alert	1	2	3	4	5
13. Ashamed	1	2	3	4	5
14. Inspired	1	2	3	4	5
15. Nervous	1	2	3	4	5
16. Determined	1	2	3	4	5
17. Attentive	1	2	3	4	5
18. Jittery	1	2	3	4	5
19. Active	1	2	3	4	5
20. Afraid	1	2	3	4	5

Section H (8/9)

Here is a list of items relating to your personal attitudes and personality traits. Indicate for each item if it is true or false in your case.

	TRUE	FALSE
1. It is sometimes hard for me to go on with my work if I am not encouraged.		
2. I sometimes feel resentful when I do not get my way.		
3. I like to gossip at times.		
4. There have been times when I felt like rebelling against people in authority even though I knew they were right.		
5. No matter who I am talking to, I am always a good listener.		
6. There have been occasions when I took advantage of someone.		
7. I am always willing to admit it when I make a mistake.		
8. I am always courteous, even to people who are disagreeable.		
9. There have been occasions when I felt like smashing things.		
10. I never resent being asked to return a favour.		
11. I have never been irked when people expressed ideas very different from my own.		
12. There have been times when I was quite jealous of the good fortune of others.		
13. I have never felt that I was punished without cause.		
14. I have never deliberately said something that hurt someone's feelings.		

Section I (9/9)

To end this first part of the questionnaire, please provide the following demographic information, which will be kept confidential:

Sex: Male Female

Date of birth (Year / Month / Day): ____ / ____ / ____

Marital status: Single
 Married/Common Law
 Separated/divorced
 Widow/Widower

Religion: _____

Your nationality of origin: _____

Your mother's nationality: _____

Your father's nationality: _____

City where you were born: _____

Citizenship: Canadian
 Landed immigrant
 Permanent resident
 Refugee
 Waiting for refugee status
 Work permit/visa
 Student permit/visa
 Other (specify) : _____

Mother language: French English Other:

What is the highest education degree you have received? _____

How long have you been in Canada? _____

How long have you been in Quebec? _____

Please indicate your level of knowledge of French, English and any other commonly used language (including orally/written/read):

French

←—————→

1 2 3 4 5 6 7

No knowledge Moderate knowledge Excellent knowledge

English

←—————→

1 2 3 4 5 6 7

No knowledge Moderate knowledge Excellent knowledge

Other: _____

←—————→

1 2 3 4 5 6 7

No knowledge Moderate knowledge Excellent knowledge

What is your main occupation?

Worker

Student

University: _____

Program of study: _____

In search of employment

Retired

Woman or man at home (ex. Housewife)

Social assistance

Other (specify): _____

How would you rate your personal economical situation in the past year?

←—————→

1 2 3 4 5

Extremely bad Neither good, nor bad Extremely good

THANK YOU FOR COMPLETING THIS FIRST PART OF THE QUESTIONNAIRE!

In about a week, we will contact you by phone to schedule a meeting with you at the time that works best for you. During this meeting, we will give you the second part of the questionnaire which should take about 30 minutes to fill out. This second part will first include questions on the social conditions in which you are presently living. There will also be questions on your thoughts and opinions regarding those conditions. Finally, additional questions on your identity, personal attitudes, perceptions and emotions will be asked.

Your participation to this second part of the study is also important. Your answers to this first part of the questionnaire will unfortunately be kept only if you also complete the second part. We thank you in advance for your continued collaboration to this research.

In order for us to be able to contact you over the next week to plan a meeting with you for the second part of this study, please indicate us your:

First name: _____

Family name: _____

Phone number: _____

P.S.: Your contact information will be kept confidential and only the main researcher or the person designated for this task will have access to it. Also, your contact information will be used for this only time to contact you for the second part of the study.

This study has been realised by:

Cristina Perozzo, B.Sc.
Masters student
Department of psychology
Université de Montréal

Roxane de la Sablonnière, Ph.D.
Associate professor
Department of psychology
Université de Montréal

Department of psychology
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-Ville
Montreal, Quebec
Canada, H3C 3J7

Phone: [information retirée / information withdrawn]

E-mail: [information retirée / information withdrawn]

Office: Marie-Victorin Pavilion, [information retirée / information withdrawn]

We thank you again for participating to this research.

Annexe E

Questionnaire – 2^{ème} partie (français)

QUESTIONNAIRE – 2^{ème} PARTIE

Cher participant ou chère participante,

Voici la deuxième partie du questionnaire de l'étude à laquelle vous avez participé il y a environ 2 semaines.

La présente recherche s'inscrit dans le cadre d'une étude en psychologie sociale coordonnée par une équipe de recherche de l'Université de Montréal. Le but de l'étude est de connaître les conditions sociales dans lesquelles vivent présentement les membres de la communauté arabo-musulmane de Montréal. De plus, nous désirons explorer leurs opinions, perceptions et attitudes envers ces mêmes conditions.

À nouveau, votre participation à cette étude est importante. Vos réponses aideront les chercheurs québécois et canadiens à orienter les efforts futurs de recherche en psychologie sociale.

La deuxième partie du questionnaire que vous vous apprêtez à compléter comporte deux sections distinctes et devrait prendre environ 30 minutes de votre temps à remplir. Ces sections incluent de courts articles de journaux québécois publiés au cours des dernières années, de même que des questions sur les conditions sociales dans lesquelles vous vivez. Par ailleurs, des questions additionnelles sur vos opinions, perceptions, émotions et attitudes personnelles vous seront présentées.

Lorsque vous complétez cette seconde partie du questionnaire, il est possible que certaines questions vous semblent similaires. Malgré que certaines questions se ressemblent, il est essentiel que vous répondiez à chacune d'entre elles avec attention car elles sont toutes importantes. De plus, soyez assuré(e) qu'il n'y a pas de mauvaises ou de bonnes réponses, c'est ce que vous ressentez ou pensez réellement qui nous intéresse. De plus, nous vous prions de ne pas discuter de vos réponses avec les autres personnes dans cette pièce.

Vos réponses seront utilisées dans le seul but de faire avancer la recherche en psychologie. Vous êtes la clé de cette étude, nous voulons vous comprendre afin d'être en mesure de mieux vous aider au besoin. Pour terminer, nous désirons vous assurer à nouveau de l'entière confidentialité de vos réponses.

Encore merci de votre collaboration.

Cristina Perozzo
Étudiante à la maîtrise
Département de psychologie
Université de Montréal

Roxane de la Sablonnière
Professeure adjointe
Département de psychologie
Université de Montréal

SECTION I

A. Avant de débiter, veuillez inscrire le même code personnalisé que vous avez utilisé il y a environ 2 semaines (les 4 premières lettres du nom de famille de votre mère et les 2 chiffres de votre jour de naissance). Soyez assuré(e) de la confidentialité de vos réponses.

**Si, votre nom : Julia Navarro
date de naissance : 12 août 1975
nom de famille de votre mère : Spinosa
Votre code personnalisé : Spin12**

Votre code personnalisé : _ _ _ _ _

- B. Dans cette deuxième partie du questionnaire, veuillez lire trois court extraits d'articles de journaux (seules certaines parties des articles ont été gardées pour ne pas alourdir inutilement le questionnaire) parus entre le 1^{er} janvier 2002 et aujourd'hui dans des journaux publiés au Québec. Il est important de lire attentivement les 3 extraits car des questions vous seront ensuite posées en lien avec ceux-ci.**

*Article 1 *(discrimination explicite)**

Le Conseil musulman de Montréal fait le point sur la situation des musulmans au Québec

par Umit Korkmaz

publié dans *L'actualité* du 16 juin 2006

Lors de la réunion mensuelle du Conseil musulman de Montréal le 12 juin 2006, les membres du Conseil et de la communauté musulmane montréalaise qui étaient présents ont fait le point sur les relations entre les musulmans et la société québécoise à la suite des 17 arrestations du 2 juin dans la région de Toronto.

Certains commentaires des membres de la communauté musulmane ont révélé que les événements de Toronto avaient affecté négativement l'image des musulmans de Montréal. Le témoignage de M. Adel, un membre de la communauté musulmane arrivé à la métropole il y a 5 ans, a particulièrement capté l'attention lors de la réunion du Conseil. À titre d'exemple, cet Algérien d'origine a raconté comment s'était déroulée une entrevue qu'il avait eu au cours de la semaine précédente avec un employeur potentiel oeuvrant dans le domaine du télémarketing, six jours après les événements de Toronto. « Lorsque je suis entré dans le bureau du directeur du département, le directeur s'est levé pour me serrer la main après un moment d'hésitation apparente. Ensuite, nous nous sommes assis et il a commencé l'entrevue en me demandant où j'étais né et si j'étais maintenant un citoyen canadien. » Après environ dix minutes de questions sur les études que M. Adel avait complétées et les postes qu'il avait occupés, le directeur a soupiré profondément et lui a dit que l'entrevue était terminée, qu'il avait toute l'information nécessaire et que quelqu'un allait le rappeler d'ici une semaine pour lui dire s'il était embauché ou non. « Lorsque la secrétaire du directeur m'a appelé deux jours après l'entrevue, elle m'a dit que le directeur, après avoir analysé mon dossier avec attention, avait décidé d'embaucher une personne qui avait plus d'expérience que moi avec le marché québécois. La secrétaire me dit alors qu'elle était profondément désolée mais qu'il fallait comprendre qu'avec tout ce qui était arrivé récemment sur le plan politique avec les musulmans, ça pourrait affecter les ventes de la compagnie », a expliqué M. Adel.

Article 2 *(discrimination explicite)***Crise du logement à Montréal : la communauté arabe se plaint***par Mario Vaillancourt*publié dans *Le Journal de Montréal* du 2 juin 2002

Le 1^{er} juillet, grand jour du déménagement annuel, approche à grands pas et la recherche d'un logement n'est pas encore terminée pour plusieurs Montréalais. Depuis quelques temps, il est de plus en plus ardu de dénicher un appartement dans la grande ville et particulièrement pour les personnes nouvellement immigrées. Les personnes de nationalité arabe sont celles qui rapportent avoir le plus de difficultés à se loger parmi les nouveaux immigrés. Certains membres de la communauté arabe se plaignent que les propriétaires de logements sélectionnent leurs futurs locataires en fonction de leur couleur de peau et de leur nom de famille. Comme en témoigne Muhammad Al-Bahi, qui recherche un appartement depuis trois mois. « C'est difficile de trouver un appartement à Montréal quand on a un prénom ou un nom comme le mien, explique-t-il. Jusqu'à aujourd'hui, ça fait cinq appartements pour lesquels j'appelle et je ne réussis même pas à en visiter un seul. Trois fois on m'a dit que le logement était déjà loué alors qu'un autre propriétaire a murmuré au téléphone qu'il ne voulait pas avoir de problèmes avec notre race et a raccroché brusquement. » (...)

Face à cette situation, « les chercheurs de logement seraient par exemple contraints de changer ou altérer leur nom, du moins lors du premier appel téléphonique, et ensuite de mentir sur leurs renseignements personnels afin d'obtenir le logement convoité », déplore Alice Gagnon, responsable des dossiers politiques du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ).

Article 3 *(discrimination explicite)***L'enquête sur la diversité ethnique révèle des résultats désolants sur la situation des personnes d'origine arabe au Québec**

par Norman Peters

publié dans *The Gazette* du 27 novembre 2003

traduit de l'anglais par Phillip Therien

En septembre dernier, Statistique Canada a publié un rapport d'enquête sur la diversité ethnique canadienne. Le document a révélé qu'au Québec en particulier, un membre des minorités visibles (Noirs, Arabes, Sud Asiatiques, Chinois, etc.) sur cinq, ou 117 400 personnes, affirme avoir été parfois ou souvent traité injustement au cours des cinq dernières années. Cela en raison « de leur origine ethnique, leur culture, leur race, la couleur de leur peau, leur langue, leur accent ou leur religion ».

Parmi les minorités visibles, les Arabes étaient les plus susceptibles d'avouer avoir été traité injustement « à cause de leurs caractéristiques ethnoculturelles et religieuses ».

Environ le tiers (35%) des Arabes, ou 34 800 personnes, ont déclaré avoir vécu parfois ou souvent des traitements injustes au cours des cinq dernières années au sein de la société québécoise. Seulement 15% des Noirs, 10% des Sud Asiatiques et 8% des Chinois ont fait ce constat.

Les endroits où les membres des minorités visibles (dont particulièrement les Arabes encore une fois) ont rapporté avoir subi le plus de traitements injustes sont le travail (en demande d'emploi ou d'avancement) (42%), dans un magasin, une banque ou un restaurant (29%), sur la rue (14%), dans les rapports avec la police ou les tribunaux (8%) et en milieu scolaire (5%). (...)

Article 1 *(discrimination ambiguë)***Le Conseil musulman de Montréal fait le point sur la situation des musulmans au Québec**

par Umit Korkmaz

publié dans *L'actualité* du 16 juin 2006

Lors de la réunion mensuelle du Conseil musulman de Montréal le 12 juin 2006, les membres du Conseil et de la communauté musulmane montréalaise qui étaient présents ont fait le point sur les relations entre les musulmans et la société québécoise à la suite des 17 arrestations du 2 juin dans la région de Toronto.

Certains commentaires des membres de la communauté musulmane ont révélé que les événements de Toronto n'avaient pas affecté négativement l'image des musulmans de Montréal. Le témoignage de M. Adel, un membre de la communauté musulmane arrivé à la métropole il y a 5 ans, a particulièrement capté l'attention lors de la réunion du Conseil. À titre d'exemple, cet Algérien d'origine, a raconté comment s'était passée une entrevue qu'il avait eu au cours de la semaine précédente avec un employeur potentiel oeuvrant dans le domaine du télémarketing, six jours après les événements de Toronto. « Lorsque je suis entré dans le bureau du directeur du département, le directeur s'est levé pour me serrer la main sans hésitation. Ensuite, nous nous sommes assis et il a commencé l'entrevue en me demandant où j'étais né et si j'étais maintenant un citoyen canadien. » Après environ une heure de questions sur les études que M. Adel avait complétées et les postes qu'il avait occupés, le directeur lui a dit que l'entrevue était terminée, qu'il avait toute l'information nécessaire et que quelqu'un allait le rappeler d'ici une semaine pour lui dire s'il était embauché ou non. L'employeur a ensuite tenu à le rassurer en soulignant que ce qui s'était passé à Toronto n'affecterait en rien son choix puisqu'il s'opposait vigoureusement à toute discrimination et qu'il considérait les musulmans comme des employés travaillants. « Lorsque la secrétaire du directeur m'a appelé deux jours après l'entrevue, elle m'a dit que le directeur, après avoir analysé mon dossier avec attention, avait décidé d'embaucher une personne qui avait plus d'expérience que moi avec le marché québécois. La secrétaire me dit alors qu'elle était profondément désolée mais que si je voulais appliquer pour un autre poste demandant moins d'expérience, j'étais plus que le bienvenu », a expliqué M. Adel.

Article 2 *(discrimination ambiguë)***Crise du logement à Montréal : la communauté arabe se plaint***par Mario Vaillancourt*publié dans *Le Journal de Montréal* du 2 juin 2002

Le 1^{er} juillet, grand jour du déménagement annuel, approche à grands pas et la recherche d'un logement n'est pas encore terminée pour plusieurs Montréalais. Depuis quelques temps, il est de plus en plus ardu de dénicher un appartement dans la grande ville et particulièrement pour les personnes nouvellement immigrées. Les personnes de nationalité arabe sont celles qui rapportent avoir le plus de difficultés à se loger parmi les nouveaux immigrés. Certains membres de la communauté arabe se plaignent que les propriétaires de logements sélectionnent leurs futurs locataires selon leur emploi, leur salaire annuel et leur historique de crédit. Comme en témoigne Muhammad Al-Bahi, qui recherche un appartement depuis trois mois. « C'est difficile de trouver un appartement à Montréal quand on vient d'arriver au Québec et que l'on a pas encore d'emploi ou aucun dossier de crédit comme moi, explique-t-il. Jusqu'à aujourd'hui, ça fait cinq appartements pour lesquels j'appelle et que je ne réussis même pas à en visiter un seul. Trois fois on m'a dit que le logement était déjà loué alors qu'un autre propriétaire a murmuré au téléphone qu'il recherchait des locataires avec un emploi stable, un bon salaire et un dossier de crédit acceptable. » (...)

Face à cette situation, « les chercheurs de logement seraient par exemple contraints de changer ou altérer leur statut d'emploi, du moins lors de la première rencontre, et ensuite de mentir sur leurs renseignements personnels afin d'obtenir le logement convoité », déplore Alice Gagnon, responsable des dossiers politiques du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ).

Article 3 *(discrimination ambiguë)***L'enquête sur la diversité ethnique révèle des résultats désolants sur la situation des personnes d'origine arabe au Québec**

par Norman Peters

publié dans *The Gazette* du 27 novembre 2003

traduit de l'anglais par Phillip Therien

En septembre dernier, Statistique Canada a publié un rapport d'enquête sur la diversité ethnique canadienne. Le document a révélé qu'au Québec en particulier, un membre des minorités visibles (Noirs, Arabes, Sud Asiatiques, Chinois, etc.) sur cinq, ou 117 400 personnes, affirme avoir parfois ou souvent éprouvé des difficultés majeures indépendantes de la discrimination au cours des cinq dernières années. Cela en raison « des exigences élevées de la société québécoise en matière d'emploi et de scolarité ».

Parmi les minorités visibles, les Arabes étaient les plus susceptibles d'avouer avoir vécu des difficultés majeures « à cause de leur manque de connaissance du français ou de l'anglais, l'attente du statut de résident permanent, d'immigrant reçu ou de réfugié, et la non équivalence des diplômes académiques ».

Environ le tiers (35%) des Arabes, ou 34 800 personnes, ont déclaré avoir vécu parfois ou souvent des difficultés majeures au cours des cinq dernières années au sein de la société québécoise. Seulement 15% des Noirs, 10% des Sud Asiatiques et 8% des Chinois ont fait ce constat.

Les endroits où les membres des minorités visibles (dont les Arabes) ont rapporté avoir éprouvé le plus de difficultés majeures sont le travail (en demande d'emploi) (42%) et en milieu scolaire (14%). (...)

C. À quel(s) groupe(s) ethnique(s) et/ou religieux vous identifiez-vous la plupart du temps (exemple : Chinois, Mexicain, chrétien, Arabe, Turque, musulman, Marocain, Canadien, Latino-Canadien, Latino-Québécois, Latino-Québécois-musulman, etc.)?

En ce qui concerne mon(mes) **groupe(s) ethnique(s) et/ou religieux**, je considère que je suis ...

D. En lien avec le(s) groupe(s) ethnique(s) et/ou religieux au(x)quel(s) vous vous identifiez la plupart du temps (réponse inscrite ci-haut), veuillez indiquer vos réponses à chacune des questions qui suivent en encerclant le chiffre représentant le mieux votre réponse sur l'échelle correspondante.

** Pour fins de simplicité, le terme **groupe** au singulier sera dorénavant utilisé pour référer à votre appartenance à un ou plusieurs groupes ethniques et/ou religieux.*

1. Accès à l'emploi

a) Comparativement aux Québécois(es) et Canadien(ne)s d'origine, la situation de votre groupe en matière **d'accès à l'emploi au Québec** est...

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Définitivement meilleure		Un peu meilleure			Égale		Un peu moins bonne			Définitivement pire

b) À quel point vous sentez-vous insatisfait(e) de la situation de votre groupe en matière **d'accès à l'emploi au Québec**?

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Définitivement satisfait(e)		Un peu satisfait(e)			Ne sais pas		Un peu insatisfait(e)			Définitivement insatisfait(e)

2. Liberté d'expression religieuse

a) Comparativement aux Québécois(es) et Canadien(ne)s d'origine, la situation de votre groupe en matière **de liberté d'exprimer vos convictions religieuses au Québec** est...

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Définitivement meilleure		Un peu meilleure			Égale		Un peu moins bonne			Définitivement pire

b) À quel point vous sentez-vous insatisfait(e) de la situation de votre groupe en matière **de liberté d'exprimer vos convictions religieuses au Québec**?

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Définitivement satisfait(e)		Un peu satisfait(e)		Ne sais pas		Un peu insatisfait(e)		Définitivement insatisfait(e)		

3. Accès au logement

- a) Comparativement aux Québécois(es) et Canadien(ne)s d'origine, la situation de votre groupe en matière **de capacité à trouver un logement au Québec est...**

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Définitivement meilleure		Un peu meilleure		Égale		Un peu moins bonne		Définitivement pire		

- b) À quel point vous sentez-vous insatisfait(e) de la situation de votre groupe en matière **de capacité à trouver un logement au Québec?**

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Définitivement satisfait(e)		Un peu satisfait(e)		Ne sais pas		Un peu insatisfait(e)		Définitivement insatisfait(e)		

4. Salaire

- a) Comparativement aux Québécois(es) et Canadien(ne)s d'origine, la situation de votre groupe en matière **de salaire au Québec est...**

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Définitivement meilleure		Un peu meilleure		Égale		Un peu moins bonne		Définitivement pire		

- b) À quel point vous sentez-vous insatisfait(e) de la situation de votre groupe en matière **de salaire au Québec?**

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Définitivement satisfait(e)		Un peu satisfait(e)		Ne sais pas		Un peu insatisfait(e)		Définitivement insatisfait(e)		

5. Reconnaissance des acquis

- a) Comparativement aux Québécois(es) et Canadien(ne)s d'origine, la situation de votre groupe en matière **de reconnaissance des qualifications professionnelles et/ou académiques au Québec est...**

Définitivement meilleure		Un peu meilleure		Égale		Un peu moins bonne		Définitivement pire		
--------------------------	--	------------------	--	-------	--	--------------------	--	---------------------	--	--

- b) À quel point vous sentez-vous insatisfait(e) de la situation de votre groupe en matière **de reconnaissance des qualifications professionnelles et/ou académiques au Québec?**

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Définitivement satisfait(e)		Un peu satisfait(e)		Ne sais pas		Un peu insatisfait(e)				Définitivement insatisfait(e)

6. Privilèges sociaux

- a) Comparativement aux Québécois(es) et Canadien(ne)s d'origine, la situation de votre groupe en matière **de privilèges sociaux (assurance-maladie, assurance sociale, etc.) au Québec est...**

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Définitivement meilleure		Un peu meilleure		Égale		Un peu moins bonne				Définitivement pire

- b) À quel point vous sentez-vous insatisfait(e) de la situation de votre groupe en matière **de privilèges sociaux (assurance-maladie, assurance sociale, etc.) au Québec?**

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Définitivement satisfait(e)		Un peu satisfait(e)		Ne sais pas		Un peu insatisfait(e)				Définitivement insatisfait(e)

7. Statut social

- a) Comparativement aux Québécois(es) et Canadien(ne)s d'origine, la situation de votre groupe en matière **de statut social au Québec est...**

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Définitivement meilleure		Un peu meilleure		Égale		Un peu moins bonne				Définitivement pire

- b) À quel point vous sentez-vous insatisfait(e) de la situation de votre groupe en matière **de statut social au Québec?**

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Définitivement satisfait(e)		Un peu satisfait(e)		Ne sais pas		Un peu insatisfait(e)				Définitivement insatisfait(e)

E. Nous aimerions savoir ce que vous pensez maintenant suite à la lecture des 3 extraits d'articles de journaux présentés. Ici il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, c'est ce que vous pensez et ressentez qui est important. Veuillez encrer le chiffre qui correspond le mieux à votre degré d'accord avec chacun des énoncés suivants.

1. En général, les difficultés démontrées dans les 3 articles lus précédemment étaient dues à mon avis ...

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Totale- ment en désaccord		En désaccord			Ni en accord, ni en désaccord		En accord		Totale- ment en accord	

à des facteurs n'ayant aucun
lien avec la discrimination

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

à de la discrimination

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

2. Les difficultés reliées à l'emploi démontrées dans les 3 articles lus précédemment étaient dues à mon avis ...

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Totale- ment en désaccord		En désaccord			Ni en accord, ni en désaccord		En accord		Totale- ment en accord	

aux exigences particulières des
emplois au Québec

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

au manque de qualifications
(connaissance du
français/anglais ou de la société
québécoise)

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

à de la discrimination

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

3. Les difficultés reliées **au logement** démontrées dans les 3 articles lus précédemment étaient dues à mon avis ...

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Totalement en désaccord		En désaccord		Ni en accord, ni en désaccord		En accord		Totalement en accord		

à la rareté des logements et maisons	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
à de la discrimination	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
aux critères de sélection élevés des propriétaires de logements ou bâtiments	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

4. Les difficultés reliées **à la scolarité et au milieu scolaire** démontrées dans les 3 articles lus précédemment étaient dues à mon avis ...

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Totalement en désaccord		En désaccord		Ni en accord, ni en désaccord		En accord		Totalement en accord		

à de la discrimination	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
la difficulté d'obtenir une équivalence des diplômes	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
aux exigences élevées de la société québécoise en matière de scolarité	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

SECTION II

- A. En lien avec votre groupe (votre appartenance à un ou plusieurs groupes ethniques et/ou religieux) indiqué précédemment, veuillez indiquer sur l'échelle suivante allant de 1 à 7, votre degré d'accord avec chacun des énoncés ci-dessous en encerclant le numéro approprié sur la ligne accompagnant cet énoncé.**

1	2	3	4	5	6	7
Totalement en désaccord	Modérément en désaccord	Un peu en désaccord	Ni en accord, ni en désaccord	Un peu en accord	Modérément en accord	Totalement en accord

1. La plupart des gens considèrent mon groupe, en moyenne, comme plus inutile que d'autres groupes.	1	2	3	4	5	6	7
2. Les succès de mon groupe sont mes succès.	1	2	3	4	5	6	7
3. Le groupe auquel j'appartiens n'est pas important pour définir quel type de personne je suis.	1	2	3	4	5	6	7
4. En général, appartenir à mon groupe constitue une partie importante de mon image personnelle.	1	2	3	4	5	6	7
5. Globalement, mon appartenance à mon groupe est très peu reliée à comment je me sens envers moi-même.	1	2	3	4	5	6	7
6. En général, les autres pensent que mon groupe est indigne.	1	2	3	4	5	6	7
7. Même si mon groupe ne va pas bien, il est important que l'on se supporte.	1	2	3	4	5	6	7
8. Je suis comme les autres membres de mon groupe.	1	2	3	4	5	6	7
9. Mon groupe est une image importante de qui je suis.	1	2	3	4	5	6	7
10. En général, je suis heureux(se) d'être membre de mon groupe.	1	2	3	4	5	6	7
11. Quand je suis avec d'autres membres de mon groupe, je sens généralement que nous ne faisons qu'un.	1	2	3	4	5	6	7
12. Les membres de mon groupe peuvent toujours compter les uns sur les autres.	1	2	3	4	5	6	7
13. Je ne suis pas totalement certain(e) de faire partie de mon groupe.	1	2	3	4	5	6	7
14. Je suis un(e) membre typique de mon groupe.	1	2	3	4	5	6	7
15. Je me sens bien d'appartenir à mon groupe.	1	2	3	4	5	6	7
16. En général, mon apparence reflète beaucoup mon appartenance à mon groupe.	1	2	3	4	5	6	7
17. Je regrette souvent d'appartenir à mon groupe.	1	2	3	4	5	6	7
18. En général, les autres respectent mon groupe.	1	2	3	4	5	6	7
19. J'ai du plaisir à travailler avec d'autres membres de mon groupe afin d'atteindre le succès.	1	2	3	4	5	6	7
20. Globalement, je sens souvent que mon groupe n'en vaut pas la peine.	1	2	3	4	5	6	7
21. Globalement, mon groupe est bien considéré par les autres.	1	2	3	4	5	6	7
22. Je m'identifie aux autres membres de mon groupe.	1	2	3	4	5	6	7

B. Cette échelle a pour but de mesurer ce que vous pensez *en ce moment*. Veuillez lire chaque énoncé et encercler le chiffre qui correspond le mieux à votre réponse sur l'échelle allant de 1 à 5.

	1	2	3	4	5
	Pas du tout	Un peu	Modérément	Assez	Extrêmement
1. Je me sens bien avec moi-même.	1	2	3	4	5
2. Je suis mécontent(e) de moi-même.	1	2	3	4	5
3. Je sens que les autres me respectent et m'admirent.	1	2	3	4	5
4. Je suis satisfait(e) de ce que mon corps a l'air en ce moment.	1	2	3	4	5
5. Je me sens inférieur(e) aux autres en ce moment.	1	2	3	4	5
6. Je me sens confiant(e) en mes habiletés.	1	2	3	4	5
7. Je suis soucieux(se) de paraître idiot(e).	1	2	3	4	5
8. Je me soucie de ce que les autres pensent de moi.	1	2	3	4	5
9. Je suis satisfait(e) de mon apparence en ce moment.	1	2	3	4	5
10. Je m'inquiète des impressions que je fais.	1	2	3	4	5
11. Je pense que je suis aussi intelligent(e) que les autres.	1	2	3	4	5
12. Je suis soucieux(se) de savoir si je suis considéré(e) comme une personne qui a du succès ou comme un(e) raté(e).	1	2	3	4	5
13. Je sens que je ne réussis pas bien.	1	2	3	4	5
14. Je me sens peu séduisant(e).	1	2	3	4	5
15. Je me sens gêné(e).	1	2	3	4	5

C. S'il-vous-plaît lire les items suivants et choisir le chiffre sur l'échelle de 1 à 7 qui correspond le mieux à comment vous vous sentez en ce moment.

1	2	3	4	5	6	7
Totalement en désaccord	Modérément en désaccord	Un peu en désaccord	Ni en accord, ni en désaccord	Un peu en accord	Modérément en accord	Totalement en accord

1. Je me sens vivant(e) et plein(e) de vie.	1	2	3	4	5	6	7
2. J'ai hâte à chaque nouvelle journée.	1	2	3	4	5	6	7
3. Je me sens stimulé(e).	1	2	3	4	5	6	7
4. Je me sens alerte et éveillé(e).	1	2	3	4	5	6	7
5. J'ai de l'énergie et de la détermination.	1	2	3	4	5	6	7
6. Je me sens tellement vivant(e), au point de vouloir éclater.	1	2	3	4	5	6	7
7. Je ne me sens pas très énergique.	1	2	3	4	5	6	7

D. Sur l'échelle de 1 à 7 où 1 représente *totalement en désaccord* et 7 *totalement en accord*, veuillez indiquer votre degré d'accord avec chacun des énoncés suivants. S'il-vous-plaît encerclez le chiffre qui correspond le mieux à votre réponse, à côté de chaque énoncé.

1	2	3	4	5	6	7
Totalement en désaccord	Modérément en désaccord	Un peu en désaccord	Ni en accord, ni en désaccord	Un peu en accord	Modérément en accord	Totalement en accord

1. Il m'arrive de penser que je suis un(e) bon(ne) à rien.	1	2	3	4	5	6	7
2. Parfois je me sens vraiment inutile.	1	2	3	4	5	6	7
3. Je suis capable de faire les choses aussi bien que la majorité des gens.	1	2	3	4	5	6	7
4. J'aimerais avoir plus de respect pour moi-même.	1	2	3	4	5	6	7
5. En général, ma vie correspond de près à mes idéaux.	1	2	3	4	5	6	7
6. Dans l'ensemble, je suis satisfait(e) de moi-même.	1	2	3	4	5	6	7
7. Je suis satisfait(e) de ma vie.	1	2	3	4	5	6	7
8. Si je pouvais recommencer ma vie, je n'y changerais presque rien.	1	2	3	4	5	6	7
9. Je sens peu de raisons d'être fier(e) de moi.	1	2	3	4	5	6	7
10. Je pense que je possède un certain nombre de belles qualités.	1	2	3	4	5	6	7
11. Je pense que je suis une personne de valeur, au moins égal(e) à n'importe qui d'autre.	1	2	3	4	5	6	7
12. Jusqu'à maintenant, j'ai obtenu les choses importantes que je voulais de la vie.	1	2	3	4	5	6	7
13. Mes conditions de vie sont excellentes.	1	2	3	4	5	6	7
14. Tout bien considéré, je suis porté(e) à me considérer comme un(e) raté(e).	1	2	3	4	5	6	7
15. J'ai une attitude positive vis-à-vis moi-même.	1	2	3	4	5	6	7

E. Cette échelle présente une liste de mots représentant des sentiments et émotions différents. Veuillez lire chaque mot et indiquer jusqu'à quel point vous vous sentez de cette façon maintenant en encerclant le chiffre correspondant.

	1	2	3	4	5
	Très peu ou pas du tout	Un peu	Modérément	Assez	Extrêmement
1. Fier (fière)	1	2	3	4	5
2. Alert(e)	1	2	3	4	5
3. Effrayé(e)	1	2	3	4	5
4. Inspiré(e)	1	2	3	4	5
5. Énervé(e)	1	2	3	4	5
6. Coupable	1	2	3	4	5
7. Honteux(se)	1	2	3	4	5
8. Déterminé(e)	1	2	3	4	5
9. Irritable	1	2	3	4	5
10. Fort(e)	1	2	3	4	5
11. Enthousiaste	1	2	3	4	5
12. Bouleversé(e)	1	2	3	4	5
13. Hostile	1	2	3	4	5
14. Épouvanté(e)	1	2	3	4	5
15. Attentif(ve)	1	2	3	4	5
16. Intéressé(e)	1	2	3	4	5
17. Actif(ve)	1	2	3	4	5
18. Excité(e)	1	2	3	4	5
19. Nerveux(se)	1	2	3	4	5
20. Affligé(e) (éprouvez du chagrin)	1	2	3	4	5

F. Nous aimerions maintenant quelques questions sur votre santé. Pouvez-vous nous dire à quelle fréquence les situations suivantes sont survenues au cours de la dernière semaine (7 jours)?

1 <i>Jamais</i>	2 <i>De temps en temps</i>	3 <i>Assez souvent</i>	4 <i>Très souvent</i>
Dans la dernière semaine...			
			1 2 3 4
			1 2 3 4
			1 2 3 4
			1 2 3 4
			1 2 3 4
			1 2 3 4
			1 2 3 4
			1 2 3 4
			1 2 3 4
			1 2 3 4
			1 2 3 4
			1 2 3 4
			1 2 3 4
			1 2 3 4
			1 2 3 4

G. Veuillez indiquer le numéro dans la section « votre réponse » qui correspond à la fréquence avec laquelle vous avez vécu chacun des énoncés suivants durant la dernière année (ou depuis que vous êtes au Québec si cela fait moins d'un an que vous êtes au Québec) sur l'échelle suivante allant de 1 à 5.

1 <i>Jamais</i>	2 <i>Rarement</i>	3 <i>Parfois</i>	4 <i>Souvent</i>	5 <i>Toujours</i>
--------------------	----------------------	---------------------	---------------------	----------------------

<i>Énoncés</i>	<i>Votre réponse</i>
1. Vous êtes traité(e) avec moins de courtoisie que d'autres personnes.	
2. Vous êtes traité(e) avec moins de respect que d'autres personnes.	
3. Vous recevez un moins bon service que d'autres personnes dans les restaurants et les magasins.	
4. Les gens agissent comme s'ils pensaient que vous n'êtes pas intelligent(e).	
5. Les gens agissent comme s'ils avaient peur de vous.	
6. Les gens agissent comme s'ils pensaient que vous êtes malhonnête.	
7. Les gens agissent comme s'ils pensaient comme vous n'êtes pas aussi bon(ne) qu'eux.	
8. Vous êtes appelé(e) par des noms ou insulté(e).	
9. Vous êtes menacé(e) ou harcelé(e).	

H. Veuillez indiquer sur l'échelle allant de 0 pas du tout à 10 extrêmement le chiffre qui correspond le mieux à votre réponse à chacune des questions suivantes.

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Pas du tout			Un peu		Modérément		Assez		Extrêmement	

1. À quel point êtes-vous personnellement victime de discrimination en raison de votre appartenance ethnique ou religieuse?	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2. À quel point votre groupe ethnique ou religieux est-il la cible de discrimination?	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
3. Par le passé au Québec, à quel point avez-vous été personnellement victime de discrimination en raison de votre appartenance ethnique ou religieuse?	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
4. Par le passé au Québec, à quel point votre groupe ethnique ou religieux a-t-il été la cible de discrimination?	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
5. Dans le futur au Québec, à quel point serez-vous personnellement victime de discrimination en raison de votre appartenance ethnique ou religieuse selon vous?	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
6. Dans le futur au Québec, à quel point votre groupe ethnique ou religieux sera-t-il la cible de discrimination selon vous?	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

I. À quel point avez-vous trouvé les 3 extraits de journaux lus auparavant crédibles? Veuillez encercler le chiffre qui correspond le mieux à votre réponse.

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Pas du tout crédibles		Un peu crédibles		Modérément crédibles		Assez crédibles		Extrêmement crédibles		

MERCI D'AVOIR CONTRIBUÉ À CETTE ÉTUDE!! ☺

Si vous aimeriez connaître les résultats de cette recherche, veuillez nous indiquer vos coordonnées afin que nous puissions vous contacter à la fin de l'étude (vos coordonnées demeureront strictement confidentielles):

Veuillez indiquer le mode de communications par lequel vous préféreriez que nous vous contactions :

Courrier postal Téléphone Courrier électronique

Adresse : _____

Numéro de téléphone : () _____

Courrier électronique : _____

Annexe F

Questionnaire – 2^{ème} partie (anglais)

QUESTIONNAIRE – 2nd PART

Dear participant,

This is the second part of the questionnaire for the study to which you have participated about 2 weeks ago.

The present research corresponds to a study in social psychology coordinated by a research team at Université de Montréal. The goal of the study is to know the social conditions in which members of the Montreal Arab/Muslim community are presently living. In addition, we would like to explore their opinions, perceptions and attitudes toward those same conditions.

Again, your participation to this study is important. Your answers will help Canadian and Quebecois researchers to guide future research efforts in social psychology.

The second part of the questionnaire that you will now complete involves two different sections and should take about 30 minutes to complete. These sections include short Quebec newspaper articles' excerpts published throughout the last years, as well as questions on social conditions in which you live. As well, additional questions on your opinions, perceptions, emotions and personal attitudes will be presented.

When you will complete the second part of the questionnaire, it is possible that some questions appear similar to you. Even though some questions do resemble one another, it is essential that you answer each of them with attention because they are all important. In addition, be assured that there are no right or wrong answers; it is what you really feel and think that interest us. We also ask you to not discuss your answers with other persons in this room.

Your answers will be used in the sole goal of advancing research in psychology. You are the key of this study. We want to understand you in order to better be able to help you if the need be. To finish, we want to assure you again of the entire confidentiality of your answers.

Thank you again for your collaboration.

Cristina Perozzo
Masters student
Department of psychology
Université de Montréal

Roxane de la Sablonnière
Associate professor
Department of psychology
Université de Montréal

SECTION I

A. Before starting, please write the same personalized code that you used about 2 weeks ago (*the first 4 letters of your mother's family name and the 2 numbers corresponding to the day of your birth*). Be assured that your answers will remain confidential.

**If, your name: Julia Navarro
date of birth: August 12, 1975
mother's family name: Spinosa
*Your personalized code: Spin12***

Your personalized code: _ _ _ _ _

B. In this second part of the questionnaire, please read three short *excerpts* of newspaper articles (only certain *parts* of the articles have been kept to not heavy unnecessarily the questionnaire) published between January 1st 2002 and today in Quebec newspapers. It is important to read carefully the 3 excerpts because questions will be asked further on in relation to these.

*Article 1 *(discrimination explicite)**

The Muslim Council of Montreal reflects on the situation of Muslims in Quebec

by Umit Korkmaz

published in *L'actualité* of June 16, 2006

translated from French by Phillip Therien

During the monthly reunion of the Muslim Council of Montreal on June 12, 2006, members of the Council and of the Montreal Muslim community who were present assessed the relations between Muslims and the Quebec society following the 17 arrests of June 2nd in the Toronto region.

Certain comments of members of the Muslim community revealed that the events of Toronto have affected negatively the image of Montreal Muslims. The testimonial of Mr. Adel, a member of the Muslim community arrived in the metropolis 5 years ago, particularly caught the attention during the Council's reunion. As an example, this Algerian of origin told how happened an interview he had in the last week with a potential employer working in the telemarketing field, six days after the events of Toronto. "When I entered in the office of the department's director, the director stood up to shake my hand after a moment of apparent hesitation. Following this, we sit and he started the interview by asking me where I was born and if I was a Canadian citizen." After about ten minutes of questions on the studies Mr. Adel had completed and the jobs he had done, the director sighed deeply and told him that the interview was over, that he had all the information needed and that someone would call him within the next week to tell him if he was hired or not. "When the secretary of the director called me two days after the interview, she told me that the director, after analyzing my case with attention, decided to hire a person with more experience than me with the Quebec market. The secretary then told me that she was profoundly sorry but that it was necessary to understand that with everything that had happened recently on the political level with Muslims, it could affect the sales of the company", explained Mr. Adel.

Article 2 *(discrimination explicite)***Housing crisis in Montreal: the Arab community complains**

by *Mario Vaillancourt*

published in *Le Journal de Montréal* of June 2, 2002

translated from French by Phillip Therien

The 1st of July, major moving day of the year, is coming rapidly and the search for housing is not over for many Montrealers. For some time, it is evermore hard to find an apartment in the big city and particularly for persons newly immigrated. Persons of Arab nationality are those who report having experienced the most difficulties in getting housed among new immigrants. Some members of the Arab community complain that landlords select their future tenants on the basis of their skin colour and last name. As Muhammad Al-Bahi attests, who has been searching for an apartment for three months. "It is difficult to find an apartment in Montreal when you have a first name or last name like mine, he explains. Until today, there have been five apartments for which I have called and I do not even get to visit one of them. Three times, I have been told that the apartment was already rented while another landlord whispered on the phone that he did not want to have problems with our race and hung up abruptly." (...)

In light of this situation, "housing seekers would be left with no other choice than to change or alter their name, at least during the first phone call, and then to lie about their personal information in order to obtain the apartment they want", deplores Alice Gagnon, head of political cases for the Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ).

Article 3 **(discrimination explicite)****The survey on ethnic diversity reveals disturbing results on the situation of persons of Arab origin in Quebec**

by *Norman Peters*

published in *The Gazette* of November 27, 2003

Last September, Statistics Canada published a survey on Canadian ethnic diversity. The document revealed that in Quebec in particular, one member of visible minorities (Blacks, Arabs, South Asians, Chinese, etc.) on five, or 117 400 persons, affirm to have been sometimes or often treated unjustly over the last five years. This due to “their ethnic origin, culture, race, skin colour, language, accent or religion”.

Among visible minorities, Arabs were the most susceptible to admit having been treated unjustly “because of their ethnocultural and religious characteristics”.

About one third (35%) of Arabs, or 34 800 persons, have declared having lived sometimes or often unjust treatments in the last five years in the Quebec society. Only 15% of Blacks, 10% of South Asians and 8% of Chinese made this report.

Places where members of visible minorities (mainly Arabs again) most report having been victims of unjust treatments are at work (during hiring or promotion) (42%), in a shop, at the bank or restaurant (29%), on the street (14%), in dealings with the police or tribunals (8%) and in the school system (5%). (...)

Article 1 **(discrimination ambiguë)****The Muslim Council of Montreal reflects on the situation of Muslims in Quebec**

by *Umit Korkmaz*

published in *L'actualité* of June 16, 2006

translated from French by Phillip Therien

During the monthly reunion of the Muslim Council of Montreal on June 12, 2006, members of the Council and of the Montreal Muslim community who were present assessed the relations between Muslims and the Quebec society following the 17 arrests of June 2nd in the Toronto region.

Certain comments of members of the Muslim community revealed that the events of Toronto have not affected negatively the image of Montreal Muslims. The testimonial of Mr. Adel, a member of the Muslim community arrived in the metropolis 5 years ago, particularly caught the attention during the Council's reunion. As an example, this Algerian of origin told how happened an interview he had in the last week with a potential employer working in the telemarketing field, six days after the events of Toronto. "When I entered in the office of the department's director, the director stood up to shake my hand without hesitation. Following this, we sit and he started the interview by asking me where I was born and if I was a Canadian citizen." After about an hour of questions on the studies Mr. Adel had completed and the jobs he had done, the director sighed deeply and told him that the interview was over, that he had all the information needed and that someone would call him within the next week to tell him if he was hired or not. The employer then wanted to reassure him by saying that what had happened in Toronto would not affect his choice since he was against any discrimination and that he considered Muslims hard working employees. "When the secretary of the director called me two days after the interview, she told me that the director, after analyzing my case with attention, decided to hire a person with more experience than me with the Quebec market. The secretary then told me that she was profoundly sorry but that if I wanted to apply for another job demanding less experience, I was more than welcome to do so", explained Mr. Adel.

Article 2 *(discrimination ambiguë)***Housing crisis in Montreal: the Arab community complains**

by *Mario Vaillancourt*

published in *Le Journal de Montréal* of June 2, 2002

translated from French by Phillip Therien

The 1st of July, major moving day of the year, is coming rapidly and the search for housing is not over for many Montrealers. For some time, it is evermore hard to find an apartment in the big city and particularly for persons newly immigrated. Persons of Arab nationality are those who report having experienced the most difficulties at getting housed among new immigrants. Some members of the Arab community complain that landlords select their future tenants on the basis of their job, annual salary and credit history. As Muhammad Al-Bahi attests, who has been searching for an apartment for three months. "It is difficult to find an apartment in Montreal when you just arrived in Quebec and that you do not have a job yet or any credit file like me, he explains. Until today, there have been five apartments for which I have called and I do not even get to visit one of them. Three times, I have been told that the apartment was already rented while another landlord whispered on the phone that he was looking for tenants with a stable job, a good salary and an acceptable credit file." (...)

In light of this situation, "housing seekers would be left with no other choice than to change or alter their employment status, at least during the first meeting, and then to lie about their personal information in order to obtain the apartment they want", deploras Alice Gagnon, head of political cases for the Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ).

Article 3 *(discrimination ambiguë)***The survey on ethnic diversity reveals disturbing results on the situation of persons of Arab origin in Quebec**

by Norman Peters

published in *The Gazette* of November 27, 2003

Last September, Statistics Canada published a survey on Canadian ethnic diversity. The document revealed that in Quebec in particular, one member of visible minorities (Blacks, Arabs, South Asians, Chinese, etc.) on five, or 117 400 persons, affirm to have sometimes or often experienced major difficulties independent of discrimination over the last five years. This due to “the high demands of Quebec society in matters of employment and schooling”.

Among visible minorities, Arabs were the most susceptible to admit having lived major difficulties “because of their lack of knowledge of either French or English, the wait for permanent resident or refugee statuses, and the non equivalence of academic diplomas”.

About one third (35%) of Arabs, or 34 800 persons, have declared having lived sometimes or often major difficulties in the last five years in the Quebec society. Only 15% of Blacks, 10% of South Asians and 8% of Chinese made this report.

Places where members of visible minorities (among which Arabs) most report having gone through major difficulties are at work (during hiring) (42%) and in the school system (14%). (...)

C. To which ethnic and/or religious group(s) do you identify with most of the time (example: Chinese, Mexican, Christian, Arab, Turkish, Muslim, Moroccan, Canadian, Latin-Canadian, Latin-Quebécois, Latin-Quebécois-Muslim, etc.)?

Regarding my ethnic and/or religious group(s), I consider myself to be ...

D. In relation with the ethnic and/or religious group(s) to which you identify with most of the time (answer written above), please indicate your answers to each of the following questions by circling the number best representing your answer on the correspond scale.

** For the sake of simplicity, the term **group** at the singular form will be used from now on to refer to your single or multiple ethnic and/or religious groups' membership.*

1. Access to employment

- a) In comparison with Québécois and Canadians of origin, the situation of your group regarding **access to employment in Quebec is...**

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Definitely better		A little better			Equal		A little worse			Definitely worse

- b) To which extent do you feel unsatisfied of the situation of your group regarding **access to employment in Quebec?**

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Definitely satisfied		A little satisfied			Do not know		A little unsatisfied			Definitely unsatisfied

2. Freedom of religious expression

- a) In comparison with Québécois and Canadians of origin, the situation of your group regarding **freedom to express your religious convictions in Quebec is...**

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Definitely better		A little better			Equal		A little worse			Definitely worse

- b) To which extent do you feel unsatisfied of the situation of your group regarding **freedom to express your religious convictions in Quebec?**

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Definitely satisfied		A little satisfied				Do not know		A little unsatisfied		Definitely unsatisfied

3. Access to housing

- a) In comparison with Quebecois and Canadians of origin, the situation of your group regarding **capacity to find housing in Quebec is...**

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Definitely better		A little better				Equal		A little worse		Definitely worse

- b) To which extent do you feel unsatisfied of the situation of your group regarding **capacity to find housing in Quebec?**

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Definitely satisfied		A little satisfied				Do not know		A little unsatisfied		Definitely unsatisfied

4. Salary

- a) In comparison with Quebecois and Canadians of origin, the situation of your group regarding **salary in Quebec is...**

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Definitely better		A little better				Equal		A little worse		Definitely worse

- b) To which extent do you feel unsatisfied of the situation of your group regarding **salary in Quebec?**

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Definitely satisfied		A little satisfied				Do not know		A little unsatisfied		Definitely unsatisfied

5. Recognition of qualifications

- a) In comparison with Quebecois and Canadians of origin, the situation of your group regarding **recognition of professional and/or academic qualifications in Quebec is...**

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Definitely better		A little better				Equal		A little worse		Definitely worse

b) To which extent do you feel unsatisfied of the situation of your group regarding **recognition of professional and/or academic qualifications in Quebec?**

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Definitely satisfied		A little satisfied				Do not know		A little unsatisfied		Definitely unsatisfied

6. *Social privileges*

a) In comparison with Quebecois and Canadians of origin, the situation of your group regarding **social privileges (health insurance, social insurance, etc.) in Quebec is...**

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Definitely better		A little better				Equal		A little worse		Definitely worse

b) b) To which extent do you feel unsatisfied of the situation of your group regarding **social privileges (health insurance, social insurance, etc.) in Quebec?**

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Definitely satisfied		A little satisfied				Do not know		A little unsatisfied		Definitely unsatisfied

7. *Social status*

a) In comparison with Quebecois and Canadians of origin, the situation of your group regarding **social status in Quebec is...**

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Definitely better		A little better				Equal		A little worse		Definitely worse

c) To which extent do you feel unsatisfied of the situation of your group regarding **social status in Quebec?**

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Definitely satisfied		A little satisfied				Do not know		A little unsatisfied		Definitely unsatisfied

3. The difficulties related to **housing** demonstrated in the 3 excerpts read before were due, according to me...

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Totally disagree		Disagree		Neither agree, nor disagree		Agree		Totally agree		

to the rarity of apartments and houses 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

to discrimination 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

to the high selection criteria of apartments' or buildings' landlords 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

4. The difficulties related to **schooling and academia** demonstrated in the 3 excerpts read before were due, according to me...

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Totally disagree		Disagree		Neither agree, nor disagree		Agree		Totally agree		

to discrimination 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

to the difficulty of obtaining a diploma equivalence 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

to the high demands of Quebec society in the matter of schooling 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

SECTION II

A. In association with your group (your belonging to one or more ethnic and/or religious groups) indicated previously, please indicate on the following scale going from 1 to 7, your agreement with each of the statements below by circling the corresponding answer on the line next to that statement.

1	2	3	4	5	6	7
Totally disagree	Moderately disagree	Disagree a little	Neither agree nor disagree	Agree a little	Moderately agree	Totally agree

1. Most people consider my group, on the average, to be more ineffective than other groups.	1	2	3	4	5	6	7
2. My group's successes are my successes.	1	2	3	4	5	6	7
3. The group I belong to is unimportant to my sense of what kind of a person I am.	1	2	3	4	5	6	7
4. In general, belonging to my group is an important part of my self-image.	1	2	3	4	5	6	7
5. Overall, my group membership has very little to do with how I feel about myself.	1	2	3	4	5	6	7
6. In general, others think that the group I am a member of is unworthy.	1	2	3	4	5	6	7
7. Even if my group is not doing well, it is important that we stick together.	1	2	3	4	5	6	7
8. I am like other members of my group.	1	2	3	4	5	6	7
9. My group is an important reflection of who I am.	1	2	3	4	5	6	7
10. In general, I am glad to be a member of the group I belong to.	1	2	3	4	5	6	7
11. When I am with other members of my group, I usually feel like we are one unit.	1	2	3	4	5	6	7
12. Members of my group can always count on each other.	1	2	3	4	5	6	7
13. I am not totally sure of being part of my group.	1	2	3	4	5	6	7
14. I am a typical member of my group.	1	2	3	4	5	6	7
15. I feel good about the group I belong to.	1	2	3	4	5	6	7
16. In general, my appearance tells much about my group membership.	1	2	3	4	5	6	7
17. I often regret that I belong to the group I do.	1	2	3	4	5	6	7
18. In general, others respect the group that I am a member of.	1	2	3	4	5	6	7
19. I enjoy working with other members of my group to achieve success.	1	2	3	4	5	6	7
20. Overall, I often feel that the group of which I am a member is not worthwhile.	1	2	3	4	5	6	7
21. Overall, my group is considered good by others.	1	2	3	4	5	6	7
22. I identify with other members of my group.	1	2	3	4	5	6	7

B. This scale aims to measure what you are thinking *right now*. Please read each item and circle the number that best corresponds to your answer on the scale going from 1 to 5.

	1	2	3	4	5
	Not at all	A little	Moderately	Enough	Extremely
1. I feel good about myself.	1	2	3	4	5
2. I feel displeased with myself.	1	2	3	4	5
3. I feel that others respect and admire me.	1	2	3	4	5
4. I feel satisfied with the way my body looks right now.	1	2	3	4	5
5. I feel inferior to others at this moment.	1	2	3	4	5
6. I feel confident about my abilities.	1	2	3	4	5
7. I am worried about looking foolish.	1	2	3	4	5
8. I am worried about what other people think of me.	1	2	3	4	5
9. I am pleased with my appearance right now.	1	2	3	4	5
10. I feel concerned about the impression I am making.	1	2	3	4	5
11. I feel as smart as others.	1	2	3	4	5
12. I am worried about whether I am regarded as a success or failure.	1	2	3	4	5
13. I feel like I am not doing well.	1	2	3	4	5
14. I feel unattractive.	1	2	3	4	5
15. I feel self-conscious.	1	2	3	4	5

C. Please read the following items and choose the number on the scale from 1 to 7 that best corresponds to how you feel right now.

1	2	3	4	5	6	7
Totally disagree	Moderately disagree	Disagree a little	Neither agree nor disagree	Agree a little	Moderately agree	Totally agree

1. I feel alive and vital.	1	2	3	4	5	6	7
2. I look forward to each new day.	1	2	3	4	5	6	7
3. I feel energized.	1	2	3	4	5	6	7
4. I nearly always feel alert and awake.	1	2	3	4	5	6	7
5. I have energy and spirit.	1	2	3	4	5	6	7
6. Sometimes I feel so alive I just want to burst.	1	2	3	4	5	6	7
7. I do not feel very energetic.	1	2	3	4	5	6	7

D. On the scale from 1 to 7 where 1 represents *totally disagree* and 7 *totally agree*, indicate your agreement with each of the statements below. Please circle the number that best corresponds to your answer on the line next to that item.

1	2	3	4	5	6	7
Totally disagree	Moderately disagree	Disagree a little	Neither agree nor disagree	Agree a little	Moderately agree	Totally agree

1. At times I think I am no good at all.	1	2	3	4	5	6	7
2. I certainly feel useless at times.	1	2	3	4	5	6	7
3. I am able to do things as well as most other people.	1	2	3	4	5	6	7
4. I wish I could have more respect for myself.	1	2	3	4	5	6	7
5. In most ways my life is close to my ideal.	1	2	3	4	5	6	7
6. On the whole, I am satisfied with myself.	1	2	3	4	5	6	7
7. I am satisfied with life.	1	2	3	4	5	6	7
8. If I could live my life over, I would change almost nothing.	1	2	3	4	5	6	7
9. I feel I do not have much to be proud of.	1	2	3	4	5	6	7
10. I feel that I have a number of good qualities.	1	2	3	4	5	6	7
11. I feel that I am a person of worth, at least on an equal basis with others.	1	2	3	4	5	6	7
12. So far I have gotten the important things I want in life.	1	2	3	4	5	6	7
13. The conditions of my life are excellent.	1	2	3	4	5	6	7
14. All in all, I am inclined to feel that I am a failure.	1	2	3	4	5	6	7
15. I take a positive attitude toward myself.	1	2	3	4	5	6	7

E. This scale presents a list of words representing different feelings and emotions. Please read each word and indicate the extent to which you feel this way right now by circling the corresponding number.

1	2	3	4	5
Very little or not at all	A little	Moderately	Enough	Extremely

1. Proud	1	2	3	4	5
2. Alert	1	2	3	4	5
3. Afraid	1	2	3	4	5
4. Inspired	1	2	3	4	5
5. Jittery	1	2	3	4	5
6. Guilty	1	2	3	4	5
7. Ashamed	1	2	3	4	5
8. Determined	1	2	3	4	5
9. Irritable	1	2	3	4	5
10. Strong	1	2	3	4	5
11. Enthusiastic	1	2	3	4	5
12. Upset	1	2	3	4	5
13. Hostile	1	2	3	4	5
14. Scared	1	2	3	4	5
15. Attentive	1	2	3	4	5
16. Interested	1	2	3	4	5
17. Active	1	2	3	4	5
18. Excited	1	2	3	4	5
19. Nervous	1	2	3	4	5
20. Distressed	1	2	3	4	5

H. Please indicate on the scale going from 0 *not at all* to 10 *extremely* the number that best corresponds to your answer for each of the following statements.

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Not at all		A little		Moderately		Enough		Extremely		

1. To what extent are you personally a target of discrimination because of your ethnicity or religion?	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2. To what extent is your ethnic or religious group a target of discrimination?	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
3. In the past in Quebec, to what extent have you personally been a target of discrimination because of your ethnicity or religion?	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
4. In the past in Quebec, to what extent has your ethnic or religious group been a target of discrimination?	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
5. In the future in Quebec, how much do you think you will personally be a target of discrimination because of your ethnicity or religion?	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
6. In the future in Quebec, how much do you think your ethnic or religious group will be a target of discrimination?	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

I. To which extent did you find the 3 newspaper excerpts read before credible? Please circle the answer that corresponds best to your answer.

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Not credible at all		A little credible		Moderately credible		Credible enough		Extremely credible		

THANK YOU FOR CONTRIBUTING TO THIS STUDY!! ☺

If you would like to know the results of this research, please indicate your contact information so that we can get in touch with you at the end of the study (this information will be kept strictly confidential):

Please indicate how you would prefer to be contacted:

- Regular mail
 Phone
 E-mail

Address: _____

Phone number: () _____

E-mail: _____

Annexe G
Certificat d'éthique